



STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU FILM ET DE LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE INDÉPENDANTE

ÉDITION 2015

Tome 2

Production, financement, diffusion
et patrimoine cinématographique

Ce document a été corrigé le 16 décembre 2015.
Veuillez consulter l'errata joint à ce fichier en cliquant ici.



OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
le lecteur peut s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication a été produite et supervisée
par l'Institut de la statistique du Québec.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2015
ISSN : 1915-3171 (Imprimé)
ISSN : 1925-8925 (En ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1993

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Décembre 2015

AVANT-PROPOS

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec de l'Institut de la statistique du Québec est fier de présenter le tome 2 des *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*. En effet, le corpus statistique sur le cinéma et la production télévisuelle est imposant, celui-ci est donc réparti en deux tomes. Le premier, paru en juin 2015, est consacré aux résultats de la dernière année de l'exploitation cinématographique au Québec et permet d'en illustrer l'évolution à partir d'une sélection de données statistiques parmi les plus significatives extraites de l'Enquête sur les projections cinématographiques de l'Observatoire. Le deuxième tome, publié une année sur deux, exploite les données administratives produites par les partenaires stratégiques. Ce tome 2, de la vingt-deuxième édition, contient les analyses habituelles sur les données relatives au nombre de longs métrages produits annuellement, au financement de la production cinématographique et télévisuelle, à la distribution, au classement et à la conservation des films. L'ensemble de ces statistiques, incluant les séries historiques, est aussi disponible sur le site Web de l'OCCQ.

La publication de ces analyses statistiques, jointes à celles du tome 1, permet, tant aux spécialistes qu'au grand public, de mieux comprendre les enjeux auxquels est confrontée l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante au Québec.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement nos collaborateurs à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, à la Cinémathèque québécoise, à la Régie du cinéma ainsi qu'à la Société de développement des entreprises culturelles. Je tiens à souligner leur engagement envers la production de compilations statistiques.

Le directeur général



Stéphane Mercier

Cette publication a été réalisée par :

Claude Fortier, responsable de projet
Daniel Beaulieu, technicien
Observatoire de la culture et des communications du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Direction des statistiques de la société
du savoir et Observatoire de la culture
et des communications du Québec :

Dominique Jutras, directeur

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Guillaume Lafleur, Jean Gagnon et Michel Martin
Cinémathèque québécoise

Marielle Audet
Société de développement des entreprises culturelles

Sylvain Croteau
Régie du cinéma

Mireille Laforce
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Danielle Laplante, coordonnatrice de l'édition
Esther Frève, réviseure linguistique
Gabrielle Tardif, graphiste
Direction des communications
Institut de la statistique du Québec

Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les propriétaires de cinéma,
leurs collaborateurs ainsi que l'Association des propriétaires de cinémas
et ciné-parcs du Québec pour leur collaboration enthousiaste à l'enquête
auprès des cinémas et ciné-parcs.

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2414
Télécopieur : 418 643-4129

Photo de la couverture :

Mommy de Xavier Dolan
(photo : © Metafilms)

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage	x	Donnée confidentielle
n	Nombre	–	Néant ou zéro
M	Million	k	Millier
...	N'ayant pas lieu de figurer	\$	En dollars
..	Donnée non disponible		

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

En vertu de la Loi sur le cinéma (L.R.Q., c. C-18.1), la Régie du cinéma assure le classement des films, contrôle les droits de distribution, accorde des permis de commerce au détail de matériel vidéo ainsi que des permis d'exploitation de salle de cinéma et inspecte les établissements projetant des œuvres cinématographiques et les commerces de vente et de location de matériel vidéo. De plus, la Loi sur le cinéma oblige les titulaires d'un permis d'exploitation cinématographique à transmettre à la Régie du cinéma un rapport sur les films présentés en public relativement à l'écran visé par le permis.

Pour sa part, l'Institut de la statistique du Québec (ci-après « l'Institut ») constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et les organismes du gouvernement, et ce, en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011).

C'est dans ce contexte que l'Institut a reçu de la Régie du cinéma le mandat de recueillir, de traiter et de diffuser des renseignements sur les projections cinématographiques.

GLOSSAIRE

Classement	Le terme <i>classement</i> réfère aux catégories de films classés selon les groupes d'âge par la Régie du cinéma du Québec. Ces catégories sont les suivantes : <i>visa général</i> (pour tous), <i>13 ans et plus</i> , <i>16 ans et plus</i> et <i>18 ans et plus</i> .
Écran	Le terme <i>écran</i> désigne tant une salle de cinéma qu'un écran de ciné-parc.
Établissement cinématographique	Le terme <i>établissement cinématographique</i> réfère à un cinéma ou à un ciné-parc.
Film 3D	Un <i>film 3D</i> est un film projeté dans un format offrant des effets stéréoscopiques (en 3D). Un film tourné en 3D peut aussi être projeté dans un format sans effet 3D (en 2D) au cinéma, à la télévision, etc.
Format numérique	Le <i>format numérique</i> est un format de projection de contenu dématérialisé (contrairement au format analogique tel que la pellicule 35 mm) ayant une résolution minimale de 2K (2048 x 1080).
Nouveauté	Un film est considéré comme une <i>nouveauté</i> si sa première projection publique a eu lieu au cours de l'année de référence. Il peut s'agir d'une nouvelle version d'un film ayant été projeté pour la première fois au cours d'une année antérieure.
Projecteur numérique	Un <i>projecteur numérique</i> désigne ici un projecteur de salle de cinéma de technologie numérique ayant une résolution minimale de 2K (2048 x 1080).
Recette d'exploitation	Le terme <i>recette</i> désigne les revenus tirés de la vente des billets de cinéma et de ciné-parc donnant le droit d'assister à des films ayant reçu un visa de la Régie du cinéma, à l'exclusion des taxes.
TCAM.	Désigne le <i>taux de croissance annuel moyen</i> .
Taux d'occupation	Le <i>taux d'occupation</i> mesure le pourcentage des fauteuils occupés en moyenne dans les salles de cinéma. Il est égal à l'assistance divisée par le nombre de fauteuils disponibles et multipliée par 100. Le nombre de fauteuils disponibles est égal au nombre de fauteuils d'une salle multiplié par le nombre de projections de cette salle.

TABLE DES MATIÈRES

15_	Introduction
17_	Chapitre 1 La production de longs métrages
29_	Chapitre 2 Le financement
29_	2.1 Le financement de la production cinématographique et télévisuelle
41_	2.2 Le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films
48_	2.3 Le crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle
53_	Chapitre 3 La diffusion
53_	3.1 Le classement des films
56_	3.2 La distribution
61_	3.3 L'offre de DVD
67_	Chapitre 4 Le patrimoine
67_	4.1 La conservation
70_	4.2 Le dépôt légal des films et des émissions de télévision

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1.1

Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2010-2014. 18

Tableau 1.2

Nombre de longs métrages produits selon le principal marché et le genre, Québec, 2013 et 2014. 18

Tableau 1.3

Nombre de longs métrages produits selon la langue, Québec, 2010-2014. 19

Tableau 1.4

Nombre de longs métrages produits selon le format, Québec, 2010-2014. 20

Tableau 1.5

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2010-2014. 21

Tableau 1.6

Évolution des productions entièrement québécoises et des coproductions, Québec, 2010-2014. 22

Tableau 1.7

Nombre de productions considérées comme le premier long métrage d'un cinéaste selon le principal marché, Québec, 2010-2014. 22

Tableau 1.8

Nombre de longs métrages produits selon le format, le principal marché et le genre, Québec, 2013 et 2014. 23

Tableau 1.9

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinées aux cinémas, Québec, 2010-2014. 24

Tableau 1.10

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions selon le principal marché, Québec, 2013 et 2014. 24

Tableau 1.11

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinées au cinéma, Québec, 2010-2014. 25

Tableau 1.12

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinées à la télévision, Québec, 2010-2014. 25

Tableau 1.13

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinées à la télévision, Québec, 2010-2014. 25

Tableau 2.1.1

Productions cinématographiques et télévisuelles, données générales selon le type de productions, Québec, 2012-2013 à 2014-2015. 31

Tableau 2.1.2

Documentaires, données générales selon le format, Québec, 2010-2011 à 2014-2015. 32

Tableau 2.1.3

Productions télévisuelles, données générales selon le genre, Québec, 2010-2011 à 2014-2015. 33

Tableau 2.1.4

Productions télévisuelles selon le format, Québec, 2014-2015. 33

Tableau 2.1.5

Coproductions cinématographiques et télévisuelles, données générales selon le type de productions, Québec, 2010-2011 à 2014-2015. 35

Tableau 2.1.6

Productions cinématographiques et télévisuelles, structure de financement selon le type de productions, Québec, 2014-2015. 35

Tableau 2.1.7

Productions cinématographiques et télévisuelles, financement public selon le type de productions, Québec, 2012-2013 à 2014-2015. 36

Tableau 2.1.8

Productions cinématographiques et télévisuelles, répartition du financement public selon le type de productions, Québec, 2014-2015. 37

Tableau 2.1.9

Productions cinématographiques et télévisuelles, financement fédéral et provincial selon le type de productions, Québec, 2012-2013 à 2014-2015 37

Tableau 2.1.10

Productions cinématographiques et télévisuelles selon la langue, Québec, 2012-2013 à 2014-2015. 38

Tableau 2.1.11

Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de productions, Québec, 2014-2015 39

Tableau 2.1.12

Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2014–2015. 40

Tableau 2.2.1

Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché et le format, Québec, 2014-2015 41

Tableau 2.2.2

Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché, la langue de la version originale et de doublage, Québec, 2014-2015 42

Tableau 2.2.3

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché et la catégorie des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2014-2015 42

Tableau 2.2.4

Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon la valeur des contrats, les dépenses admissibles, le crédit d'impôt et le premier marché, Québec, 2014-2015 43

Tableau 2.2.5

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2014-2015 44

Tableau 2.2.6

Répartition des productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon l'année de doublage et l'année financière de la certification, Québec, 2005-2014 . . . 44

Tableau 2.2.7

Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2005-2014 45

Tableau 2.2.8

Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2005-2014 45

Tableau 2.2.9

Nombre de productions télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 2005-2014 46

Tableau 2.2.10

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 2005-2014 46

Tableau 2.2.11

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2005-2006 à 2014-2015 47

Tableau 2.3.1

Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de délivrance des visas, Québec, 2005-2006 à 2014-2015 49

Tableau 2.3.2

Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2005-2014 50

Tableau 2.3.3

Productions cinématographiques et télévisuelles selon l'année de délivrance des visas et l'année de tournage, Québec, 2005-2006 à 2014-2015 50

Tableau 2.3.4

Productions cinématographiques et télévisuelles visées, par année de tournage et selon le pays d'origine, Québec, 2005-2014 51

Tableau 3.1.1

Nombre de films classés selon le type de marché, Québec, 2010-2014 54

Tableau 3.1.2

Répartition des longs métrages classés pour présentation publique selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2014. 54

Tableau 3.1.3

Répartition des longs métrages classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2014. 54

Tableau 3.1.4	Répartition des courts métrages classés pour présentation publique selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2014.	55
Tableau 3.1.5	Répartition des courts métrages classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement et la langue, Québec, 2014.	55
Tableau 3.2.1	Revenus bruts des distributeurs de films selon la catégorie de permis, Québec, 2010-2014.	57
Tableau 3.2.2	Revenus bruts déclarés par les distributeurs de films selon la catégorie de permis et le marché, Québec, 2013-2014.	58
Tableau 3.2.3	Résultats d'exploitation des établissements cinématographiques selon la catégorie de permis et la langue du film, Québec, 2014.	58
Tableau 3.2.4	Assistance aux films projetés dans les établissements cinématographiques selon la catégorie de permis, Québec, 2014.	59
Tableau 3.2.5	Nombre de copies de films distribuées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine et la langue des films, Québec, 2010-2014.	59
Tableau 3.2.6	Nombre moyen de copies par film destinées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine des films, Québec, 2010-2014.	60
Tableau 3.2.7	Assistance des cinémas pour les films projetés en 3D selon la catégorie de permis, Québec, 2014.	60
Tableau 3.2.8	Films distribués à 100 copies ou plus, dans les établissements cinématographiques, selon le pays d'origine et la langue de ces copies, Québec, 2014.	60
Tableau 3.3.1	Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon le caractère de l'activité, Québec, 2010-2014.	61
Tableau 3.3.2	Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon le stock de cassettes, de DVD et de Blu-ray, Québec, 2010-2014.	62
Tableau 3.3.3	Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par type de régions, Québec, 2010 à 2014.	62
Tableau 3.3.4	Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par région administrative, Québec, 2014.	63
Tableau 3.3.5	Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'inventaire de vidéocassettes et de DVD, par région administrative, Québec, 2014.	63
Tableau 3.3.6	Commercialisation des films et des programmes télévisés sur support vidéo, Québec, 2012 à 2014 et avril 1989 à décembre 2014.	64
Tableau 3.3.7	Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon l'année de production, Québec, 2014.	65
Tableau 3.3.8	Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon le pays d'origine et la langue, Québec, 2014.	65
Tableau 3.3.9	Nombre de coffrets de films et de téléseries commercialisés sur support vidéo selon l'année de production du coffret, Québec, 2014.	66
Tableau 4.1.1	Répartition des éléments par catégorie de matériel reçus entre le 1 ^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014 (hors dépôt légal).	68
Tableau 4.1.2	Répartition des titres par type de production reçus entre le 1 ^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014 (hors dépôt légal).	68
Tableau 4.1.3	Répartition des éléments catalogués et des éléments traités entre le 1 ^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014 (hors dépôt légal).	69
Tableau 4.1.4	Progression des collections de films et de bandes vidéo de la Cinémathèque québécoise, 2009-2010 à 2013-2014. .	69
Tableau 4.1.5	Progression des collections afférentes au film de la Cinémathèque québécoise, 2009-2010 à 2013-2014.	69
Tableau 4.1.6	Bilan de l'assistance des projections publiques et des festivals à la Cinémathèque québécoise, 2013-2014.	69

Tableau 4.2.1

Nombre de films reçus au dépôt légal, Québec, 2010 à 2014 70

Tableau 4.2.2

Nombre d'éléments physiques reçus au dépôt légal selon le format, Québec, 2010 à 2014 71

Tableau 4.2.3

Nombre de films reçus au dépôt légal selon le métrage, Québec, 2010 à 2014 71

FIGURES**Figure 1.1**

Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 1988-2014 18

Figure 1.2

Nombre de coproductions de longs métrages selon le principal marché, Québec, 1988-2014 22

Figure 1.3

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinées aux cinémas, Québec, 1988-2014 25

Figure 2.1.1

Valeur de la production selon le type de productions, Québec, 1996-1997 à 2014-2015 30

Figure 2.1.2

Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2014-2015 33

Figure 2.1.3

Répartition du coût de production des documentaires selon le format, Québec, 2014-2015 33

Figure 2.1.4

Répartition des productions télévisuelles selon le format, Québec, 2014-2015 34

Figure 2.1.5

Répartition du coût des productions télévisuelles selon le format, Québec, 2014-2015 34

Figure 2.1.6

Répartition des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2014-2015 34

Figure 2.1.7

Répartition du coût des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2014-2015 34

Figure 2.1.8

Financement de la production cinématographique et télévisuelle, Québec, 2014-2015 37

Figure 2.2.1

Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2001-2013 . . 45

Figure 2.2.2

Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2001-2013 . . 45

Figure 2.2.3

Nombre de productions télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 2001-2013 46

Figure 2.2.4

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 2001-2013 46

Figure 2.3.1

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses admissibles et du crédit d'impôt attribué selon l'année de la décision préalable favorable, Québec, 2002-2003 à 2014-2015 49

Figure 2.3.2

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses admissibles et du crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2002 à 2014 51

Figure 3.1.1

Nombre de longs métrages classés pour le visionnement privé selon la langue, Québec, 1992 à 2014 54

Figure 3.1.2

Part des films classés « 18 ans et plus » dans l'assistance des établissements cinématographiques, Québec, 1975 à 2014 55

Figure 3.1.3

Nombre de longs métrages de « exploitation » classés pour présentation publique, Québec, 2006 à 2014 55

Figure 3.1.4

Nombre de longs métrages de « exploitation » classés pour visionnement privé, Québec, 2006 à 2014 55

Figure 3.2.1

Part des revenus bruts des distributeurs de films titulaires d'un permis général, Québec, 1992-2014 57

Figure 3.2.2

Répartition des revenus bruts déclarés par les distributeurs de films pour les marchés du film en salle et du DVD, Québec, 1992-2014 57

Figure 3.2.3

Part de l'assistance aux films projetés dans les établissements cinématographiques pour les distributeurs titulaires d'un permis général, Québec, 1992-2012 58

Figure 3.3.1

Évolution du nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'activité, Québec, 1992-2014 61

Figure 3.3.2

Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéos selon le type de service, Québec, 1995-2014 61

Figure 3.3.3

Répartition du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon le stock de l'inventaire de cassettes, de DVD et de Blu-Ray, Québec, 1992-2012. 62

Figure 3.3.4

Évolution du nombre d'attestations émises, Québec, 1992-2014 64

Figure 3.3.5

Nombre d'attestations délivrées pour les films commercialisés sur support vidéo selon le pays d'origine, Québec, 2014 66

INTRODUCTION

Le tome 2 de *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante – édition 2015* présente un portrait rigoureux de cette industrie qui connaît d'importants bouleversements liés au développement du numérique. Ce tome 2 regroupe les statistiques et analyses complémentaires aux résultats d'exploitation de 2014 (ces résultats faisant l'objet du tome 1).

Une partie des statistiques présentées sont issues de l'enquête menée par l'OCCQ auprès des exploitants de cinéma, notamment celles traitant des formats utilisés dans la diffusion des films (par ex. : le numérique et le 3D). Cependant, la majorité des statistiques présentées ici proviennent de partenaires de l'OCCQ et, pour plusieurs chapitres, ces statistiques sont analysées directement par un membre du personnel de l'institution concernée.

Le premier chapitre traite de la *production* de longs métrages (source : Cinémathèque québécoise), il renseigne notamment sur le nombre de films produits selon les différents marchés (cinéma, télévision et autres marchés), selon le format de production et la langue, etc. Le deuxième chapitre porte sur le *financement* des

productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes (source : SODEC), par des statistiques issues de la gestion du crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise. Dans ce chapitre se retrouvent aussi les données sur le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films et le crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle. Le troisième chapitre sur la *diffusion* (sources : Régie du cinéma et OCCQ) inclut les statistiques relatives au classement des films (catégories de visas et langue de projection), à la distribution (copies de films) et à la commercialisation (commerces de détail de matériel vidéo et attestations émises par la Régie du cinéma). Enfin, le dernier chapitre porte sur le *patrimoine*, avec des renseignements sur la conservation des films (source : Cinémathèque québécoise) et sur le dépôt légal des films et des émissions de télévision (source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

L'ensemble de ces statistiques, incluant les séries historiques, est accessible sur le site Web de l'OCCQ à l'adresse suivante : [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture/comnc/film/index.htm>].



Corbo

Photo : Marlène Gélinau-Payette / Collection Cinémathèque québécoise

CHAPITRE 1

LA PRODUCTION DE LONGS MÉTRAGES

Guillaume Lafleur, Cinémathèque québécoise

Le niveau de production de longs métrages est relativement stable depuis les trois dernières années avec une production de 116 en 2012, 120 en 2013 et 115 en 2014. Ces statistiques se basent sur le *copyright* du film qui est parfois établi un ou deux ans après l'année de production du film. Cela explique des révisions pouvant apparaître dans les tableaux au regard des années précédentes. En 2014, 24 films ont comme premier marché les salles de cinéma en baisse par rapport à 2013 (38 films projetés). Pour la télévision, c'est 38 titres qui sont d'abord produits pour ce marché en 2014, soit cinq titres de plus qu'en 2013 (33 titres) (tableau 1.1).

Le nombre de longs métrages produits pour les autres marchés, qui regroupent les festivals et Internet, est en hausse depuis 2010, le nombre de titres ayant plus que doublé en quatre ans. Cela signifie que les fragmentations des marchés et des modes de diffusion sont plus affirmées que jamais. En 2013, 49 films s'inscrivent sous l'enseigne « autres marchés » et 53 titres en 2014, c'est-à-dire près de la moitié de la production totale pour cette seule année. La plus grande accessibilité économique de l'ensemble de la chaîne de création cinématographique (production et postproduction) concourt à cet état de fait. Par conséquent, les

films destinés aux salles sont en baisse en 2014, alors que le nombre de téléfilms passe de 33 en 2013 à 37 en 2014. Il faut conserver à l'esprit que la fragmentation de la diffusion entraîne la production de versions distinctes d'un même film, en particulier pour le documentaire, dont la durée varie entre le format télévisuel (entre 46 minutes et 53 minutes), le format en salle ou le format en DVD.

Cette tendance aux sorties limitées en salle est de plus en plus forte. À la vue des fluctuations dans la diffusion en salle, il y a lieu de se poser la question sur ce qui détermine, sur le plan statistique, le principal marché d'un film. Cette question mérite d'être posée en considérant les années à venir, dans la mesure où certaines productions marquées par le standard télévisé et soutenu par lui pourraient bénéficier d'une large sortie en salle, cependant qu'un film conçu d'abord pour être projeté en salle ne pourrait l'être que dans quelques salles et lors de festivals. L'attribution aux autres marchés demeure, dans ce cas, sujette à caution.

GENRE

En 2014, le nombre d'œuvres de fiction est à la baisse, avec 49, après une augmentation significative en 2013 (62) par rapport à 2012 (43). Le résultat de 2014 demeure très élevé au regard des années précédentes, même si cela ne rejoint pas 2013 qui fut exceptionnelle de ce point de vue. En ce qui a trait aux documentaires, le résultat de 2014 (64 documentaires) est en hausse par rapport aux 56 documentaires de 2013, mais demeure en relative baisse par rapport à 2012, où la production documentaire atteignait le chiffre remarquable de 71. L'augmentation de la production, qui a été largement associée aux autres marchés en 2012, maintient sa courbe pour les deux années suivantes. La production pour la télévision demeure la plus élevée, même s'il est clair que les marchés et autres niches parallèles la talonnent de près. Fait à noter, le format hybride du docu-fiction demeure une approche on ne peut plus marginale, avec la production de deux films en 2013 et aucun titre en 2014. Enfin, un seul long métrage d'animation a été réalisé en 2013, contre deux en 2014 (tableau 1.2).

LANGUE

Le français demeure la principale langue de tournage au Québec. Cette courbe ne fléchit pas, mais s'accroît plutôt d'une année à l'autre. Ainsi, de 2010 à 2014, les longs métrages tournés en français passent de 46 à 68 et ceux en anglais de 28 titres à 17. La seule différence notable

concerne l'année 2013, encore une fois une année de production exceptionnelle où 67 longs métrages en français ont été produits ainsi que 29 longs métrages en anglais, soit 11 films de plus que l'année suivante. Les films tournés dans plus d'une langue étaient au nombre de 35 en 2012, 24 en 2013 et 30 en 2014. Pour

cette dernière année, 16 titres ont comme langue principale le français et 8 l'anglais. À cela s'ajoute un long métrage sans paroles. L'ajout d'une langue supplémentaire dans un long métrage se justifie par le contexte dramatique des fictions ou le thème abordé par les documentaires (tableau 1.3).

Tableau 1.1

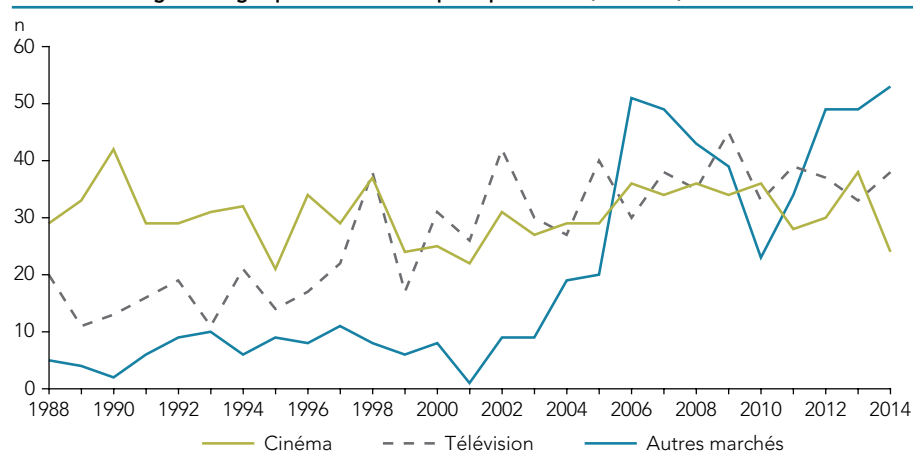
Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 2010-2014

	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
	n			
2010	36	33	23	92
2011	28	39	34	101
2012	30	37	49	116
2013	38	33	49	120
2014	24	38	53	115

Source : Cinémathèque québécoise.

Figure 1.1

Nombre de longs métrages produits selon le principal marché, Québec, 1988-2014



Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.2

Nombre de longs métrages produits selon le principal marché et le genre, Québec, 2013 et 2014

	Fiction	Documentaire	Docu-fiction	Animation	Total
	n				
2013	62	56	1	1	120
Cinéma	37	0	0	1	38
Télévision	3	30	0	0	33
Autres marchés	22	26	1	0	49
2014	49	64	0	2	115
Cinéma	23	0	0	1	24
Télévision	4	34	0	0	38
Autres marchés	22	30	0	1	53

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.3

Nombre de longs métrages produits selon la langue, Québec, 2010-2014

	Français	Anglais	Autres langues	Total		Français	Anglais	Autres langues	Total
	n					n			
2010	46	28	18	92	2013	67	29	24	120
			6 (français-anglais)					5 (français-anglais)	
			2 (espagnol)					2 (espagnol)	
			1 (anglais-acholi)					1 (anglais-arabe)	
			1 (anglais-et autres langues)					1 (français-anglais-arabe)	
			1 (anglais-inuktituk)					1 (français-anglais-créole)	
			1 (arabe)					1 (français-vietnamien)	
			1 (bulgare-romani)					1 (français-anglais-arabe-hindi)	
			1 (français-anglais-arabe)					1 (français-suédois-lingala-kudmali)	
			1 (français-anglais-galicien)					1 (français-anglais-russe-hébreu)	
			1 (français-arabe)					1 (anglais-inuktitut-innu aimun)	
			1 (français-attikamekw)					1 (français-anglais-bambara-khmer)	
			1 (français-roumain)					1 (anglais-micmac)	
2011	48	26	27	101				1 (français-bobo-jula)	
			11 (français-anglais)					1 (anglais-mohawk-arabe)	
			2 (anglais-espagnol)					1 (anglais-français-gaélique écossais)	
			2 (anglais-mandarin)					1 (français-anglais-cri)	
			1 (anglais-grec)					1 (anglais-vietnamien)	
			1 (anglais-islandais)					1 (anglais-persan-dari)	
			1 (anglais-mandarin-portugais)					1 (anglais-yiddish)	
			1 (espagnol)		2014	68	17	30	115
			1 (français-anglais-bambara)					7 (français-anglais)	
			1 (français-anglais-inuktitut-hindi-sanskrit)					1 (français-espagnol)	
			1 (français-anglais-japonais)					1 (français-italien)	
			1 (français-arabe)					1 (français-bunong-khmer)	
			1 (français-hébreu-arabe-anglais)					1 (français-anglais-yiddish)	
			1 (français-tibétain)					1 (anglais-krio)	
			1 (hébreu)					1 (anglais-français-créole)	
			1 (mandarin)					3 (anglais-espagnol-français)	
2012	59	22	35	116				1 (français-burundi)	
			13 (français-anglais)					2 (français-anglais-italien)	
			2 (espagnol)					1 (anglais-arabe)	
			2 (français-anglais-cri)					2 (français-créole)	
			2 (français-espagnol)					1 (espagnol-anglais)	
			1 (anglais-espagnol-italien)					1 (anglais-inuktitut)	
			1 (anglais-xhosa)					1 (français-anglais-japonais)	
			1 (arménien)					1 (sans paroles)	
			1 (birman-thai-karen-pao)					1 (anglais-cri)	
			1 (français -kirundi)					1 (français-finnois)	
			1 (français-anglais-allemand-suédois)					1 (anglais-français-espagnol-hébreu)	
			1 (français-anglais-espagnol)					1 (anglais-arabe-hébreu)	
			1 (français-anglais-espagnol-portugais)						
			1 (français-anglais-italien)						
			1 (français-anglais-japonais)						
			1 (français-arabe)						
			1 (français-hébreu-arabe-anglais)						
			1 (français-lingala)						
			1 (français-russe-ukrainien)						
			1 (mandarin)						
			1 (russe-tadjik-ousbek)						

Source : Cinémathèque québécoise.

SUPPORT DE TOURNAGE

Près de 100% des tournages ont été effectués à l'aide d'équipement numérique ne faisant pas usage de pellicule argentique. Au total, 229 longs métrages ont été tournés avec cette technologie en 2013 et 2014. Seuls deux longs métrages ont été tournés en pellicule 35 mm (2013) et un long métrage en super 16 (2014). La question de la disparition de l'argentique, soulignée en 2012, se confirme avec les données de 2013 et 2014 (tableau 1.4).

COPRODUCTIONS

Sur les 120 longs métrages produits en 2013, 21 l'ont été en coproduction. En 2014, pour 115 titres, 14 ont été coproduits. En 2013, huit films ont été coproduits avec la France, tandis que ce chiffre est réduit de moitié (quatre) en 2014. La Belgique demeure l'autre principal coproducteur, avec quatre titres en 2013 et deux titres en 2014. Par ailleurs, il y a eu deux coproductions avec l'Irlande en 2013 (tableau 1.5). Une augmentation des

coproductions avec d'autres provinces canadiennes a également été constatée : huit films en 2013 et trois en 2014 comparativement à deux en 2012 et 2011. Les parts de coproductions fluctuent sensiblement en 2013 et 2014, à 17,5% la première année et 12,2% la deuxième année (tableau 1.6).

Tableau 1.4

Nombre de longs métrages produits selon le format, Québec, 2010-2014

	Pellicule argentique						Format numérique			Total
	35 mm	Super 35	16 mm	Super 16	Super 8	Betacam SP	Betacam numérique	HDCAM	Carte mémoire	
	n									
2010	19	1	4	–	–	2	8	58	–	92
2011	10	2	–	2	1	–	6	24	56	101
2012	2	–	1	–	–	–	–	2	111	116
2013	2	0	0	0	0	0	0	0	118	120
2014	0	0	0	1	0	0	0	0	114	115

Source : Cinémathèque québécoise.



Loups, Les

Photo : Evelyn Brochu, photo tirée du film Les loups de Sophie Deraspe

Tableau 1.5

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2010-2014

	Productions québécoises	Coproductions à participation majoritairement québécoise	Coproductions à participation majoritairement étrangère	Coproductions à parts égales	Total	Principaux partenaires ¹	Total coproduction
	n						%
2010	78	10	4	–	92	14	15,2
						France	4
						États-Unis	3
						Italie	2
						Bulgarie	1
						Canada (Alberta)	1
						Canada (Manitoba)	1
						Espagne	1
						Canada (Ontario)	1
						Suisse	1
						Royaume-Uni	1
						Suisse	1
2011	81	7	13	–	101	20	19,8
						France	8
						Royaume-Uni	4
						Israël	2
						Belgique	2
						Canada (Ontario)	2
						Chine	1
						Espagne	1
						Inde	1
						Irlande	1
						Islande	1
						Italie	1
2012	99	9	8	–	116	17	14,7
						France	6
						Afrique du Sud	3
						Belgique	2
						Luxembourg	1
						Royaume-Uni	1
						Chine	1
						Japon	1
						Canada (Manitoba)	1
						Canada (Ontario)	1
						Finlande	1
						États-Unis	1
						Maroc	1
2013	99	10	11	–	120	21	
						France	8
						Belgique	4
						Canada (Ontario)	4
						Canada (Colombie-Britannique)	2
						Irlande	2
						Canada (Terre-Neuve-et-Labrador)	1
						Canada (Nunavut)	1
						Allemagne	1
						Espagne	1
						Royaume-Uni	1
						Russie	1
						Suède	1
						Suisse	1
2014	101	5	8	1	115	14	
						France	4
						Belgique	2
						Canada (Ontario)	2
						Canada (Nouveau-Brunswick)	1
						Royaume-Uni	4
						Finlande	1
						Palestine	1
						Argentine	1

1. Le total peut ne pas correspondre à la somme des parties. Ceci est dû au fait que les regroupements de partenaires ont été séparés pour être comptés individuellement tandis que le total (partenaires) ne tient pas compte de ces séparations. En effet, le total (partenaires) correspond au nombre total de coproductions, sans égard au nombre de pays dans une même coproduction.

Source : Cinémathèque québécoise.

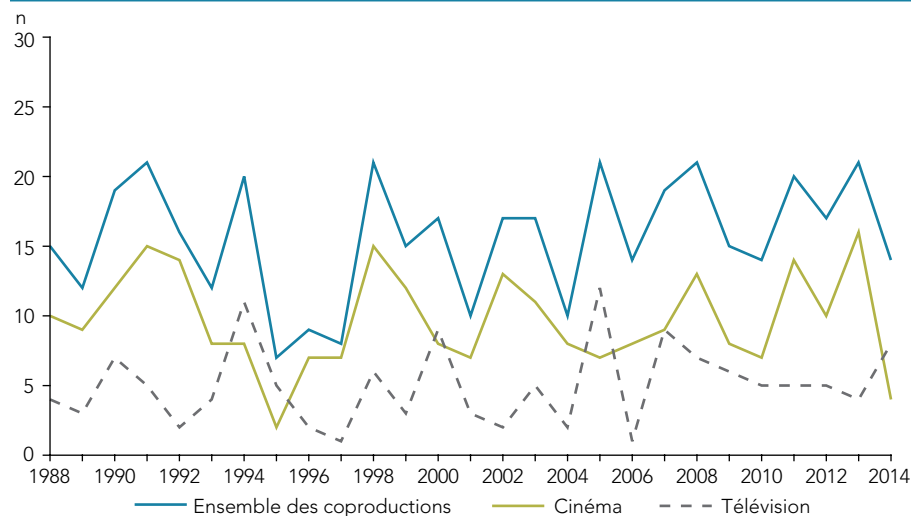
Tableau 1.6

Évolution des productions entièrement québécoises et des coproductions, Québec, 2010-2014

	Productions québécoises		Coproductions	
	Moyenne annuelle	Part durant la période	Moyenne annuelle	Part durant la période
	n	%	n	%
1990-1999	41	73,6	15	26,4
2000-2009	72	79,9	18	20,1
2010	78	84,8	14	15,2
2011	81	80,2	20	19,8
2012	99	85,3	17	14,7
2013	99	82,5	21	17,5
2014	101	87,8	14	12,2
2010-2014	92	84,2	17	17,8

Source : Cinémathèque québécoise.

Figure 1.2

Nombre de coproductions de longs métrages selon le principal marché, Québec, 1988-2014

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.7

Nombre de productions considérées comme le premier long métrage d'un cinéaste selon le principal marché, Québec, 2010-2014

	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
	n			
2010	6	7	12	25
2011	8	11	13	32
2012	10	12	21	43
2013	8	11	27	46
2014	3	9	21	33

Source : Cinémathèque québécoise.

LE CINÉMA ET LA QUESTION DU FORMAT

En 2013, 38 films destinés aux salles de cinéma commercial ont été achevés, soit 8 films de plus qu'en 2012. Il s'agit du nombre de productions le plus élevé dans la séquence des cinq dernières années. Par contre, 2014 est marqué par une baisse importante avec 24 films destinés aux salles de cinéma. À chacune de ces trois années, la présence d'un long métrage d'animation destiné aux salles de cinéma fait figure d'exception, car tous les autres longs métrages sont des fictions.

Les premières œuvres de nouveaux cinéastes comptent trois films en 2014 et représentent 13% des films destinés aux salles commerciales, une baisse par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Entre 2010 et 2014, cette proportion se situe en moyenne à 23,1% (tableau 1.7).

En 2013, deux films destinés aux salles de cinéma ont été tournés en pellicule 35 mm et aucun en 2014. Exception notoire, un film a été tourné en super 16 en 2014. Sur l'ensemble de la production, 118 films (2013) et 114 films (2014) ont été tournés avec une carte mémoire. Alors qu'on peut s'attendre à une production minoritaire sur pellicule pour des raisons d'esthétique et de conservation pour les prochaines années, la production pour le format HD Cam semble disparue, puisqu'on ne dénote aucune production sous ce format en 2013 et en 2014, alors qu'il correspondait à un pourcentage majoritaire de la production en 2010 (58 titres sur 92). Cela confirme la domination écrasante du DCP (Digital Cinema Package) comme format de diffusion. Les quelques films tournés sur pellicule sont donc diffusés sous support DCP, dans un contexte où la plupart des salles de diffusion se sont départies de leurs projecteurs 35 mm. Ces équipements ne se trouvent plus que dans quelques salles de répertoire et les salles habilitées à projeter des copies d'archives sur pellicule, selon les normes en vigueur (tableau 1.8).

Tableau 1.8

Nombre de longs métrages produits selon le format, le principal marché et le genre, Québec, 2013 et 2014

	Cinéma		Télévision		Autres marchés			Total
	Fiction ¹	Documentaire	Fiction ¹	Documentaire	Fiction ¹	Documentaire	Docu-fiction	
	n							
2013	38	0	3	30	22	26	1	120
Pellicule argentique								
35 mm	2	–	–	–	–	–	–	2
Super 35	–	–	–	–	–	–	–	–
16 mm	–	–	–	–	–	–	–	–
Super 16	–	–	–	–	–	–	–	–
Super 8	–	–	–	–	–	–	–	–
Format numérique								
Betacam numérique	–	–	–	–	–	–	–	–
HDCAM	–	–	–	–	–	–	–	–
Carte mémoire	36		3	30	22	26	1	118
2014	24	0	4	34	23	30	0	115
Pellicule argentique								
35 mm	–	–	–	–	–	–	–	0
Super 35	–	–	–	–	–	–	–	–
16 mm	–	–	–	–	–	–	–	–
Super 16	–	–	–	–	1	–	–	1
Super 8	–	–	–	–	–	–	–	–
Format numérique								
Betacam numérique	–	–	–	–	–	–	–	–
HDCAM	–	–	–	–	–	–	–	–
Carte mémoire	24	0	4	34	22	30	–	114

1. Les longs métrages d'animation sont inclus dans le genre *fiction*.

Source : Cinémathèque québécoise.

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DESTINÉS AU CINÉMA

1. *1987* – Ricardo Trogi
2. *Autrui* – Micheline Lanctôt
3. *Ceci n'est pas un polar* – Patrick Gazé
4. *Coq de St-Victor, Le* – Pierre Greco
5. *Corbo* – Mathieu Denis
6. *Dr. Cabbie* – Jean-François Pouliot
7. *Elephant Song* – Charles Binamé
8. *Félix et Meira* – Maxime Giroux
9. *Gang des hors-la-loi, La* – Jean Beaudry
10. *Gurov & Anna* – Rafael Ouellet
11. *Henri Henri* – Martin Talbot
12. *Je suis à toi* – David Lambert
13. *Loups, Les* – Sophie Deraspe
14. *Love Projet* – Carole Laure
15. *Maîtres du suspense, Les* – Stéphane Lapointe
16. *Mommy* – Xavier Dolan
17. *Noir* – Yves Christian Fournier
18. *Petite reine, La* – Alexis Durand-Brault
19. *Qu'est-ce qu'on fait ici?* – Julie Hivon
20. *Règne de la beauté, Le* – Denys Arcand
21. *Scaphandrier, Le* – Alain Vézina
22. *Tokyo Fiancée* – Stefan Liberski
23. *Tu dors Nicole* – Stéphane Lafleur
24. *Vrai du faux, Le* – Émile Gaudreault

LA TÉLÉVISION

Les longs métrages destinés au marché télévisuel ont été au nombre de 33 en 2013 et 38 en 2014. De ce lot, il y a eu trois téléfilms (longs métrages de fiction tournés pour la télévision) en 2013 et quatre en 2014. Rappelons qu'il n'y avait eu qu'un téléfilm réalisé en 2012. Du côté du documentaire, il y en a eu 30 de produits en 2013 et 34 en 2014, un

résultat légèrement en deçà des 36 titres de 2012. Des 33 productions de 2013 pour la télévision, 29 ont été produites par des compagnies de production privées et quatre en coproduction avec un partenaire étranger. En 2014, des 38 productions pour la télévision 8 ont été coproduites (tableau 1.10).

Au sujet des premières réalisations, il y a eu 14 productions pour la télévision en 2013 et 9 en 2014, un résultat se rapprochant du chiffre de 2010 (7 productions). Cela signifie qu'en 2013 les premiers films constituaient 42 % des œuvres tournées pour la télévision, tandis qu'en 2014 ils ne constituaient plus que 23 % de la production.

Tableau 1.9

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinées aux cinémas, Québec, 2010-2014

	Total	Productions québécoises	Coproductions			Total
			À participation majoritairement québécoise	À participation majoritairement étrangère	À parts égales	
			n			
2010	36	29	6	1	–	7
2011	28	14	3	11	–	14
2012	30	20	4	6	–	10
2013	38	22	6	10	–	16
2014	24	20	0	3	1	4

Source : Cinémathèque québécoise.

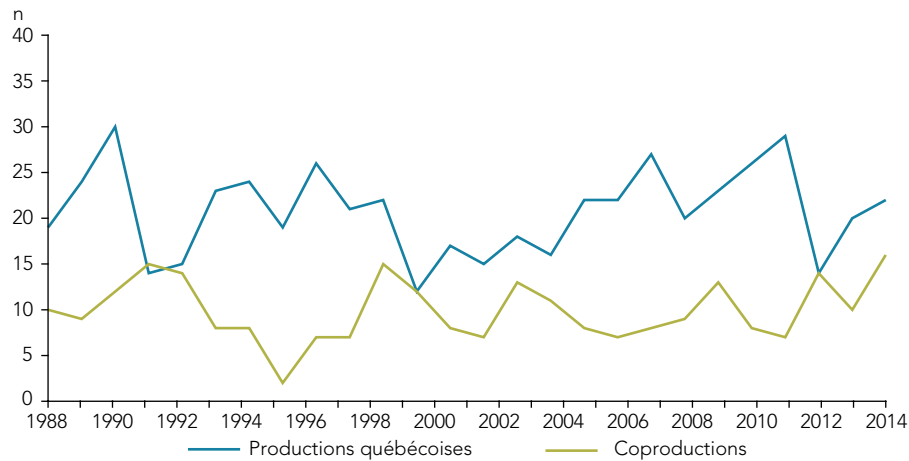
Tableau 1.10

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions selon le principal marché, Québec, 2013 et 2014

	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
	n			
2013				
Québécoises	22	29	48	99
Coproductions	16	4	1	21
À majorité québécoise	6	3	1	10
À majorité étrangère	10	1	–	11
À parts égales	–	–	–	–
Total	38	33	49	120
2014				
Québécoises	20	30	51	101
Coproductions	4	8	2	14
À majorité québécoise	–	3	2	5
À majorité étrangère	3	5	–	8
À parts égales	1	–	–	1
Total	24	38	53	115

Source : Cinémathèque québécoise.

Figure 1.3

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinées aux cinémas, Québec, 1988-2014


Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.11

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinées au cinéma, Québec, 2010-2014

	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2010	80,6	19,4
2011	50,0	50,0
2012	66,7	33,3
2013	57,9	42,1
2014	83,3	16,7

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.12

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinées à la télévision, Québec, 2010-2014

	Total	Productions québécoises	Coproductions			Total
			À participation majoritairement québécoise	À participation majoritairement étrangère	À parts égales	
	n					
2010	33	28	2	3	–	5
2011	39	34	3	2	–	5
2012	37	32	4	1	–	5
2013	33	29	3	1	–	4
2014	38	30	3	5	–	8

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.13

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinées à la télévision, Québec, 2010-2014

	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2010	84,8	15,2
2011	87,1	12,9
2012	86,5	13,5
2013	87,9	12,1
2014	78,9	21,1

Source : Cinémathèque québécoise.

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DESTINÉS À LA TÉLÉVISION

- | | |
|---|--|
| 1. 747: The Definitive Guide – Christopher Spencer | 20. Juanicas – Karina Garcia Casanova |
| 2. Anticosti: La chasse au pétrole extrême – Dominic Champagne | 21. Kept Woman – Michel Poulette |
| 3. Art illimité – Bernar Hébert | 22. Mankind from Space – Duncan Copp |
| 4. Cannibale: Sang et sortilèges – Guillaume Dulude, Jean-Sébastien Hamel | 23. Miron – Un homme revenu d'en dehors du monde – Simon Beaulieu |
| 5. Chiens pisteurs, Les – Christine Chevarie, Luc Harvey | 24. Mon insécurité nationale – Le Canada contre Victor Regalado – Patricio Henriquez |
| 6. Coupable ou malade? – Renée-Claude Riendeau | 25. Mystère MacPherson, Le – Serge Giguère |
| 7. Cri d'Armand Vaillancourt, Le – Jacques Bouffard | 26. Nation: Huis-clos avec Lucien Bouchard – Carl Leblanc |
| 8. Dans l'ombre des Shafia – Bernard Nadeau | 27. Nez, Le – Kim Nguyen |
| 9. De prisons en prisons – Steve Patry | 28. Or du golfe, L' – Ian Jaquier |
| 10. Derniers hommes éléphants, Les – Arnaud Bouquet, Daniel Ferguson | 29. Ouighours, prisonniers de l'absurde – Patricio Henriquez |
| 11. Empreinte, L' – Yvan Dubuc, Carole Poliquin | 30. Poids de l'or, Le – Jacinthe Lauzier, Nicolas Venne |
| 12. Entre la paix et la guerre – Garry Beitel | 31. Price we Pay, The – Harold Crooks |
| 13. Fennario – The Good Fight – Martin Duckworth | 32. Réal Béland, Les – Nicolas Houde-Sauvé |
| 14. Flying Stars, The – Ngardy Conteh George, Allan Tong | 33. Sol – Susan Avingaq, Marie-Hélène Cousineau |
| 15. Forget and Forgive – Tristan Dubois | 34. Trigger Point – Philippe Gagnon |
| 16. God Save Justin Trudeau – Guylaine Maroist, Éric Ruel | 35. Tutankhamun Decoded – Sean Smith |
| 17. Good Sister, The – Philippe Gagnon | 36. Une chaise pour un ange – Raymond St-Jean |
| 18. Grand défi, Le – Guy Boutin | 37. Wandering Muse, The – Tamas Wormser |
| 19. Inside the Mind of Leonardo – Julian Jones | 38. Wanted 18, The – Paul Cowan, Amer Shomali |

LES AUTRES MARCHÉS

Le nombre de longs métrages produits en dehors du circuit traditionnel des salles commerciales s'accroît d'année en année. Il peut s'agir de productions dont les projections ont lieu dans le contexte d'activités culturelles d'un musée, lors de festivals ou encore dans le circuit québécois des salles de cinéma parallèle. Cette catégorie de marché, dénommée « autres marchés », prend également en considération la vente ou la location sur support physique, sans oublier les plateformes de téléchargement et de diffusion directe.

L'année 2013 est égale à 2012 avec 49 longs métrages produits pour les autres marchés. L'année 2014 constitue peut-être à ce sujet le véritable tournant :

alors que le nombre de productions de longs métrages enregistre une légère baisse par rapport à 2013 (passant de 120 à 115 titres), le nombre de films produits pour les autres marchés augmente et passe de 49 titres à 53 titres. S'il y a, en 2014, 22 titres de fiction dans cette section (comme en 2013), il y a par contre 30 documentaires (on en comptait 26 en 2013) et 1 film d'animation. On dénombre aussi un docu-fiction en 2013. C'est également sous la catégorie « autres marchés » que l'on retrouve le plus grand nombre de premiers longs métrages. Le nombre de premiers films augmente en 2013 dans cette section, passant à 28 titres, tandis que 2014 enregistre un chiffre égal à 2012, soit 21 titres.

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DESTINÉS AUX AUTRES MARCHÉS

- | | |
|---|---|
| 1. <i>3 histoires d'indiens</i> – Robert Morin | 28. <i>Limoilou</i> – Edgar Fritz |
| 2. <i>À l'ombre du rocher</i> – Martine Fortin, Guy Bonneau | 29. <i>Marche avec moi</i> – Laurence Ly |
| 3. <i>À propos du code</i> – Jean-Philippe Fortin | 30. <i>Marche à suivre, La</i> – Jean-François Caissy |
| 4. <i>Amour a des ailes, L'</i> – Denis Boivin | 31. <i>Marinoni</i> – Tony Girardin |
| 5. <i>Amour au temps de la guerre civile, L'</i> – Rodrigue Jean | 32. <i>Militaire, Le</i> – Noel Mitrani |
| 6. <i>Antoine et Marie</i> – Jimmy Larouche | 33. <i>Mondes de Vincent, Les</i> – Rozenn Potin |
| 7. <i>Art et le téléphone, L'</i> – Serge Cardinal | 34. <i>My Guys</i> – Joseph Antaki |
| 8. <i>Au pays de la muraille enneigée</i> – Marilu Mallet | 35. <i>Mystic Mass</i> – Karim Haroun |
| 9. <i>Ceux comme la terre</i> – Nicolas Paquet | 36. <i>Nouvelles, nouvelles</i> – Olivier Godin |
| 10. <i>City is an Island, A</i> – Timothy George Kelly | 37. <i>Nuits</i> – Diane Poitras |
| 11. <i>Concierge, Le</i> – Federico Hidalgo | 38. <i>Œuvre des jours, L'</i> – Bruno Baillargeon |
| 12. <i>Cri silencieux du chevreuil, Le</i> – Francis Riendeau | 39. <i>Pas Pour Rire, Les</i> – André Desrochers |
| 13. <i>Danse avec elles</i> – Beatriz Médiavilla | 40. <i>Pour l'amour de Poe</i> – Nils Oliveto |
| 14. <i>Déception durable</i> – Michelle Moore, William Ray | 41. <i>Pour que plus jamais</i> – Marie-Ange Barbancourt |
| 15. <i>Des adieux</i> – Carole Laganière | 42. <i>Projet-M</i> – Éric Piccoli |
| 16. <i>D'où je viens</i> – Claude Demers | 43. <i>Que ta joie demeure</i> – Denis Côté |
| 17. <i>DYS</i> – Maude Michaud | 44. <i>Resistencia: The Fight for the Aguan Valley</i> – Jesse Freeston |
| 18. <i>For the Love of Poe</i> – Nils Oliveto | 45. <i>Saisons d'une montagne, Les</i> – Bob Mc Kenna |
| 19. <i>Fucké</i> – Simon Gaudreau | 46. <i>Séducteur: Un animal en voie de disparition ?, Le</i> – Olivier Adam |
| 20. <i>Génération porn, La</i> – Pascal Plante | 47. <i>Sweeping Forward</i> – Patricia MacDowell |
| 21. <i>Hier, aujourd'hui, hier</i> – Xavier Beauchesne-Rondeau | 48. <i>Transatlantique</i> – Félix Dufour-Laperrière |
| 22. <i>Il ventait devant ma porte</i> – Reynald Bellemare, Pierre Goupil | 49. <i>Trick or Treaty?</i> – Alanis Obomsawin |
| 23. <i>Inbox</i> – Alexandre Prieur-Grenier | 50. <i>Un film de chasse de filles</i> – Julie Lambert |
| 24. <i>I've Seen the Unicorn</i> – Vincent Toi | 51. <i>Un repli</i> – Guillaume Roussel-Garneau |
| 25. <i>J'espère que tu vas bien 2</i> – David La Haye | 52. <i>Vie selon Morgue, La</i> – Jean Fontaine |
| 26. <i>Jeanne Renaud, Rose-Marie Arbour : Le temps qu'il reste</i> – Mario Côté | 53. <i>Vrai amour d'un caco, Le</i> – Jean-Marie Lamour |
| 27. <i>Kukunja carton</i> – Guillaume Roussel-Garneau | |

UNE VUE D'ENSEMBLE DE LA PRODUCTION

Un objectif majeur de ce bilan est d'offrir une vue d'ensemble du marché de la production cinématographique au Québec. Dans ce contexte, plusieurs aspects de la production pourraient être approfondis, en prenant pour point de départ les présentes données. Quels sont les principaux acteurs de la production qui contribuent de façon déterminante aux résultats présentés ici et quels sont les ressorts par lesquels ils parviennent à édifier un système avec l'apport premier du dynamisme des créateurs?

Il est certain que la chaîne allant de la production à la diffusion des films traverse une période de bouleversements profonds et son effet semble toucher un renouvellement des efforts suscitant des approches de production diversifiées. Si le niveau des coproductions demeure relativement stable (21 en 2013, 14 en 2014), la hausse de production dans les autres marchés touche en particulier le documentaire. Par exemple en 2014, 30 films documentaires appartiennent à cette catégorie. Cette situation mènera

sans doute les spécialistes à mesurer la distance entre les enjeux et contraintes propres au milieu de la production cinématographique et ceux de la télévision.

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DOCUMENTAIRES

1. *747: The Definitive Guide* – Christopher Spencer
2. *À l'ombre du rocher* – Martine Fortin, Guy Bonneau
3. *Amour a des ailes, L'* – Denis Boivin
4. *Anticosti: La chasse au pétrole extrême* – Dominic Champagne
5. *Art et le téléphone, L'* – Serge Cardinal
6. *Art illimité* – Bernar Hébert
7. *Au pays de la muraille enneigée* – Marilu Mallet
8. *Cannibale: Sang et sortilèges* – Guillaume Dulude, Jean-Sébastien Hamel
9. *Ceux comme la terre* – Nicolas Paquet
10. *Chiens pisteurs, Les* – Christine Chevarie, Luc Harvey
11. *City is an Island, A* – Timothy George Kelly
12. *Coupable ou malade ?* – Renée-Claude Riendeau
13. *Cri d'Armand Vaillancourt, Le* – Jacques Bouffard
14. *Cri silencieux du chevreuil, Le* – Francis Riendeau
15. *Dans l'ombre des Shafia* – Bernard Nadeau
16. *Danse avec elles* – Beatriz Médiavilla
17. *Déception durable* – Michelle Moore, William Ray
18. *De prisons en prisons* – Steve Patry
19. *Derniers hommes éléphants, Les* – Arnaud Bouquet, Daniel Ferguson
20. *Des adieux* – Carole Laganière
21. *D'où je viens* – Claude Demers
22. *Empreinte, L'* – Yvan Dubuc, Carole Poliquin
23. *Entre la paix et la guerre* – Garry Beitel
24. *Fennario – The Good Fight* – Martin Duckworth
25. *Flying Stars, The* – Ngardy Conteh George, Allan Tong
26. *Fucké* – Simon Gaudreau
27. *God Save Justin Trudeau* – Guylaine Maroist, Éric Ruel
28. *Grand défi, Le* – Guy Boutin
29. *Inside the Mind of Leonardo* – Julian Jones
30. *Juanicas* – Karina Garcia Casanova
31. *Il ventait devant ma porte* – Reynald Bellemare, Pierre Goupil
32. *I've Seen the Unicorn* – Vincent Toi
33. *Jeanne Renaud, Rose-Marie Arbour: Le temps qu'il reste* – Mario Côté
34. *Mankind from Space* – Duncan Copp
35. *Marche à suivre, La* – Jean-François Caissy
36. *Marinoni* – Tony Girardin
37. *Miron – Un homme revenu d'en dehors du monde* – Simon Beaulieu
38. *Mondes de Vincent, Les* – Rozenn Potin
39. *Mon insécurité nationale – Le Canada contre Victor Regalado* – Patricio Henriquez
40. *Mystère MacPherson, Le* – Serge Giguère
41. *Mystic Mass* – Karim Haroun
42. *Nation: Huis-clos avec Lucien Bouchard* – Carl Leblanc
43. *Nez, Le* – Kim Nguyen
44. *Nuits* – Diane Poitras
45. *Œuvre des jours, L'* – Bruno Baillargeon
46. *Or du golfe, L'* – Ian Jaquier
47. *Ouighours, prisonniers de l'absurde* – Patricio Henriquez
48. *Pas Pour Rire, Les* – André Desrochers
49. *Poids de l'or, Le* – Jacinthe Lauzier, Nicolas Venne
50. *Price we Pay, The* – Harold Crooks
51. *Que ta joie demeure* – Denis Côté
52. *Réal Béland, Les* – Nicolas Houde-Sauvé
53. *Resistencia: The Fight for the Aguan Valley* – Jesse Freeston
54. *Saisons d'une montagne, Les* – Bob Mc Kenna
55. *Séducteur: Un animal en voie de disparition ?, Le* – Olivier Adam
56. *Sol* – Susan Avingaq, Marie-Hélène Cousineau
57. *Transatlantique* – Félix Dufour-Laperrière
58. *Trick or Treaty?* – Alanis Obomsawin
59. *Tutankhamun Decoded* – Sean Smith
60. *Une chaise pour un ange* – Raymond St-Jean
61. *Un film de chasse de filles* – Julie Lambert
62. *Vie selon Morgue, La* – Jean Fontaine
63. *Wandering Muse, The* – Tamas Wormser
64. *Wanted 18, The* – Paul Cowan, Amer Shomali



Dr Cabbie
Photo : Collection Cinémathèque québécoise

CHAPITRE 2

LE FINANCEMENT

Marielle Audet, Société de développement des entreprises culturelles

2.1 _ LE FINANCEMENT DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE

L'information statistique présentée ici ne reflète pas nécessairement l'activité annuelle de l'industrie puisqu'elle se base uniquement sur des données de gestion de programme. L'ensemble des dossiers traités en 2014-2015 visait les demandes de décision préalable présentées à la SODEC avant le 5 juin 2014, ou celles déposées après le 4 juin 2014, mais avant le 1^{er} septembre 2014 dont les travaux entourant la production étaient estimés suffisamment avancés le 4 juin 2014. Ainsi, les réductions de taux annoncées par le ministère des Finances dans son budget de juin 2014 n'affectent pas les 543 productions dont la SODEC a évalué l'admissibilité aux fins du crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise. Les taux de base du crédit d'impôt sont donc de 45 % pour certaines productions de langue française et les films en format géant et de 35 % pour les autres productions, taux qui peuvent être bonifiés d'un taux additionnel de 10 % si ces productions comportent des effets spéciaux et de l'animation informatique.

La valeur globale des 543 productions visées en 2014-2015 atteint 786 M\$ et le coût de production moyen s'élève à de 1,4 M\$. Cela représente une contraction de 6,0 % par rapport à 2013-2014 où le coût de production moyen atteignait 1,5 M\$. Entre 2012-2013 et 2013-2014, la décroissance du coût moyen de production était beaucoup plus marquée avec une baisse de 16,7 % (1,8 M\$ contre 1,5 M\$). Toutefois, les coûts de production moyens de 2012-2013 surpassaient la moyenne des cinq dernières années, qui s'élevait alors à 1,7 M\$. Toutes les catégories de production ont été affectées par des resserrements budgétaires en 2014-2015, à l'exception de l'animation qui affiche une croissance de 17,3 % depuis l'année précédente (tableau 2.1.1).

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux de ce chapitre portent sur le financement de la production cinématographique et télévisuelle indépendante. Ils sont le fruit d'une compilation faite à partir de la structure de financement de chacune des productions qui ont fait appel au programme de crédit d'impôt du Québec et qui ont obtenu de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) une décision préalable favorable (DPF), rendue en vertu du Règlement sur la reconnaissance d'un film comme film québécois aux fins de l'application des règles du crédit d'impôt remboursable.

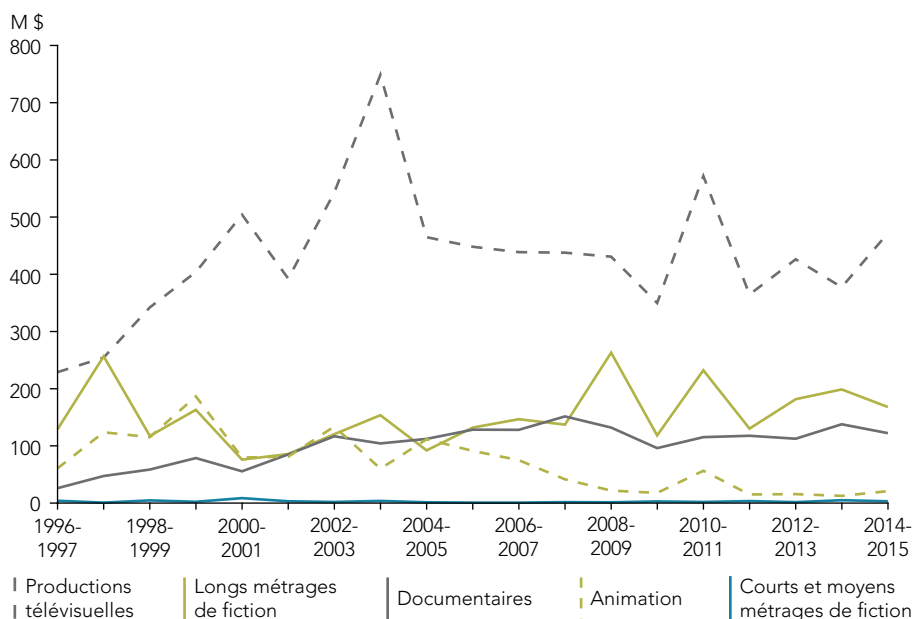
Seules les entreprises indépendantes de production sont admissibles au crédit d'impôt remboursable à la production cinématographique et télévisuelle. Par conséquent, les données relatives au financement des productions internes des sociétés d'État, telles que la Société Radio-Canada et Télé-Québec, ainsi que des chaînes spécialisées ou des télédiffuseurs privés, dont le Groupe TVA, sont exclues.

Les données présentées dans cette première partie ne tiennent pas compte des productions provenant de l'étranger et qui auraient eu accès au crédit d'impôt pour doublage ou au crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou télévisuelle. Les données relatives à ces crédits d'impôt sont présentées respectivement aux parties 2.2 et 2.3.

La Direction de l'aide fiscale aux entreprises culturelles de la SODEC analyse, année après année, un volume important de projets. Un projet fait d'abord l'objet d'une décision préalable favorable (DPF). En de rares occasions, celle-ci peut être amendée, notamment à cause d'une modification du nombre d'épisodes d'une série ou de l'ajout d'une bonification qui entraîne une variation significative du montant du crédit d'impôt. Une fois la production terminée, elle doit obtenir une certification finale. À cette étape, certains projets qui ne répondent plus aux critères établis pour diverses raisons peuvent faire l'objet d'une révocation de la décision rendue préalablement.

Le *surfinancement* est l'écart entre le coût de la production (dépenses) et les apports financiers (revenus) du projet. Parfois, le financement déclaré de certaines productions s'avère supérieur aux coûts de production de l'œuvre. Ce *surfinancement* met en évidence le pouvoir de négociation de quelques maisons de production, qui parviennent à financer leurs produits sur les marchés et à dégager un bénéfice de ces productions. La plupart du temps, il s'agit de quelques centaines de dollars ou moins; les sommes sont rarement plus importantes. Nous avons ajouté, dans les principaux tableaux, une ligne où la valeur du surfinancement est indiquée, puisqu'il est impossible de le ventiler dans la structure de production. Cette façon de procéder découle de notre principale préoccupation, soit de disposer de la valeur exacte des coûts de production. Enfin, soulignons que le surfinancement a une faible incidence sur les totaux, puisqu'il constitue moins de 1 % de la somme des devis de production de l'année 2014-2015.

Figure 2.1.1
Valeur de la production selon le type de productions, Québec, 1996-1997 à 2014-2015



Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.1.1 Les longs métrages de fiction

Le volume de longs métrages de fiction produits avec la contribution du crédit d'impôt du Québec est demeuré stable ces deux dernières années. En 2014-2015, 44 longs métrages ont été produits pour un coût de production global de 168,1 M\$, dont un crédit d'impôt du Québec de 27,0 M\$; en 2013-2014, 45 longs métrages ont été produits pour un coût de production de 198,7 M\$, dont un crédit d'impôt de 27,3 M\$. Fait important, le coût de production moyen de 3,8 M\$ en 2014-2015 est bien en deçà de la moyenne des cinq et même des dix dernières années. Ces moyennes s'élevaient respectivement à 4,4 M\$ (5 ans) et à 4,3 M\$ (10 ans) par long métrage. Cette baisse peut être attribuable, entre autres, au versement de l'apport des coproducteurs dans les longs métrages de fiction produits cette année. Ces pourcentages oscillaient entre 48,7 % et 59,6 % depuis 2010-2011, comparativement à 30 % en 2014-2015.

Tableau 2.1.1

Productions cinématographiques et télévisuelles¹, données générales selon le type de productions, Québec, 2012-2013 à 2014-2015

Catégorie	Unité	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Longs métrages						
Nombre	n	39	42	37	45	44
Coût de production	\$	170 798 312	182 189 833	181 758 482	198 711 750	168 078 815
Crédit d'impôt du Québec	\$	22 323 180	27 095 339	24 736 663	27 264 470	26 969 578
Coût de production moyen	\$	4 346 013	4 358 608	4 912 391	4 415 817	3 819 973
Courts et moyens métrages						
Nombre	n	12	16	9	28	18
Coût de production	\$	2 286 061	3 062 379	1 513 062	5 104 662	3 118 910
Crédit d'impôt du Québec	\$	333 194	472 782	221 486	791 309	581 706
Coût de production moyen	\$	185 859	186 730	168 118	182 309	173 273
Documentaires						
Nombre	n	172	180	148	178	200
Coût de production	\$	124 101 098	121 039 908	112 536 156	137 746 104	122 116 964
Crédit d'impôt du Québec	\$	19 187 481	2 102 574	19 154 269	22 403 556	22 306 362
Coût de production moyen	\$	719 844	673 942	760 379	773 855	610 585
Productions télévisuelles						
Nombre	n	238	235	199	219	274
Coût de production	\$	421 578 320	42 186 408	426 210 224	377 336 596	471 815 520
Crédit d'impôt du Québec	\$	66 147 878	76 411 196	67 940 276	69 177 851	85 614 959
Coût de production moyen	\$	1 772 082	1 793 485	2 141 760	1 722 998	1 721 954
Animation						
Nombre	n	9	7	6	5	7
Coût de production	\$	36 914 197	24 313 164	15 668 198	12 640 748	20 757 559
Crédit d'impôt du Québec	\$	3 550 496	3 166 863	2 007 691	2 163 006	3 691 973
Coût de production moyen	\$	4 012 413	3 376 828	2 611 366	2 528 150	2 965 366
Total						
Nombre	n	471	480	399	475	543
Coût de production	\$	755 677 989	752 791 692	737 686 122	731 539 860	785 887 769
Crédit d'impôt du Québec	\$	111 542 228	128 171 974	114 060 385	121 800 192	139 164 578
Coût de production moyen	\$	1 604 071	1 567 010	1 848 837	1 540 084	1 447 307

1. Les résultats des exercices 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 tiennent compte respectivement de 23, 19 et 42 projets, qui ont donné lieu à des révisions de décisions préalables rendues au cours des années précédentes. Comme la règle appliquée au traitement des données consiste à comptabiliser l'écart entre la décision originale et la décision révisée, le projet révisé n'est pas dénombré une seconde fois.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.1.2 Les courts et moyens métrages de fiction

La moyenne annuelle du nombre de courts et de moyens métrages qui font appel au crédit d'impôt depuis 5 ans s'élève à 16 productions. Cette moyenne vient relativiser la fluctuation du volume de courts et de moyens métrages des années 2012-2013 et 2013-2014 qui est de 9 et de 28 productions. En 2014-2015, ce volume est de 18 courts et moyens métrages. On observe aussi une croissance du nombre de courts et moyens métrages faisant appel au crédit d'impôt, puisque la moyenne des dix dernières années était de 12 productions. Or, le

coût de production moyen, qui atteint 173 k\$ en 2014-2015, demeure sous la moyenne des cinq et même des dix dernières années. Les coûts de production moyens pour ces périodes étaient respectivement de 187 k\$ et de 186 k\$.

Ce portrait est très fragmentaire, car un nombre plus important de courts et de moyens métrages sont effectivement réalisés chaque année au Québec. Il faut noter que les courts et moyens métrages sont généralement produits par de petites maisons de production, qui doivent souvent différer certains coûts pour compléter la structure financière de leurs films

et que les frais de main-d'œuvre différés sont réducteurs dans le calcul du crédit d'impôt. De plus, quelques courts et moyens métrages d'animation ou documentaires sont exclus de cette catégorie.

2.1.3 Les documentaires Voir errata.

Le nombre de productions documentaires affiche une croissance de 12,4 % par rapport à 2013-2014, mais le coût de production moyen a diminué de 21,1 %. Au total, 200 productions ont reçu 27,5 M\$ en crédits d'impôt au cours de l'année 2014-2015. Les documentaires destinés à la télévision se répartissent comme suit : 86 émissions uniques, 36 miniséries

et 64 séries. Après une forte hausse en 2013-2014, le coût de production moyen des miniséries est redescendu à 873,7 k\$. Quant aux émissions uniques et aux séries documentaires, leurs coûts de production moyens ont subi deux baisses consécutives depuis 2012-2013. Le recul est particulièrement marqué dans le cas des séries entre les années financières de 2013-2014 et de 2014-2015, avec 35,9% d'écart. L'absence de coproductions dans ce format en 2014-2015 pourrait en partie expliquer cette chute. Quatorze longs métrages documentaires destinés aux salles de cinéma ont été produits en 2013-2014 de même qu'en 2014-2015. Toutefois, le coût moyen de production de ce format a augmenté de 5,6% en 2014-2015, passant de 388,3 k\$ à 410,1 k\$ (tableau 2.1.2).

2.1.4 Les productions télévisuelles

Après une baisse marquée du volume de productions télévisuelles en 2012-2013, la tendance s'est renversée. Ainsi, on est passé de 199 productions en 2012-2013 à 274 en 2014-2015. Par contre, le coût de production moyen a subi une baisse, passant de 2,1 M\$ en 2012-2013 à 1,7 M\$ en 2013-2014, pour se maintenir à 1,7 M\$ en 2014-2015. On observe une augmentation graduelle du nombre de fictions depuis deux ans, passant de 52 en 2012-2013 à 91 en 2014-2015, mais aussi à une baisse graduelle du coût de production moyen. En effet, si ce coût moyen atteignait 4,9 M\$ en 2012-2013, il n'est plus que de 2,9 M\$ en 2014-2015. Cet écart est causé par la baisse de l'apport des coproducteurs étrangers aux structures

de financement des fictions télévisuelles ces deux dernières années. Au total, 108 décisions ont été rendues en 2014-2015 dans le cas des magazines. Ils ont reçu 823 k\$ en crédits d'impôt pour un coût de production global 88,9 M\$. Le coût de production moyen a reculé de 14,7% depuis 2013-2014, passant de 965 k\$ en 2013-2014 à 823,0 k\$ en 2014-2015. Après une baisse importante en 2012-2013, le nombre de variétés s'est rétabli au même niveau qu'en 2012-2012 avec 75 productions, mais avec un coût de production moyen supérieur. En 2014-2015, il atteint 1,6 M\$ contre 1,1 M\$ en 2011-2012 (tableau 2.1.3).

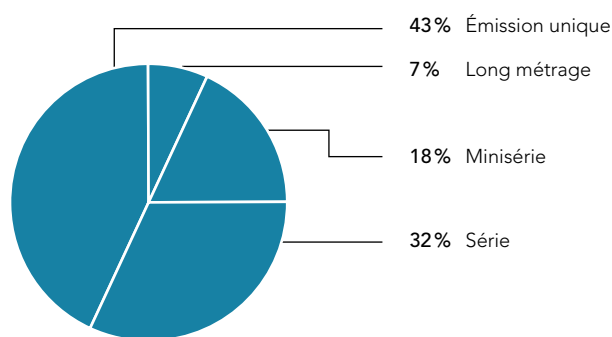
Tableau 2.1.2

Documentaires, données générales selon le format, Québec, 2010-2011 à 2014-2015

Catégorie	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Émission unique						
Nombre	n	83	129	76	84	86
Coût de production	\$	33 534 411	47 499 263	34 480 440	30 897 601	28 487 179
Crédit d'impôt du Québec	\$	6 320 859	8 685 935	6 869 368	5 363 958	5 563 151
Coût de production moyen	\$	404 029	368 211	453 690	367 829	331 246
Financement public	%	46,3	46,1	59,2	38,7	43,8
Long métrage						
Nombre	n	9	16	6	14	14
Coût de production	\$	7 075 813	11 522 368	1 412 493	5 436 325	5 741 795
Crédit d'impôt du Québec	\$	1 098 959	2 358 659	295 337	1 165 115	1 164 667
Coût de production moyen	\$	786 201	720 148	235 416	388 309	410 128
Financement public	%	50,0	50,4	80,1	58,5	62,7
Minisérie						
Nombre	n	22	24	24	23	36
Coût de production	\$	20 559 714	11 537 013	16 041 503	22 961 649	31 454 175
Crédit d'impôt du Québec	\$	2 778 795	2 182 352	2 443 230	2 974 676	5 203 130
Coût de production moyen	\$	934 532	480 709	668 396	998 333	873 727
Financement public	%	39,4	50,7	55,1	26,4	35,7
Série						
Nombre	n	49	40	42	57	64
Coût de production	\$	54 089 798	46 981 939	60 601 721	78 450 529	56 433 816
Crédit d'impôt du Québec	\$	9 764 234	8 074 988	9 546 334	12 899 807	10 375 414
Coût de production moyen	\$	1 103 873	1 174 548	1 442 898	1 376 325	881 778
Financement public	%	45,6	42,6	48,6	32,1	37,4
Total						
Nombre	n	163	209	148	178	200
Coût de production	\$	115 259 735	117 540 582	112 536 156	137 746 104	122 116 964
Crédit d'impôt du Québec	\$	19 962 847	21 301 934	19 154 269	22 403 556	22 306 362
Coût de production moyen	\$	707 115	562 395	760 379	773 855	610 585
Financement public	%	45,0	45,6	52,0	33,7	39,7

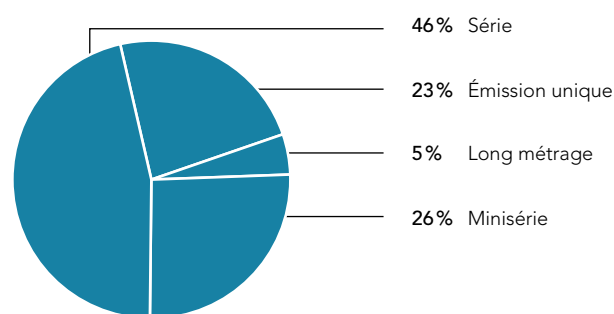
Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.1.2
Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2014-2015



Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.1.3
Répartition du coût de production des documentaires selon le format, Québec, 2014-2015



Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.3
Productions télévisuelles, données générales selon le genre, Québec, 2010-2011 à 2014-2015

	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Fictions						
Nombre	n	80	53	52	71	91
Coût de production	\$	372 212 064	183 101 640	256 979 693	210 628 206	266 270 106
Crédit d'impôt du Québec	\$	58 901 324	33 255 972	38 413 884	38 463 875	49 589 644
Coût de production moyen	\$	4 652 651	3 454 748	4 941 917	2 966 594	2 926 045
Financement public	%	31,8	36,8	30,9	38,0	38,1
Magazines						
Nombre	n	96	110	94	81	108
Coût de production	\$	95 672 443	99 082 547	87 028 668	78 161 505	88 887 421
Crédit d'impôt du Québec	\$	17 234 704	18 075 467	15 685 371	14 168 173	16 446 628
Coût de production moyen	\$	996 588	900 750	925 837	964 957	823 032
Financement public	%	31,0	31,3	30,5	34,2	31,6
Variétés						
Nombre	n	72	74	53	67	75
Coût de production	\$	103 892 423	82 608 582	82 201 864	88 546 885	116 657 992
Crédit d'impôt du Québec	\$	17 501 364	14 354 062	13 841 021	16 545 803	19 578 687
Coût de production moyen	\$	1 442 950	1 116 332	1 550 979	1 321 595	1 555 440
Financement public	%	32,7	32,0	32,3	30,0	28,7
Total	n	248	237	199	219	274
Coût de production	\$	571 776 930	364 792 769	426 210 225	377 336 596	471 815 520
Crédit d'impôt du Québec	\$	93 637 392	65 685 501	67 940 276	69 177 851	85 614 959
Coût de production moyen	\$	2 305 552	1 539 210	2 141 760	1 722 998	1 721 954
Financement public	%	31,8	34,2	33,1	35,3	34,5

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

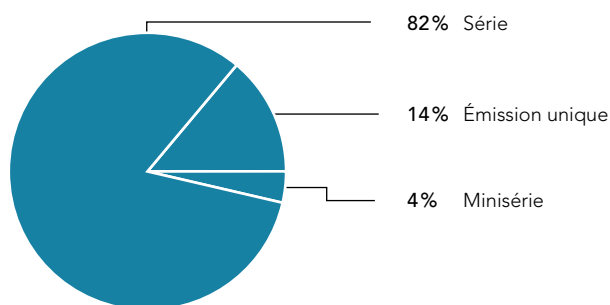
Tableau 2.1.4
Productions télévisuelles¹ selon le format, Québec, 2014-2015

		Émission unique	Minisérie	Série
Productions	n	38	10	226
Coût de production	\$	27 170 087	11 602 545	433 042 888
Coût de production moyen	\$	715 002	1 160 255	1 916 119

1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

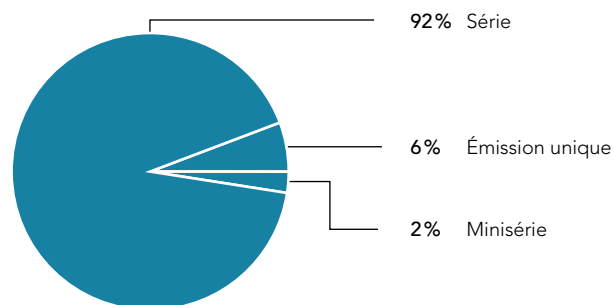
Figure 2.1.4
Répartition des productions télévisuelles¹ selon le format, Québec, 2014-2015



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

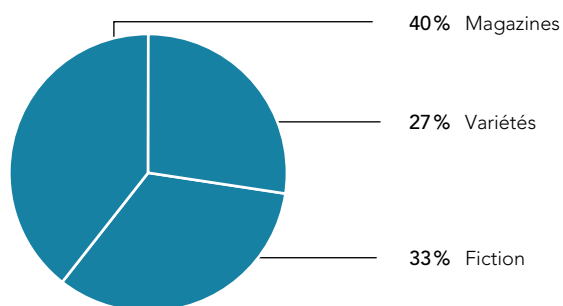
Figure 2.1.5
Répartition du coût des productions télévisuelles¹ selon le format, Québec, 2014-2015



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

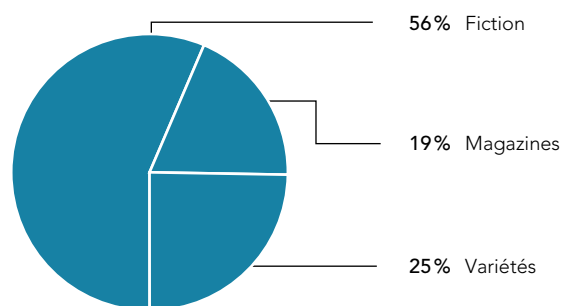
Figure 2.1.6
Répartition des productions télévisuelles¹ selon le genre, Québec, 2014-2015



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.1.7
Répartition du coût des productions télévisuelles¹ selon le genre, Québec, 2014-2015



1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.1.5 Les productions d'animation

Le volume des productions d'animation se maintient au même niveau depuis 2012-2013 avec une moyenne annuelle de six productions. En 2014-2015, le coût de production moyen atteint près de 3,0 M\$, ce qui représente une amélioration par rapport à 2013-2014, dont le coût de production moyen était de 2,5 M\$. Malgré cela, il demeure en deçà de la moyenne des cinq dernières années, qui atteignait 3,4 M\$ et de celle des dix dernières années, qui égalait 4,0 M\$.

2.1.6 Les coproductions Voir errata.

Pour une deuxième année consécutive, on assiste à une baisse importante de l'apport des coproducteurs. En long métrage, le nombre de coproductions majoritairement québécoises est passé de quatre en 2013-2014 à huit en 2014-2015, et les coproductions minoritaires de dix à cinq. Si bien que l'apport des coproducteurs pour le long métrage de fiction s'est contracté de 25,2% depuis un an. Le coût de production moyen se situe à près de 3,9 M\$ en 2014-2015 comparativement à 8,0 M\$ en 2013-2014. Pour le documentaire, le nombre de coproductions a été particulièrement élevé en 2013-2014 avec neuf coproductions majoritaires et onze coproductions minoritaires. L'apport des coproducteurs dans les structures

de financement a atteint la valeur de 17,1 M\$, ce qui est deux fois plus élevé que les résultats des années 2011-2012 et 2012-2013, avec respectivement 8,5 M\$ et 9 M\$. En 2014-2015, cet apport a atteint 8,0 M\$, un recul par rapport à 2011-2012. Le nombre de coproductions minoritaires est passé de onze en 2013-2014 à quatre en 2014-2015, et le nombre de coproductions majoritaires s'est maintenu à neuf au cours de ces deux années. En général, l'apport annuel des coproducteurs était plutôt élevé du côté des productions télévisuelles, avoisinant les 40 à 60 M\$. Ces deux dernières années, on assiste à une baisse importante de cet apport. En 2013-2014, l'apport des coproducteurs n'est plus de que 7 M\$ et en 2014-2015, de près de 5 M\$ (tableau 2.1.5).

Tableau 2.1.5

Voir errata.**Coproductions cinématographiques et télévisuelles, données générales selon le type de productions, Québec, 2010-2011 à 2014-2015**

Catégorie	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Longs métrages						
Nombre total	n	15	11	10	14	13
Majoritairement québécois	n	6	4	4	4	8
Coût de production	\$	113 202 650	70 572 710	105 711 961	112 148 134	98 106 042
Apport des coproducteurs	\$	52 636 671	37 897 243	66 349 349	63 720 120	47 671 176
Coût de production moyen	\$	7 546 843	6 415 701	10 571 196	8 010 581	7 546 619
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	48,7	59,6	58,2	56,4	58,4
Courts et moyens métrages						
Nombre total	n	..	..	..	..	..
Majoritairement québécois	n	..	..	..	..	..
Coût de production	\$	..	..	..	..	..
Apport des coproducteurs	\$	..	..	..	..	..
Coût de production moyen	\$	..	..	..	..	..
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	..	..	..	..	..
Documentaires						
Nombre total	n	17	15	11	20	13
Majoritairement québécois	n	8	8	4	9	9
Coût de production	\$	24 094 698	18 004 603	15 697 060	33 082 245	16 216 506
Apport des coproducteurs	\$	11 896 680	8 461 180	8 996 916	17 053 659	8 047 332
Coût de production moyen	\$	1 417 335	1 200 307	1 427 005	1 654 112	1 247 424
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	20,9	18,8	13,9	24,0	13,3
Productions télévisuelles et animation						
Nombre total	n	18	12	9	4	3
Majoritairement québécoises	n	6	2	2	x	X
Coût de production	\$	138 388 077	19 646 199	69 800 952	x	X
Apport des coproducteurs	\$	95 682 480	12 744 151	58 397 988	7 000 000	4 950 599
Coût de production moyen	\$	7 688 226	1 637 183	7 755 661	x	x
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	32,8	5,2	16,4	x	x
Nombre total	n	50	38	30	38	29
Majoritairement québécoise	n	20	14	10	x	17
Coût de production	\$	275 685 425	108 223 512	191 209 973	159 860 826	114 322 548
Apport des coproducteurs	\$	160 215 831	59 102 574	133 744 253	87 899 118	55 718 508
Coût de production moyen	\$	5 513 709	2 847 987	6 373 666	4 206 864	4 397 021
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	28,2	17,2	25,9	19,9	15,8

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.6

Productions cinématographiques et télévisuelles, structure de financement selon le type de productions, Québec, 2014-2015

	Longs métrages		Courts et moyens métrages		Documentaires		Productions télévisuelles		Animation	
	n	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
A. Investissement	78 509 567	65,2	1 807 328	57,8	39 696 905	34,6	144 647 818	30,6	9 156 470	47,8
B. Montants différés	3 219 957	2,7	431 599	13,8	150 629	0,1	333 984	0,1	–	–
C. Autres apports	30 281 005	25,1	704 054	22,5	33 829 058	29,5	106 412 916	22,5	6 710 859	35,0
D. Préventes	8 419 333	7,0	184 041	5,9	40 956 579	35,7	220 700 323	46,7	3 286 090	17,2
Part nationale (A-D)	120 429 861	100,0	3 127 022	100,0	114 633 170	100,0	472 095 041	100,0	19 153 419	100,0
E. Coproducteurs	47 671 176	...	–	...	8 047 332	...	3 325 550	...	1 625 049	–
Financement total	168 101 037	...	3 127 022	...	122 680 502	...	475 420 591	...	20 778 468	...

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.1.7 Le soutien public **Voir errata.**

En 2014-2015, le soutien public totalise 304,7 M et compte pour 38,6 % des coûts de production totaux, qui s'élèvent à 790,1 M\$. Les investissements publics directs représentent 21,6 % et les investissements publics indirects 78,4 % des investissements publics. À noter que la contribution du Fonds des médias du Canada est maintenant répartie selon sa part publique et privée, ce qui a pour conséquence de donner un portrait plus juste du soutien public (tableau 2.1.7).

Le soutien public décrit ici ne tient compte que des investissements qui font partie du montage financier des films.

- *L'investissement public direct* est constitué des sources suivantes : soutien de la SODEC, de Téléfilm Canada (y compris le mini-traité) et de l'ONF. Cet investissement représente 8,3 % des coûts totaux de production de 2014-2015.
- *Le financement public indirect* est composé des sources suivantes : le crédit d'impôt du Québec, le crédit d'impôt du Canada, le Fonds des médias du Canada (part publique de 36,91 %), les commandites publiques et les autres apports publics. Ce financement représente 30,2 % des coûts totaux de production de 2014-2015.

Tableau 2.1.7

Voir errata.

Productions cinématographiques et télévisuelles, financement public selon le type de productions, Québec, 2012-2013 à 2014-2015

	Unité	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Longs métrages						
Nombre	n	36	41	52	31	37
Coût de production	\$	158 741 109	185 089 036	232 311 415	130 088 701	181 758 482
Financement public total	%	48,1	46,7	57,6	49,7	46,0
Investissements publics directs ¹	%	31,5	30,4	38,1	31,3	29,2
Financement public indirect ²	%	16,5	16,3	19,5	18,4	16,8
Courts et moyens métrages						
Nombre	n	10	11	10	17	9
Coût de production	\$	1 991 901	2 267 638	2 053 101	3 522 161	1 513 062
Financement public total	%	58,6	58,3	49,8	59,8	64,4
Investissements publics directs ¹	%	29,3	30,0	25,4	27,4	39,1
Financement public indirect ²	%	29,3	28,3	24,4	32,4	25,3
Documentaires						
Nombre	n	169	164	163	209	148
Coût de production	\$	119 923 724	114 668 158	115 259 735	117 540 582	112 536 156
Financement public total	%	39,2	42,3	44,8	45,4	43,3
Investissements publics directs ¹	%	10,1	11,4	12,8	12,7	11,9
Financement public indirect ²	%	29,1	30,9	32,1	32,7	31,4
Productions télévisuelles						
Nombre	n	249	218	248	237	199
Coût de production	\$	473 310 864	427 677 533	571 776 930	364 792 769	426 210 224
Financement public total	%	32,9	35,7	35,0	37,4	34,4
Investissements publics directs ¹	%	56,0	5,4	5,2	5,3	5,3
Financement public indirect ²	%	27,3	30,2	29,8	32,0	29,1
Animation						
Nombre	n	10	8	8	10	6
Coût de production	\$	4 512 390	26 357 019	56 507 668	14 991 648	15 668 198
Financement public total	%	17,6	25,8	22,4	30,7	27,4
Investissements publics directs ¹	%	2,0	5,3	5,8	2,7	5,3
Financement public indirect ²	%	15,7	20,6	16,6	27,9	22,2
Total						
Nombre	n	474	441	482	504	399
Coût de production	\$	799 091 488	756 059 385	977 908 849	630 935 861	737 686 122
Financement public total	%	36,0	39,1	41,4	41,9	38,8
Investissements publics directs ¹	%	11,3	12,5	14,1	12,2	12,3
Financement public indirect ²	%	24,8	26,6	27,3	29,7	26,5

1. Investissements publics directs : SODEC, Téléfilm Canada, Minitraité et ONF.

2. Financement public indirect : Crédit d'impôt du Québec, crédit d'impôt du Canada, Fonds canadien de télévision (part publique 2012-2013 : 36,9 %; 2013-2014 : 34,7 %; 2014-2015 : 36,9 %), commandites publiques, autres apports publics.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Le soutien public varie selon les catégories de production. Il représente :

- 46,5% des coûts de production des longs métrages de fiction ;
- 66,3% des coûts de production des courts et moyens métrages de fiction ;
- 39,7% des coûts de production des documentaires ;
- 34,5% des coûts de production des productions télévisuelles ;
- 56,0% des coûts de production des productions en animation.

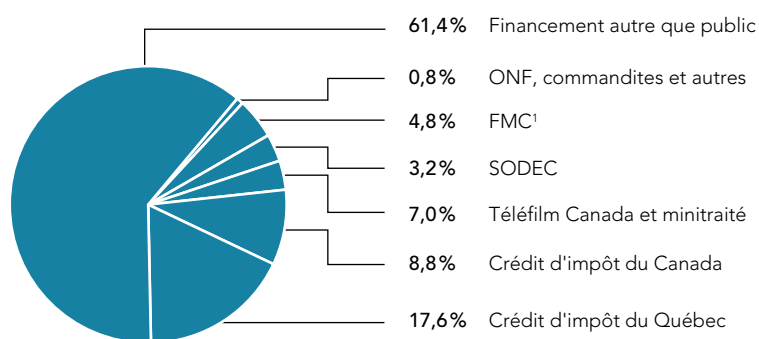
Voir errata.

Le soutien public direct pour le documentaire (5,4%) et pour les productions télévisuelles (2,2%) est beaucoup moins élevé que pour les longs métrages (46,5%) et les courts et moyens métrages (66,3%) de fiction. Pour l'animation, il est de 13,4%.

Le financement public indirect varie de 32,3% à 42,6%, sauf dans le cas des longs métrages de fiction où il est de 19,8%.

Figure 2.1.8

Financement de la production cinématographique et télévisuelle, Québec, 2014-2015



1. Le Fonds des médias du Canada est alimenté en partie par les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) et par le gouvernement fédéral. En 2014-2015, la contribution de ce dernier équivaut à 36,9 % du Fonds.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.8

Productions cinématographiques et télévisuelles, répartition du financement public selon le type de productions, Québec, 2014-2015

Catégorie	\$	%
Longs métrages de fiction	78 143 276	25,6
Courts et moyens métrages de fiction	2 072 028	0,7
Documentaires	48 644 130	16,0
Productions télévisuelles	164 220 868	53,9
Animation	11 626 939	3,8
Total	304 707 241	100,0

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.9

Productions cinématographiques et télévisuelles, financement fédéral¹ et provincial² selon le type de productions, Québec, 2012-2013 à 2014-2015

Catégorie	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
Longs métrages	35 179 964	48 188 663	41 404 935	52 873 849	31 391 748	46 645 828
Courts et moyens métrages	28 778	811 486	199 697	2 441 309	44 821	1 541 706
Documentaires	16 330 072	20 831 528	21 216 511	24 868 031	21 364 551	25 450 362
Productions télévisuelles	57 025 653	68 065 276	64 833 343	69 402 851	77 960 208	85 839 959
Animation	1 581 938	2 228 691	1 320 394	2 863 006	3 682 856	5 008 973
Total³	104 296 404	140 125 644	127 744 354	152 449 046	134 444 184	164 486 828

1. Financement fédéral : Téléfilm Canada, Minitraité, ONF, Fonds des médias du Canada (part publique) et crédit d'impôt du Canada.

2. Financement provincial : SODEC et crédit d'impôt du Québec.

3. Certaines contributions publiques, qui sont parfois fédérales et parfois provinciales (commandites publiques et autres apports publics), n'ont pas été comptabilisées.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.1.8 La langue

À cause du caractère confidentiel de certaines données, les catégories « animation » et « court et moyen métrage » ont été exclues de l'analyse, et les productions tournées dans une langue autre que le français ont été regroupées en une seule catégorie. De plus, afin de dresser un portrait représentatif de la langue de tournage de la production cinématographique et télévisuelle québécoise, les données sur les coproductions minoritaires ont été retirées de cette section.

Dans l'ensemble, 89,5% des productions entièrement québécoises et majoritairement québécoises ayant obtenu du crédit d'impôt en 2014-2015 ont été tournées en français, avec un coût de production moyen de 4,9 M\$, tandis que 10,5% ont été tournées dans une langue autre que le français, avec un coût de production moyen de 7,1 M\$. L'anglais est la langue de 86,8% des productions tournées dans une langue autre que le français. La part des longs métrages tournés dans une langue autre que le français s'élève à

23,1%, tandis que celle des documentaires et des productions télévisuelles sont respectivement de 12,8% et 7,0% (tableau 2.1.10).

Le coût de production moyen des œuvres tournées dans une langue autre que le français est supérieur à celui des productions tournées en français dans toutes les catégories. Cet écart est de 24,8% pour le long métrage, 42,4% pour le documentaire et 36,0% pour la production télévisuelle.

Tableau 2.1.10

Productions cinématographiques et télévisuelles¹ selon la langue², Québec, 2012-2013 à 2014-2015

Catégorie	2012-2013			2013-2014			2014-2015		
	Coût de production		Coût de production moyen	Coût de production		Coût de production moyen	Coût de production		Coût de production moyen
	n	\$		n	\$		n	\$	
Longs métrages									
Français	26	99 391 062	3 822 733	27	80 294 176	2 973 858	30	80 552 940	2 685 098
Autres langues ³	5	20 579 072	4 115 814	8	49 737 772	6 217 222	9	32 137 245	3 570 805
Documentaires									
Français	110	50 743 171	461 302	129	63 242 387	490 251	171	89 732 977	524 754
Autres langues ³	31	53 089 565	1 712 567	38	56 395 207	1 484 084	25	22 711 934	908 477
Productions télévisuelles									
Français	180	343 921 730	1 910 676	204	336 677 889	1 650 382	253	416 613 509	1 646 694
Autres langues ³	13	23 557 806	1 812 139	15	40 658 706	2 710 580	19	48 901 011	2 573 737
Total									
Français	316	494 055 962	6 194 711	360	480 214 452	1 333 929	454	586 899 426	4 856 546
Autres langues ³	49	97 226 443	7 640 520	61	146 791 685	2 406 421	53	103 750 190	7 053 020

1. Elles incluent les productions québécoises et les coproductions majoritairement québécoises.

2. Les courts et les moyens métrages, ainsi que les films d'animation, sont exclus.

3. La catégorie « Autres langues » comprend toutes les productions qui ont été tournées dans une autre langue que le français et toutes les productions multilingues. Les productions multilingues peuvent contenir des productions qui sont tournées en français ou en anglais.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.1.11

Structure de financement¹ des productions cinématographiques et télévisuelles selon le type de productions, Québec, 2014-2015

	Longs métrages		Courts et moyens métrages		Documentaires		Productions télévisuelles		Animation	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Nombre de productions (n)	44		18		200		274		7	
A. Investissements	78 509 567	65,2	1 807 328	57,8	39 696 905	34,6	144 647 818	30,6	9 156 470	47,8
SODEC	19 676 250	25,1	960 000	53,1	3 144 000	7,9	225 000	0,2	1 317 000	14,4
Téléfilm Canada	25 089 807	32,0	—	—	337 217	0,8	—	—	1 450 000	15,8
Fonds des médias du Canada (part publique)	—	—	—	—	2 684 981	6,8	10 401 987	7,2	—	—
Fonds des médias du Canada (part privée)	—	—	—	—	4 589 419	11,6	17 780 043	12,3	—	—
Minitraité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ONF	91 749	0,1	10 782	0,6	476 162	1,2	—	—	12 396	0,1
Investissements du producteur	4 729 113	6,0	254 840	14,1	5 795 754	14,6	19 660 608	13,6	1 219 756	13,3
Crédit d'impôt du Québec	26 969 578	34,4	581 706	32,2	22 306 362	56,2	85 614 959	59,2	3 691 973	40,3
Télédiffuseurs français	425 000	0,5	—	—	100 000	0,3	1 820 772	1,3	25 000	0,3
Télédiffuseurs anglais	—	—	—	—	—	—	3 073 273	2,1	195 000	2,1
Distributeurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Apports nets d'investisseurs privés (abris fiscaux)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres investissements (fonds privés)	1 113 070	1,4	—	—	263 009	0,7	5 116 416	3,5	790 000	8,6
Autres investissements	415 000	0,5	—	—	—	—	954 760	0,7	455 345	5,0
B. Sommes différées	3 219 957	2,7	431 599	13,8	150 629	0,1	333 984	0,1	—	—
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	3 134 008	97,3	431 599	100,0	140 475	93,3	159 066	47,6	—	—
Maisons de service	85 949	2,7	—	—	10 154	6,7	174 918	52,4	—	—
C. Autres apports	30 281 005	25,1	704 054	22,5	33 829 058	29,5	106 412 916	22,5	6 710 859	35,0
Crédit d'impôt du Canada	6 097 155	20,1	34 039	4,8	11 724 217	34,7	50 066 885	47,0	1 493 051	22,2
Fonds des médias du Canada (part publique)	113 037	0,4	—	—	6 141 974	18,2	17 491 335	16,4	727 409	10,8
Fonds des médias du Canada (part privée)	193 212	0,6	—	—	10 498 433	31,0	29 897 814	28,1	1 243 355	18,5
Commandites privées	601 321	2,0	41 472	5,9	895 717	2,6	6 095 861	5,7	—	—
Commandites publiques	—	—	—	—	76 015	0,2	200 551	0,2	—	—
Prêts	11 931 017	39,4	87 450	12,4	—	—	752 000	0,7	—	—
Services de télédiffuseurs	—	—	—	—	—	—	201 804	0,2	—	—
Apports maisons de service	327 050	1,1	29 672	4,2	69 588	0,2	—	—	161 934	2,4
Apports fonds privés	325 000	1,1	—	—	1 310 820	3,9	950 900	0,9	150 000	2,2
Autres apports privés	10 587 513	35,0	25 920	3,7	1 359 092	4,0	535 616	0,5	—	—
Autres apports publics	105 700	0,3	485 501	69,0	1 753 202	5,2	220 150	0,2	2 935 110	43,7
D. Préventes	8 419 333	7,0	184 041	5,9	40 956 579	35,7	220 700 323	46,7	3 286 090	17,2
Télédiffuseurs français	228 157	2,7	—	—	29 153 412	71,2	201 800 069	91,4	2 566 725	78,1
Télédiffuseurs anglais	225 287	2,7	18 000	9,8	5 566 616	13,6	13 040 494	5,9	429 365	13,1
Télédiffuseurs autres langues	—	—	—	—	40 000	0,1	24 750	—	—	—
Télédiffuseurs hors Québec	—	—	—	—	2 302 746	5,6	—	—	—	—
Distributeurs	6 762 283	80,3	166 041	90,2	3 893 805	9,5	3 835 010	1,7	290 000	8,8
Distributeurs étrangers	1 100 000	13,1	—	—	—	—	2 000 000	0,9	—	—
Exportateurs	103 606	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—
Part nationale (A-D)	120 429 861	100,0	3 127 022	100,0	114 633 170	100,0	472 095 041	100,0	19 153 419	100,0
E. Coproducteurs	47 671 176	...	—	...	8 047 332	...	3 325 550	...	1 625 049	...
Coproducteurs	47 671 176	...	—	...	8 047 332	...	3 325 550	...	1 625 049	...
Financement total	168 101 037	...	3 127 022	...	122 680 502	...	475 420 591	...	20 778 468	...
Surfinancement	-22 222	...	-8 112	...	-563 538	...	-3 605 071	...	-20 909	...
Coût de production total	168 078 815	...	3 118 910	...	122 116 964	...	471 815 520	...	20 757 559	...
Coût de production moyen	3 819 973	...	173 273	...	610 585	...	1 721 954	...	2 965 366	...
Crédit d'impôt du Québec	26 969 578	...	581 706	...	22 306 362	...	85 614 959	...	3 691 973	...
Taux effectif du crédit d'impôt	22,4	...	18,6	...	19,5	...	18,1	...	19,3	...

1. À l'exception des productions non admissibles au Programme québécois de crédit d'impôt.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Voir errata.

Tableau 2.1.12

Structure de financement¹ des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2014–2015

	Québécoises		Coproductions		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%
Nombre de productions (n)	514		29		543	
A. Investissements	247 329 665	37,2	26 488 423	41,6	273 818 088	37,5
SODEC	23 497 750	9,5	1 824 500	6,9	25 322 250	9,2
Téléfilm Canada	21 269 467	8,6	5 607 557	21,2	26 877 024	9,8
Fonds des médias du Canada (part publique)	12 612 509	5,1	474 459	1,8	13 086 969	4,8
Fonds des médias du Canada (part privée)	21 558 473	8,7	810 990	3,1	22 369 462	8,2
Ministère	–	–	–	–	–	–
ONF	336 340	0,1	254 749	1,0	591 089	0,2
Investissements du producteur	29 786 368	12,0	1 873 703	7,1	31 660 071	11,6
Crédit d'impôt du Québec	124 761 287	50,4	14 403 291	54,4	139 164 578	50,8
Télédiffuseurs français	2 345 772	0,9	25 000	0,1	2 345 772	0,9
Télédiffuseurs anglais	3 268 273	1,3	–	–	3 268 273	1,2
Distributeurs	–	–	–	–	–	–
Apports nets d'investisseurs privés (abris fiscaux)	–	–	–	–	–	–
Autres investissements (fonds privés)	6 523 666	2,6	758 829	2,9	7 282 495	2,7
Autres investissements	1 369 760	0,6	455 345	1,7	1 825 105	0,7
B. Sommes différées	3 827 556	0,6	308 611	0,5	4 136 167	0,6
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	3 642 386	95,2	222 760	72,2	3 865 146	93,4
Maisons de service	185 170	4,8	85 851	27,8	271 021	6,6
C. Autres apports	147 182 992	22,1	30 754 901	48,3	177 937 893	24,4
Crédit d'impôt du Canada	64 143 185	43,6	5 272 162	17,1	69 415 347	39,0
Fonds des médias du Canada (part publique)	23 734 341	16,1	739 414	2,4	24 473 755	13,8
Fonds des médias du Canada (part privée)	40 568 940	27,6	1 263 875	4,1	41 832 815	23,5
Commandites privées	7 634 371	5,2	–	–	7 634 371	4,3
Commandites publiques	276 566	0,2	–	–	276 566	0,2
Prêts	839 450	0,6	11 931 017	38,8	11 931 017	6,7
Services de télédiffuseurs	201 804	0,1	–	–	201 804	0,1
Apports maisons de service	443 244	0,3	145 000	0,5	588 244	0,3
Apports fonds privés	2 625 720	1,8	111 000	0,4	2 736 720	1,5
Autres apports privés	1 664 708	1,1	10 843 433	35,3	12 508 141	7,0
Autres apports publics	5 050 663	3,4	449 000	1,5	5 050 663	2,8
D. Préventes	267 409 113	40,2	6 137 253	9,6	273 546 366	37,5
Télédiffuseurs français	230 570 837	86,2	3 177 526	51,8	233 748 363	85,5
Télédiffuseurs anglais	18 510 999	6,9	768 763	12,5	19 279 762	7,0
Télédiffuseurs autres langues	64 750	–	–	–	–	–
Télédiffuseurs hors Québec	2 275 546	0,9	27 200	0,4	2 302 746	0,8
Distributeurs	13 476 981	5,0	1 470 158	24,0	14 947 139	5,5
Distributeurs étrangers	2 510 000	0,9	590 000	9,6	590 000	0,2
Exportateurs	–	–	103 606	1,7	103 606	–
Part nationale (A–D)	665 749 326	100,0	63 689 187	100,0	729 438 514	100,0
E. Coproducteurs	–	...	60 669 107	...	60 669 107	...
Coproducteurs	–	...	60 669 107	...	60 669 107	...
Financement total	665 749 326	...	124 358 294	...	790 107 621	...
Surfinancement	–4 188 622	...	–31 230	...	–4 219 852	...
Coût de production total	661 560 704	...	124 327 064	...	785 887 769	...
Coût de production moyen	1 287 083	...	4 287 140	...	1 447 307	...
Crédit d'impôt du Québec	124 761 287	...	14 403 291	...	139 164 578	...
Taux effectif du crédit d'impôt	18,9	...	11,6	...	17,7	...

1. À l'exception des productions non admissibles au Programme québécois de crédit d'impôt.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.2 LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LE DOUBLAGE DE FILMS

Le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films a été annoncé dans un bulletin d'information du ministère des Finances, en 1997. Ce crédit vise exclusivement les activités de doublage réalisées au Québec, que celles-ci soient destinées au marché des salles, de la télévision ou de la vente au détail. Le taux applicable aux dépenses admissibles pour le crédit d'impôt a été abaissé à 28 % pour les productions complétées après le 31 août 2014, puis majoré à nouveau à 35 % pour les doublages complétés après le 26 mars 2015. Le plafond des dépenses a été maintenu à 45 % de la valeur du contrat de doublage. Rappelons que la SODEC, gestionnaire de cette mesure fiscale, a rendu ses premières décisions en 1999-2000.

Une précision s'impose quant à la lecture des données ci-dessous. En effet, les résultats d'une année financière reliés au crédit d'impôt pour le doublage rendent compte d'activités de doublage qui peuvent s'être déroulées au cours de trois ou quatre années civiles différentes. La compilation annuelle des dépenses affectées au doublage est donc largement tributaire de la date de dépôt des demandes de crédit d'impôt et non de la date de production de ces doublages en soi. Une répartition des projets selon l'année de production (plutôt que celle du traitement de la demande de crédit d'impôt) permet d'obtenir un portrait chronologique de la valeur des services de doublage rendus. Afin d'obtenir une idée plus précise des activités de l'industrie, le présent chapitre expose donc d'abord les données de gestion du crédit d'impôt (selon l'année de traitement des demandes) et ensuite, les résultats de production du doublage (selon l'année des doublages). Enfin, indiquons que les résultats d'une année civile peuvent être rétroactivement modifiés, et les plus récents demeurer assez fragmentaires. L'ensemble des dossiers traités en 2014-2015 ne concerne que des productions dont le doublage était complété au 31 août 2014, et qui ont par conséquent bénéficié d'un taux de 35 %.

Pour l'année financière 2014-2015, la SODEC a certifié le doublage de 469 productions dont le crédit d'impôt total est

	Taux	Plafond des dépenses admissibles
Du 19 décembre 1997 au 31 août 2003	33,⅓ %	40,5 %
Du 1 ^{er} septembre 2003 au 19 mars 2009	29,1667 %	40,5 %
Du 20 mars 2009 au 31 mars 2010	30,0 %	40,5 %
Du 1 ^{er} avril 2010 au 31 août 2014	35,0 %	45,0 %
Du 1 ^{er} septembre 2014 au 26 mars 2015	28,0 %	45,0 %
À compter du 27 mars 2015	35,0 %	45,0 %

estimé à 4,2 M\$. La valeur annuelle globale des contrats de doublage s'élève à 27,9 M\$, dont 15,3 M\$ constituent des dépenses de main-d'œuvre admissibles au crédit d'impôt. Les dépenses admissibles se répartissent comme suit : 8,8 M\$ alloués à la rémunération des comédiens (57,8 %) et 6,4 M\$ à la prestation des autres services de doublage (42,2 %). En 2013-2014, 357 doublages étaient certifiés pour une valeur des contrats qui atteignait 20,4 M\$ et un crédit d'impôt estimé à 3,1 M\$. Le taux de croissance annuel moyen du nombre de dossiers déposés depuis cinq ans s'élève à 3,7 %. Le volume de dossiers autorisés et refusés reflète donc cette croissance des dépôts. Une autre nuance s'impose quant au nombre de dossiers déposés et par conséquent à celui des dossiers traités. Dans le cas des séries documentaires ou de magazines, une partie des épisodes fait parfois l'objet d'un dépôt, selon la fin de l'exercice financier du doubleur. La modification du taux de crédit d'impôt a peut-être eu aussi une influence pour les épisodes de séries

complétés au 31 août 2014. La catégorisation étant basée sur le nombre d'épisodes, une série peut être subdivisée en deux séries ou en une minisérie et une série.

2.2.1 Le format et le premier marché auquel les productions sont destinées

Le nombre de moins en moins significatif de productions destinées à la vente au détail nous contraint à regrouper ce marché avec celui de la télévision dans une catégorie intitulée « Télévision et vente au détail », et ce, à compter de 2006-2007. Nous ne pouvons plus produire de statistiques détaillées sur le marché de la vente au détail sans transgresser les règles de confidentialité. Ainsi, en 2014-2015, les doublages se répartissaient entre 146 productions destinées au marché des salles et 323 productions destinées au marché de la télévision et de la vente au détail. Les doublages de ce marché sont composés de 92 œuvres uniques, 66 miniséries (de 2 à 6 épisodes) et de 165 séries (7 épisodes et plus) (tableau 2.2.1).

Tableau 2.2.1

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché et le format, Québec, 2014-2015

Premier marché	Œuvres uniques	Miniséries (de 2 à 6 épisodes)	Séries (7 épisodes et plus)	Total
	n			
Salles	146	—	—	146
Télévision et vente au détail ²	92	66	165	323
Total	238	66	165	469

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.2.2 La langue des productions doublées

Le portrait de la langue de doublage des productions cinématographiques et télévisuelles est analogue d'une année à l'autre. La grande majorité des doublages sont réalisés de l'anglais au français et une faible proportion des doublages le sont du français ou d'une langue autre vers l'anglais. En 2014-2015, la totalité des films destinés au marché des salles a été doublée de l'anglais vers le français. Sur 323 productions télévisuelles, 311 ont été doublées de l'anglais vers le français, 9 du français vers l'anglais et 3 d'une langue autre vers l'anglais ou le français (tableau 2.2.2).

Tableau 2.2.2

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché, la langue de la version originale et de doublage, Québec, 2014-2015

Premier marché	Version originale	Version doublée			Total
		Anglais	Autre	Français	
		n			
Salles	Anglais	–	–	146	146
Télévision et vente au détail ²	Anglais	–	–	311	311
	Autre	1	–	1	2
	Français	9	–	–	9
	Italien	1	–	–	1
Total		11	0	458	469

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.2.3 Les catégories de production

En 2014-2015, les productions doublées pour le marché des salles de cinéma comportent 140 fictions et 6 documentaires. La valeur moyenne des contrats de doublages pour des films de fiction s'élève à 60 841 \$ et celle des documentaires à 18 249 \$. Les dépenses admissibles atteignent 4,6 M\$ pour la fiction et 50,7 k\$ pour le documentaire, pour un crédit d'impôt respectif de 1,2 M\$ et 16,1 k\$.

Les productions destinées au marché de la télévision et de la vente au détail sont réparties entre 165 documentaires, 132 fictions et 26 magazines. La valeur des contrats des documentaires s'élève 6,8 M\$, avec un coût moyen de 41 295 \$. Pour des dépenses admissibles de 3,7 M\$, les documentaires télévisuels ont reçu 1,1 M\$ en crédits d'impôt. Le taux de croissance annuel moyen des documentaires s'élève à 11,0% depuis cinq ans. La multiplication des chaînes spécialisées et l'apparition de nouveaux genres de documentaires télévisuels (par exemple : le

documentaire feuilleton, le documentaire magazine...) viennent expliquer cette augmentation. Les contrats des fictions ont une valeur globale de 10,7 M\$, pour une moyenne de 80 955 \$ par contrat. Les fictions télévisuelles ont obtenu 1,7 M\$ en crédits d'impôt pour des dépenses admissibles qui atteignent 6,0 M\$. La valeur des contrats des magazines est de 1,8 M\$, ce qui représente un coût moyen des contrats de 67 454 \$. Avec des dépenses admissibles de 0,9 M\$, les magazines ont obtenu 264,4 k\$ en crédits d'impôt (tableau 2.2.3).

Tableau 2.2.3

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché et la catégorie des productions¹ cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2014-2015

Premier marché et catégorie de production	Productions doublées	Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Total des dépenses de main-d'œuvre admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	\$	%				n
Salles	146	8 627 273	100,0	59 091	4 618 277	1 262 121	...
Documentaire	6	109 494	1,3	18 249	50 747	16 131	...
Fiction	140	8 517 779	98,7	60 841	4 567 530	1 245 990	...
Télévision et vente au détail ²	323	19 253 592	100,0	59 609	10 632 379	2 985 570	2 610
Documentaire	165	6 813 671	35,4	41 295	3 741 238	1 057 205	1 167
Fiction	132	10 686 109	55,5	80 955	5 954 989	1 663 942	1 110
Magazine	26	1 753 812	9,1	67 454	936 152	264 423	333
Total	469	27 880 865	...	59 447	15 250 656	4 247 691	2 610

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.2.4 Les dépenses de doublage

Le marché de la salle de cinéma

La valeur totale des contrats de doublage des 146 films destinés au marché des salles atteint 8,6 M\$. Les dépenses de main-d'œuvre admissibles au crédit d'impôt se chiffrent à 4,6 M\$, ce qui représente 53,5 % de la valeur des contrats. De ces dépenses admissibles, 2,8 M\$ (59,8 %) ont servi au paiement des comédiens. Le crédit d'impôt a été estimé à 1,3 M\$ (tableau 2.2.4).

Le coût moyen des contrats de doublage pour la salle affiche une légère croissance depuis 2012-2013, passant de 58 058 \$ à 58 642 en 2013-2014 et à 59 091 \$ en 2014-2015. Cette croissance est uniquement attribuable aux contrats de moins de 60 000 \$, car ceux de 60 000 \$ et plus ont une valeur moyenne qui diminue chaque année au cours de cette période (tableau 2.2.5).

Le marché télévisuel et la vente au détail

Différentes techniques sont utilisées pour doubler les productions destinées au marché télévisuel, comme le doublage synchro, la surimpression vocale et le sous-titrage. Le choix de la technique varie en fonction du genre de production

à doubler : fiction, documentaire, magazine ou autre, et le coût à la minute diffère passablement d'une technique à l'autre.

Les maisons de doublage ont obtenu des contrats totalisant 19,3 M\$ pour le marché télévisuel et la vente au détail. Pour des dépenses admissibles de 10,6 M\$, qui valent 55,2 % des contrats, ce marché a obtenu près de 3,0 M\$ en crédits d'impôt. Les comédiens ont obtenu 6,1 M\$ (57,0 %) sur le total de la valeur des contrats de doublage (tableau 2.2.4).

Il y a eu 92 œuvres uniques doublées pour le marché de la télévision en 2014-2015. C'est douze productions de moins qu'en 2013-2014. La valeur moyenne des contrats, tant pour les catégories de contrats de moins de 30 k\$ que de 30 k\$ et plus, se contracte depuis deux ans. Le coût moyen des contrats de moins de 30 k\$ est passé de 12 012 \$ en 2012-2013 à 10 266 \$ en 2013-2014 et finalement à 9 172 \$ en 2014-2015. La catégorie des contrats de 30 k\$ et plus a vu son coût moyen passer de 39 575 \$ en 2012-2013 à 39 177 \$ en 2013-2014 puis à 37 839 \$ en 2014-2015. Le crédit d'impôt obtenu pour les œuvres uniques s'élève à 313,4 k\$ en 2014-2015 (tableau 2.2.5).

Le nombre de miniséries a plus que doublé, passant de 25 en 2013-2014 à 66 en 2014-2015. La valeur moyenne des contrats est passée de 30 174 \$ en 2012-2013 à 35 062 \$ en 2013-2014 pour redescendre à 32 401 \$ en 2014-2015. Entre 2013-2014 et 2014-2015, la valeur moyenne des contrats de 30 k\$ et plus a diminué, passant de 46 799 \$ à 44 110 \$, tandis que celle des contrats de moins de 30 k\$ a augmenté, passant de 17 456 \$ à 19 180 \$. Les miniséries ont obtenu 328,3 k\$ en crédits d'impôt en 2014-2015. Au total, 299 épisodes ont été doublés en 2014-2015 comparativement à 120 en 2013-2014.

Les 165 séries télévisées doublées se répartissent presque également entre les catégories de contrats de moins de 60 k\$ (56 séries), ceux de 60 k\$ à 99 999 \$ (55 séries) et ceux de 100 k\$ et plus (54 séries). Le coût moyen des contrats de toutes les catégories est demeuré équivalent à celui de 2013-2014. En 2014-2015, il est de 45 781 \$ pour la catégorie de contrats de moins de 60 k\$, de 75 449 \$ pour la catégorie de 60 k\$ à 100 k\$ et de 154 701 \$ pour la catégorie de 100 k\$ et plus. Le crédit d'impôt pour les séries télévisuelles s'élève à 2,3 M\$ en 2014-2015, et un total de 2 311 épisodes de séries ont été doublés.

Tableau 2.2.4

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles doublées selon la valeur des contrats, les dépenses admissibles, le crédit d'impôt et le premier marché, Québec, 2014-2015

	Salles		Télévision et vente au détail ²		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%
Valeur totale des contrats de doublage	8 627 273	...	19 253 592	...	27 880 865	...
Total des dépenses admissibles	4 618 277	53,5	10 632 379	55,2	15 250 656	54,7
Prestations des comédiens	2 761 475	59,8	6 060 324	57,0	8 821 799	57,8
Adaptation	771 423	16,7	2 319 211	21,8	3 090 634	20,3
Détection	316 099	6,8	643 338	6,0	959 437	6,3
Calligraphie, grille, saisie de texte, production de titres, production de titres vidéo, audition et transfert optique	91 484	2,0	358 398	3,4	449 882	3,0
Direction de plateau	677 796	14,7	1 251 108	11,8	1 928 904	12,6
Plafond des dépenses admissibles	3 882 273	45,0	8 664 116	45,0	12 546 389	45,0
Montant du crédit d'impôt autorisé	1 262 121	14,6	2 985 570	15,5	4 247 691	15,2
Nombre total de projets	146	...	323	...	469	...

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.5

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2014-2015

Premier marché et catégorie de contrats	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Prestation des comédiens	Autres dépenses	Total dépenses admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	\$	%						
Salles	146	100,0	8 627 273	100,0	59 091	2 761 475	1 856 801	4 618 277	1 262 121	...
59 999\$ et moins	78	53,4	3 654 873	42,4	46 857	1 205 041	842 490	2 047 531	550 947	...
60 000\$ et plus	68	46,6	4 972 400	57,6	73 124	1 556 434	1 014 312	2 570 746	711 174	...
Télévision ² – œuvres uniques	92	100,0	2 047 848	100,0	22 259	591 343	509 898	1 101 240	313 389	...
Moins de 30 000\$	50	54,3	458 615	22,4	9 172	138 581	106 209	244 790	70 534	...
30 000\$ et plus	42	45,7	1 589 233	77,6	37 839	452 762	403 688	856 450	242 855	...
Télévision – miniséries (de 2 à 6 épisodes)	66	100,0	2 138 439	100,0	32 401	692 743	464 636	1 157 379	328 259	299
Moins de 30 000\$	31	47,0	594 582	27,8	19 180	197 950	132 565	330 516	92 836	109
30 000\$ et plus	35	53,0	1 543 857	72,2	44 110	494 793	332 070	826 863	235 423	190
Télévision – séries (7 épisodes et plus)	165	100,0	15 067 305	100,0	91 317	4 776 237	3 597 523	8 373 760	2 343 922	2 311
Moins de 60 000\$	56	34,0	2 563 761	17,0	45 781	927 039	521 234	1 448 273	400 245	594
De 60 000\$ à 99 999\$	55	33,3	4 149 677	27,5	75 449	1 318 769	989 554	2 308 323	642 024	736
100 000\$ et plus	54	32,7	8 353 867	55,5	154 701	2 530 429	2 086 735	4 617 164	1 301 653	981
Total	469	...	27 880 865	...	59 447	8 821 798	6 428 858	15 250 656	4 247 691	2 610

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.2.5 Répartition selon l'année de doublage

L'ensemble des dossiers certifiés en 2014-2015 se répartit comme suit : 6 productions doublées en 2011, 33 en 2012, 281 en 2013 et 149 en 2014. Il y a eu 356 doublages en 2010, 366 en 2011 et 355 en 2012. Les activités de doublage semblent relativement stables de 2009 à 2012 (tableau 2.2.6).

La répartition selon le marché montre qu'en 2012, le nombre de doublages pour les salles est au même niveau qu'en 2010, avec 107 doublages. L'année 2011 a été faste pour ce marché avec un résultat de 134 doublages. Par contre, les doublages pour le marché de la télévision et de la vente au détail accusent une baisse cette année-là avec un résultat de 232 productions. En 2012, le nombre de doublages pour ce marché est remonté au même niveau qu'en 2010 avec 248 productions. De 2005 à 2014, le taux de croissance annuel moyen est établi à -1,2% pour le marché de la salle et à 7,3% pour le marché de la télévision (tableau 2.2.7).

La valeur moyenne des contrats de doublage pour le marché de la salle est en baisse constante depuis 2009, année

Tableau 2.2.6

Répartition des productions¹ cinématographiques² et télévisuelles doublées selon l'année de doublage et l'année financière de la certification, Québec, 2005-2014³

Année financière	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
	n										
2005-2006	239	11	–	–	–	–	–	–	–	–	250
2006-2007	57	280	16	–	–	–	–	–	–	–	353
2007-2008	–	35	267	5	–	–	–	–	–	–	307
2008-2009	–	–	81	234	–	–	–	–	–	–	315
2009-2010	–	–	4	160	274	2	–	–	–	–	440
2010-2011	–	–	2	2	81	197	–	–	–	–	282
2011-2012	–	–	–	–	5	139	115	–	–	–	259
2012-2013	–	–	–	–	4	18	216	52	–	–	290
2013-2014	–	–	–	–	–	–	29	270	58	–	357
2014-2015	–	–	–	–	–	–	6	33	281	149	469
Total	296	326	370	401	364	356	366	355	339	149	3 322

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Données disponibles au 31 mars 2015.

3. Comprend neuf productions en format géant.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

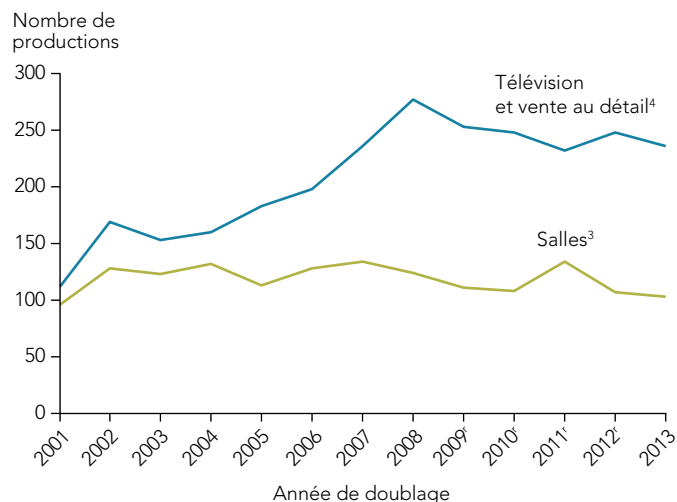
qui affichait une des deux meilleures moyennes depuis 2005, avec un résultat de 67 970 \$. En 2011, cette moyenne a atteint 61 664 \$ et en 2012, elle est de 57 592 \$ (tableau 2.2.8).

Le volume de miniséries et de séries doublées en 2010, 2011 et 2012 se maintient à un niveau équivalent. Par exemple, en

2011, il y a eu 29 miniséries et 116 séries doublées. Les taux de croissance annuels moyens de 2005 à 2013 pour ces catégories de production sont de 3,2% pour les miniséries et de 10,9% pour les séries. Le nombre d'œuvres uniques doublées en 2011 est de 87, et le taux de croissance annuel moyen de 2005 à 2013 pour cette catégorie se chiffre à 4,8% (tableau 2.2.9).

Figure 2.2.1

Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2001-2013²



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
 2. Données disponibles au 31 mars 2015.
 3. Comprend neuf productions en format géant.
 4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
- Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.7

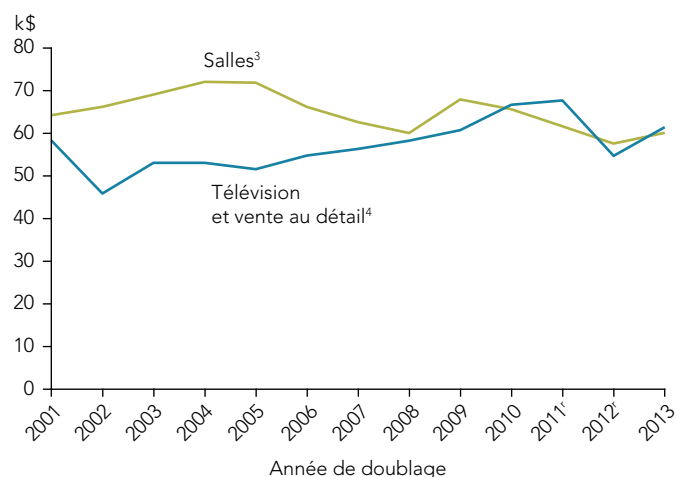
Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2005-2014²

Année de doublage	Salles ³	Télévision ⁴	Vente au détail	Total
n				
2005	113	134	49	296
2006	128	196	2	326
2007	134	236	..	370
2008	124	277	..	401
2009	111	253	..	364
2010	108	248	..	356
2011	134	232 ^r	..	366
2012 ^r	107	248	..	355
2013	103	236	..	339
2014 (données partielles)	39	110	..	149
Total	1 101	2 170	51	3 322
%				
TCAM ⁵ 2005-2013	-1,2	7,3	..	1,7

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
 2. Données disponibles au 31 mars 2015.
 3. Comprend neuf productions en format géant.
 4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
 5. Taux de croissance annuel moyen.
- Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.2

Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2001-2013²



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
 2. Données disponibles au 31 mars 2015.
 3. Comprend neuf productions en format géant.
 4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
- Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.8

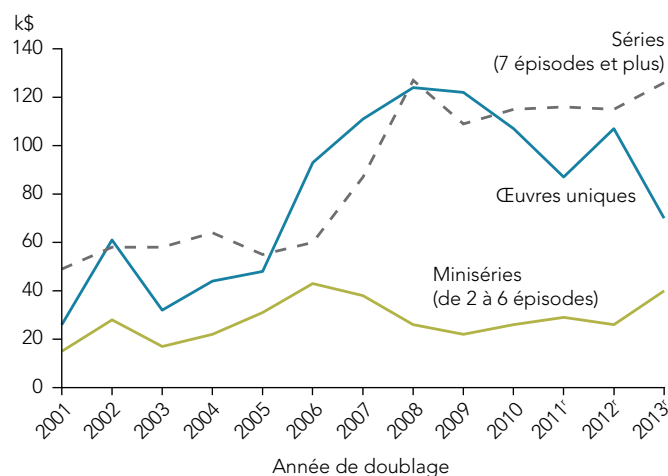
Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 2005-2014²

Année de doublage	Salles ³	Télévision ⁴	Vente au détail	Total
\$				
2005	71 892	55 155	41 845	59 341
2006	66 232	54 814	26 317	58 942
2007	62 654	56 366	...	58 643
2008	60 083	58 302	...	58 853
2009	67 970	60 760	...	62 958
2010	65 656	66 720	...	66 397
2011	61 664	67 739 ^r	...	65 515
2012 ^r	57 592	54 736	...	55 597
2013	60 131	61 462	...	61 057
2014 (données partielles)	56 321	65 462	...	63 185
Moyenne 2005-2013	63 429	60 147	41 237	60 945

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
 2. Données disponibles au 31 mars 2015.
 3. Comprend neuf productions en format géant.
 4. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
- Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.3

Nombre de productions¹ télévisuelles² doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 2001-2013³



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Données disponibles au 31 mars 2015.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.9

Nombre de productions¹ télévisuelles² doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 2005-2014³

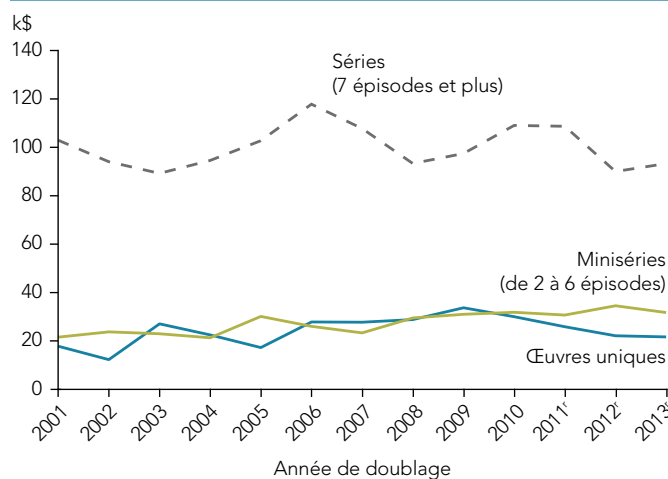
Année de doublage	Œuvres uniques	Miniséries (de 2 à 6 épisodes)	Séries (7 épisodes et plus)	Total
n				
2005	48	31	55	134
2006	93	43	60	196
2007	111	38	87	236
2008	124	26	127	277
2009	122	22	109	253
2010	107	26	115	248
2011 ¹	87	29	116	232
2012 ²	107	26	115	248
2013	70	40	126	236
2014 (données partielles)	22	25	63	110
Total	891	306	973	2 170
%				
TCAM ⁴ 2005-2013	4,8	3,2	10,9	7,3

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Données disponibles au 31 mars 2015.
4. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.2.4

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions¹ télévisuelles² selon le format et l'année de doublage, Québec, 2001-2013³



1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Données disponibles au 31 mars 2015.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 2.2.10

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions¹ télévisuelles² selon le format et l'année de doublage, Québec, 2005-2014³

Année de doublage	Œuvres uniques	Miniséries (de 2 à 6 épisodes)	Séries (7 épisodes et plus)	Total
n				
2005	17 041	29 906	102 648	55 155
2006	27 598	25 827	117 775	54 814
2007	27 528	23 124	107 679	56 518
2008	28 619	29 285	93 225	59 600
2009	33 491	30 772	97 333	60 760
2010	29 802	31 601	109 009	66 720
2011 ¹	25 626	30 474	108 641	67 739
2012 ²	21 882	34 304	89 924	54 736
2013	21 460	31 509	93 194	61 462
2014 (données partielles)	24 832	32 617	92 958	65 619
Moyenne 2005-2013	26 805	29 503	100 316	60 147

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.
3. Données disponibles au 31 mars 2015.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

La valeur moyenne des contrats accuse une baisse : elle était de 29 802 \$ en 2010, de 25 626 \$ en 2011 pour atteindre 21 882 \$ en 2012. La valeur moyenne des contrats des miniséries fluctue de 31 601 \$ en 2010 à 30 474 \$ en 2011 pour remonter à 34 304 \$ en 2012. La valeur moyenne des contrats des séries diminue graduellement. Elle s'élevait à 109 009 \$ en 2010, à 108 641 \$ en 2011 puis à 89 924 \$ en 2012. Dans l'ensemble, la valeur moyenne des contrats est passée de 66 397 \$ en 2010 à 65 515 \$ en 2011 pour continuer à se contracter en 2012 avec une moyenne de 55 597 \$ (tableau 2.2.10).

2.2.6 Depuis 10 ans

Depuis 2005-2006, la SODEC a certifié le doublage de 3 484 productions dont la valeur des contrats se chiffre à 210,6 M\$. Les dépenses de main-d'œuvre admissibles au crédit d'impôt s'élèvent à 106,6 M\$, dont 62,0 M\$ ont servi à payer les cachets des comédiens et 44,6 M\$ à payer les autres services. Le crédit d'impôt autorisé a été de 28,0 M\$ (tableau 2.2.11).

Tableau 2.2.11

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions¹ cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2005-2006 à 2014-2015

Premier marché et catégorie de contrats	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Prestation des comédiens	Autres dépenses admissibles	Total des dépenses	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	\$	%						
Salles²	1 150	100,0	72 846 987	100,0	63 345	19 738 335	14 238 634	33 976 969	9 139 319	...
Moins de 30 000\$	33	2,9	534 476	0,7	16 196	158 181	123 174	281 355	67 861	...
De 30 000\$ à 59 999\$	551	47,9	26 416 447	36,3	47 943	8 021 243	6 016 517	14 037 759	3 520 368	...
De 60 000\$ à 99 999\$	506	44,0	39 070 757	53,6	77 215	9 883 471	7 037 215	16 920 685	4 783 813	...
100 000\$ et plus	60	5,2	6 825 307	9,4	113 755	1 675 440	1 061 730	2 737 170	767 277	...
Télévision³ – œuvres uniques	917	100,0	24 419 452	100,0	26 630	6 755 242	5 673 682	12 428 924	3 210 010	...
Moins de 30 000\$	465	50,7	5 680 012	23,3	12 215	1 670 198	1 341 683	3 011 881	748 339	...
De 30 000\$ à 59 999\$	429	46,8	16 835 494	68,9	39 244	4 631 484	3 999 030	8 630 514	2 240 549	...
60 000\$ et plus	23	2,5	1 903 946	7,8	82 780	453 560	332 969	786 529	221 122	...
Télévision – miniséries (de 2 à 6 épisodes)	323	100,0	9 423 318	100,0	29 174	2 941 601	1 871 101	4 812 702	1 274 314	1 326
Moins de 30 000\$	192	59,4	3 494 152	37,1	18 199	1 152 502	673 311	1 825 813	457 702	644
De 30 000\$ à 59 999\$	114	35,3	4 371 274	46,4	38 345	1 381 380	855 688	2 237 068	608 091	607
60 000\$ et plus	17	5,3	1 557 892	16,5	91 641	407 719	342 102	749 821	208 521	75
Télévision – séries (7 épisodes et plus)	1 026	100,0	101 188 912	100,0	98 625	32 009 468	22 141 667	54 151 134	14 031 158	16 720
Moins de 30 000\$	23	2,2	531 783	0,5	23 121	183 888	110 069	293 957	69 921	331
De 30 000\$ à 59 999\$	297	29,0	13 915 687	13,8	46 854	4 730 905	2 602 144	7 333 049	1 919 914	3 425
De 60 000\$ à 99 999\$	323	31,5	24 895 797	24,6	77 077	8 254 032	5 120 550	13 374 582	3 482 006	4 775
100 000\$ et plus	383	37,3	61 845 645	61,1	161 477	18 840 643	14 308 903	33 149 546	8 559 317	8 189
Vente au détail	68	100,0	2 677 662	99,9	39 377	593 168	652 035	1 245 203	305 946	2
Moins de 30 000\$	10	14,7	216 355	8,1	21 636	55 056	61 522	116 578	24 285	–
De 30 000\$ à 59 999\$	54	79,4	2 170 642	81,0	40 197	468 338	551 417	1 019 755	250 953	–
60 000\$ et plus	4	5,9	290 665	10,9	72 666	69 774	39 096	108 870	30 708	2
Total	3 484	...	210 556 331	...	60 435	62 037 813	44 577 119	106 614 932	27 960 747	18 048

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.

2. Comprend huit productions en format géant.

3. Vu le nombre peu significatif des doublages pour le marché de la vente au détail, ceux-ci ont été intégrés au marché de la télévision à compter de l'année 2006-2007.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.3 LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR SERVICES DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE OU TÉLÉVISUELLE

Le crédit d'impôt remboursable pour services de production est une mesure fiscale destinée à favoriser le tournage de productions étrangères, au Québec, et la réalisation de services techniques tels que l'animation informatique et les effets visuels. Ce crédit a pour but de stimuler la création d'emplois et de faire participer pleinement le Québec à l'industrie du cinéma et de la télévision. L'annonce de cette mesure fiscale a été faite dans le Discours sur le budget de 1998-1999, et elle a été suivie de plusieurs modifications. La SODEC, qui administre cette mesure conjointement avec le ministère du Revenu, a rendu ses premières décisions en 1999-2000.

Le tournage des productions étrangères génère des capitaux neufs et des retombées économiques importantes pour les artisans et les entreprises locaux. La concurrence internationale est forte et elle offre des incitatifs fiscaux généreux pour attirer ces productions étrangères. Afin de maintenir l'intérêt des producteurs étrangers pour le Québec, le gouvernement ajuste les règles et les taux de la mesure fiscale selon les avantages offerts ailleurs.

Depuis le 20 mars 2009, la procédure d'attestation des productions comporte un certificat d'agrément délivré à l'égard de la société propriétaire des droits d'auteur et une décision préalable à l'égard de la ou des sociétés admissibles qui ont rendu les services. L'étape de la certification finale a été éliminée afin de s'ajuster avec les règles du crédit d'impôt fédéral pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (CISP).

Afin de bénéficier du crédit d'impôt, une société doit compter un établissement au Québec et exploiter principalement une entreprise de production ou de services de production cinématographique ou télévisuelle. La société titulaire des

droits cinématographiques ou télévisuels doit déposer en premier lieu une demande de certificat d'agrément auprès de la SODEC. La société admissible, qui a obtenu le contrat de services de production avec la société titulaire des droits cinématographiques ou télévisuels, doit déposer, lors de sa demande de décision préalable, une copie de ce certificat d'agrément.

Seules les dépenses de main-d'œuvre admissibles versées à des résidents du Québec pour des services rendus en sol québécois sont considérées dans le calcul du crédit d'impôt pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés **avant le 13 juin 2009**. Les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés **après le 12 juin 2009** bénéficient d'un élargissement de la mesure au coût de la main-d'œuvre (notion étendue) et aux coûts des biens admissibles rendus exclusivement sur le territoire québécois (*all-spend*).

Cependant, les catégories de productions admissibles ont été limitées aux œuvres uniques, aux miniséries ou aux séries, aux œuvres de fiction et aux documentaires. Des critères particuliers s'appliquent à certaines catégories. La durée ainsi que le coût minimal des productions sont également fixés. Aucun plafond n'est fixé au total du crédit d'impôt qu'il est possible d'obtenir.

Outre le taux de base, une bonification est accordée pour les dépenses de main-d'œuvre admissibles liées aux activités de tournage devant écran chromatique ainsi qu'aux effets visuels et à l'animation informatique. Les différents taux qui s'appliquent à la dépense de main-d'œuvre admissible engagée sont définis selon les périodes suivantes :

De plus, dans son budget 2012-2013, le gouvernement a annoncé la reconnaissance de nouveaux postes clés pour l'application de l'allègement fiscal accordé aux travailleurs étrangers du cinéma.

Les réductions de taux annoncées par le ministère des Finances dans son budget de juin 2014 n'affectent pas l'ensemble des dossiers traités en 2014-2015, qui visaient les demandes de décision préalable ou de certificat présentées à la SODEC avant le 5 juin 2014, ou celles déposées après le 4 juin 2014, mais avant le 1^{er} septembre 2014 dont les travaux entourant la production étaient estimés suffisamment avancés le 4 juin 2014. Le taux de base du crédit octroyé est donc de 25 % et le taux de bonification de 20 %.

Les résultats d'une année financière rendent compte d'activités de tournage ou de postproduction qui peuvent s'être déroulées durant plus d'une année civile. Il existe donc des écarts attribuables à la date du dépôt des demandes, ce qui cause des variations importantes du nombre et de la valeur des devis de production. Les autres fluctuations entre les devis proviennent pour l'essentiel de la variation du nombre et de l'ampleur des productions étrangères tournées au Québec, lesquelles sont tributaires, entre autres, de la forte concurrence qui existe entre les provinces canadiennes et les États américains.

	Taux de base	Taux de la bonification
Du 12 février 1998 au 30 décembre 2004	11 %	20 %
Du 31 décembre 2004 au 20 décembre 2007	20 %	20 %
Du 21 décembre 2007 au 31 août 2014	25 %	20 %
À compter du 1 ^{er} septembre 2014	20 %	16 %

En 2014-2015, le nombre de demandes de décision préalable a augmenté de 68,3% par rapport à 2013-2014. L'annonce du changement de taux du crédit explique en partie ce volume record de dépôts. Mais, depuis quelques années, d'autres facteurs ont contribué à rendre la mesure fiscale plus attractive, comme l'élargissement de la mesure aux frais de production (main-d'œuvre et biens admissibles). De plus, ce crédit d'impôt est principalement dédié à des tournages étrangers, et les demandes de décision préalable des mégaproductions ne sont pas toujours déposées lors du tournage. Elles peuvent être déposées une fois la production livrée, surtout si des effets visuels sont faits ici au Québec. La SODEC peut recevoir ces dossiers de 12 à 18 mois suivant la fin de la production. Il y a eu aussi des incitatifs gouvernementaux afin d'attirer de grosses sociétés étrangères en sol québécois, telles que des studios d'effets visuels, ce qui a fait augmenter le volume de dossiers pour l'année 2014-2015. Aussi, il s'avère parfois plus avantageux pour un producteur québécois de réclamer le crédit d'impôt de services plutôt que celui en production cinématographique ou télévisuelle, principalement lorsqu'il s'agit d'œuvres en animation, de productions à petit budget (moins de 1 M\$) ayant des dépenses en effets visuels (VFX) ou effets spéciaux ou tout simplement parce que la production ne se qualifie pas comme production québécoise. Si bien que depuis cinq ans, le taux de croissance annuel moyen du nombre de demandes de décision préalable a atteint 28,3%. En 2014-2015, la SODEC a rendu 66 décisions préalables favorables. Il s'agit d'un volume inégalé qui reflète la forte hausse des dépôts. La part québécoise du devis de ces 66 productions s'élève à 406,9 M\$. Les frais de production admissibles sont constitués de coûts de main-d'œuvre totalisant 216,5 M\$ et de coûts de biens admissibles atteignant 150,0 M\$, pour un total de 366,5 M\$. Le crédit d'impôt a été estimé à 117,7 M\$.

La figure 2.3.1 illustre les moyennes par production selon l'année de la décision préalable favorable. Elle montre que les variations de la part québécoise

des devis de production, des dépenses admissibles et du crédit d'impôt attribué sont moins accentuées depuis trois ans qu'elles ne l'étaient par le passé. Malgré tout, on observe une baisse graduelle de la moyenne de la part québécoise des

devis ainsi que de celle des dépenses admissibles depuis 2012-2013. Entre 2013-2014 et 2014-2015, la moyenne de la part québécoise des devis de production a diminué de 9,8% et celle des frais admissibles au crédit d'impôt de 13,7%.

Tableau 2.3.1

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de délivrance des visas, Québec, 2005-2006 à 2014-2015²

Sommaire des données, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 ⁴ , 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015						
	Projets	Part québécoise du devis	Dépenses admissibles			Crédit d'impôt attribué
			Main-d'œuvre	Frais de production ³		
				Main-d'œuvre	Biens	
	n		\$			
2005-2006	22	98 545 971	42 861 087	...	...	8 754 868
2006-2007	23	128 740 665	63 781 643	...	...	16 929 231
2007-2008	29	118 506 248	57 639 011	...	...	16 549 385
2008-2009	20	213 330 678	94 142 908	...	...	24 631 127
2009-2010	29	125 248 945	47 358 648	13 251 014	10 231 499	21 184 673
2010-2011 ⁴	34	243 766 132	5 707 159	116 922 580	90 682 703	68 264 372
2011-2012	34	162 566 440	788 183	105 585 408	45 509 779	50 283 621
2012-2013	31	212 130 618	...	133 978 066	78 961 573	68 950 488
2013-2014	24	164 017 547	...	111 474 988	42 878 052	56 767 808
2014-2015	66	406 877 137	...	216 458 691	150 036 120	117 666 108
Total	312	1 873 730 381	312 278 639	697 670 747	418 299 726	449 981 681

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. La part québécoise du devis, les dépenses admissibles et le crédit d'impôt attribué incluent les montants de 61 projets amendés.

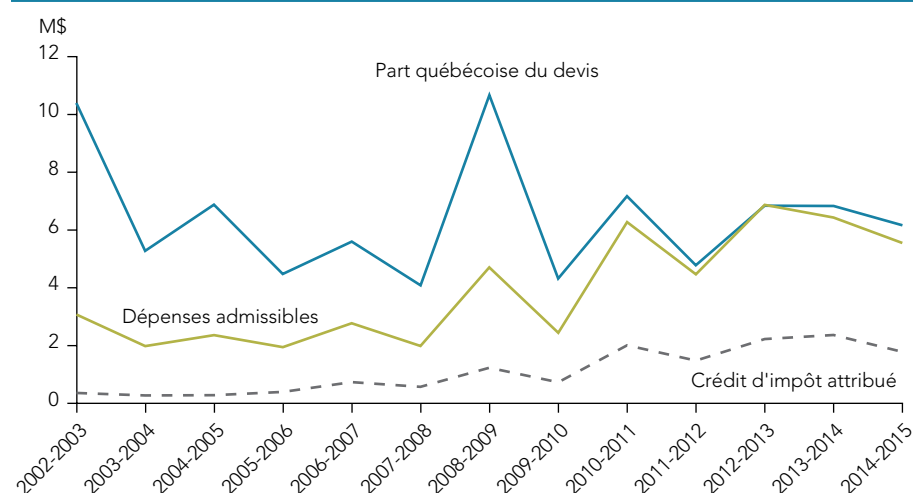
3. Frais de production admissibles (main-d'œuvre et biens) pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009; frais de main-d'œuvre admissibles dans les autres cas.

4. Inclut le devis d'une production pour laquelle les dépenses admissibles et le crédit d'impôt ne sont pas chiffrés.

Source: Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2.3.1

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses admissibles¹ et du crédit d'impôt attribué selon l'année de la décision préalable favorable, Québec, 2002-2003 à 2014-2015^{2,3}



1. Frais de production admissibles (main-d'œuvre et biens) pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009, frais de main-d'œuvre admissibles dans les autres cas.

2. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

3. Ces productions incluent 37 projets amendés.

Source: Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

2.3.1 Depuis 2005-2006

Au cours des dix dernières années, 312 productions ont bénéficié de cette mesure fiscale. Ces productions ont généré 1 873,7 M\$ de dépenses réalisées au Québec, dont 1 428,2 M\$ en dépenses admissibles au crédit d'impôt. Les frais de production admissibles se répartissent entre les dépenses de main-d'œuvre qui atteignent 1 009,9 M\$ et les dépenses liées aux biens qui se chiffrent à 418,3 M\$. Le crédit d'impôt attribué durant la période s'élève à près de 450,0 M\$.

2.3.2 Répartition selon l'année de tournage

La répartition des projets selon l'année de tournage, plutôt que selon la date de dépôt de la demande de crédit, permet de décrire l'évolution de la valeur des services de production rendus ou de postproduction générée par les productions étrangères ou locales (tableaux 2.3.2 et 2.3.3), puisque les demandes de crédit d'impôt pour services d'animation et effets spéciaux sont habituellement déposées après les tournages, ceux-ci se déroulant le plus souvent durant la saison estivale, et plus tardivement pour ce qui est des services de postproduction. Enfin, indiquons que les résultats d'une année civile peuvent être rétroactivement modifiés, et les plus récents demeurer fragmentaires.

Tableau 2.3.2

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2005-2014²

	Projets	Part québécoise du devis	Dépenses admissibles			Crédit d'impôt attribué
			Main- d'œuvre	Frais de production ³		
				Main-d'œuvre	Biens	
	n			\$		
2005	20	98 859 508	56 495 646	...	...	14 354 409
2006	18	199 176 950	76 173 642	...	...	22 911 429
2007	26	199 698 351	92 406 064	...	...	21 978 760
2008 ^r	24	66 095 169	33 285 213	...	...	11 837 108
2009 ^r	22	55 038 615	10 185 093	22 433 323	12 949 054	14 520 164
2010	35	199 465 810	9 674 670	94 196 764	74 567 720	57 420 084
2011 ^r	44	291 026 982	...	176 697 325	102 511 996	91 643 189
2012 ^r	41	276 546 640	...	170 797 380	114 637 497	88 874 540
2013 ^r	33	234 011 142	...	126 916 789	59 494 933	62 188 945
2014 ^p	24	148 017 691	...	90 817 675	47 488 306	51 184 406
Total	287	1 767 936 858	278 220 328	681 859 256	411 649 506	436 913 034

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Ces productions incluent 56 projets amendés.

3. Frais de production admissibles (main-d'œuvre et biens) pour les productions dont les principaux travaux de prises de vue ou d'enregistrement au Québec ont été réalisés après le 12 juin 2009; frais de main-d'œuvre admissibles dans les autres cas.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

En 2011 et 2012, une quarantaine de productions ont été tournées annuellement. En 2013 et 2014, où les résultats sont partiels, il y a eu respectivement 33 et 24 tournages. La part québécoise des devis pour les années 2011 à 2014 atteint une moyenne de 237,4 M\$ comparativement à la moyenne des six années précédentes qui s'élève à 136,4 M\$. Cette hausse des activités de services

de production au Québec est imputable à l'élargissement du crédit d'impôt aux biens admissibles (figure 2.3.2). De 2011 à 2014, la moyenne de la main-d'œuvre et des biens admissibles ainsi que celle du crédit d'impôt attribué atteignent respectivement 222,3 M\$ et 73,5 M\$, comparativement à 80,4 M\$ et 26,4 M\$ pour les années 2005 à 2010.

Tableau 2.3.3

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles selon l'année de délivrance des visas et l'année de tournage, Québec, 2005-2006 à 2014-2015

Année de délivrance	Projets	Année de tournage															
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
		n															
2005-2006	22	—	—	—	2	11	6	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2006-2007	23	—	—	—	1	—	9	9	4	—	—	—	—	—	—	—	—
2007-2008	29	1	—	—	1	3	2	3	13	6	—	—	—	—	—	—	—
2008-2009	20	—	—	—	—	—	2	2	6	7	1	2	—	—	—	—	—
2009-2010	29	—	—	—	—	—	—	1	3	8	14	3	—	—	—	—	—
2010-2011	34	—	—	—	—	—	—	—	—	3	5	22	4	—	—	—	—
2011-2012	34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	4	24	4	1	—	—
2012-2013	31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3	11	14	2	—	—
2013-2014	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	13	6	3	—
2014-2015	66	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	10	24	21	7
Total	312	1	—	—	4	14	19	18	26	24	22	35	44	41	33	24	7

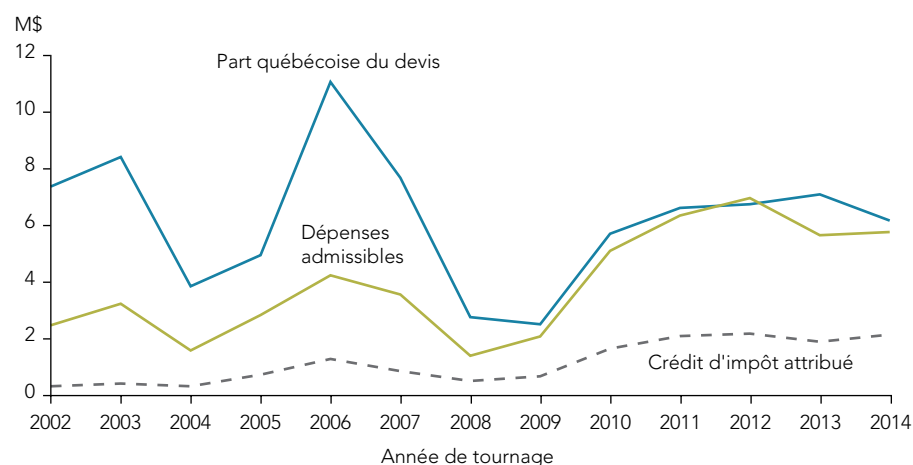
1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

La figure 2.3.2 montre qu'en moyenne, la part québécoise des devis et les dépenses admissibles sont plus élevées en 2012 qu'en 2011. Pour 41 productions en 2012, la part québécoise moyenne des devis atteint 6,7 M\$, la moyenne des dépenses admissibles, 7,0 M\$ et le crédit d'impôt moyen, 2,2 M\$. En 2011, la part québécoise moyenne des devis des 44 productions ayant été visées atteint 6,6 M\$, la moyenne des dépenses de main-d'œuvre et de biens admissibles 6,3 M\$, et la moyenne du crédit d'impôt consenti 2,2 M\$. On observe une augmentation de 5,1 % de la part québécoise moyenne de devis et une diminution 18,9 % des dépenses admissibles moyennes en 2013 par rapport à 2012.

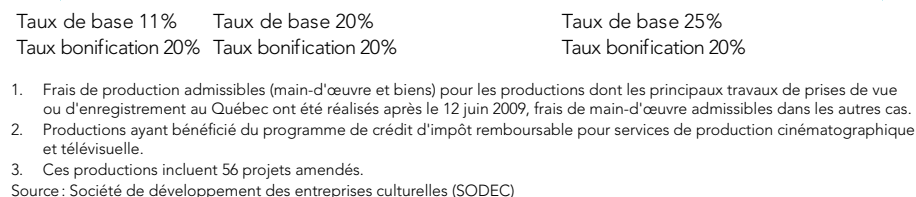
Figure 2.3.2

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses admissibles¹ et du crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 2002 à 2014^{2,3}



2.3.3 La provenance des films

Depuis 2005, 287 productions ont obtenu un crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle. La moitié (50,5 %) de ces productions provient des États-Unis. Les productions canadiennes, au nombre de 44, représentent 15,3 % du total, suivies des productions originaires de la France qui, au nombre de 35, valent 12,2 % du total de la période. Le volume des productions françaises a doublé depuis 2010, tandis que celui des productions du Royaume-Uni a presque triplé. Depuis



2005, avec 15 productions, les productions du Royaume-Uni représentent 5,2 % du total. Le Québec a cumulé 26 productions (9,1 %), et ce, uniquement depuis 2010. Les autres pays qui ont eu recours à la mesure fiscale depuis 2005 sont : l'Allemagne avec

huit productions, l'Italie avec quatre productions, la Chine avec trois productions ainsi que la Belgique, le Brésil, l'Espagne, le Japon, la Norvège, la Russie avec une production chacun et, finalement, une coproduction Chine/Canada/France.

Tableau 2.3.4

Productions¹ cinématographiques et télévisuelles visées, par année de tournage et selon le pays d'origine, Québec, 2005-2014²

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 ¹	2012 ¹	2013 ¹	2014	Total	
	n										n	%
Allemagne	–	2	1	1	–	1	–	–	3	–	8	2,8
Belgique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1	0,3
Brésil	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	0,3
Canada ³	5	1	5	6	5	8	2	4	6	2	44	15,3
Chine	1	–	–	1	–	–	1	–	–	–	3	1,0
Espagne	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	0,3
États-Unis	12	12	17	10	13	16	27	22	10	6	145	50,5
France	2	2	2	3	2	5	2	7	3	7	35	12,2
Italie	–	–	–	1	1	1	–	–	1	–	4	1,4
Japon	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	0,3
Norvège	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1	0,3
Québec	–	–	–	–	–	4	10	6	3	3	26	9,1
Royaume-Uni	–	1	1	1	1	–	2	1	4	4	15	5,2
Russie	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1	0,3
Chine/Canada/France	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	0,3
Total	20	18	26	24	22	35	44	41	33	24	287	100,0

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.

2. Ces productions incluent 56 projets amendés.

3. Ce pays exclut le Québec.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).



Elephant song

Photo : Collection Cinémathèque québécoise



Maîtres du suspense, Les
Photo : ©Item 7 Inc. / Collection Cinémathèque québécoise

CHAPITRE 3

LA DIFFUSION

Claude Fortier, OCCQ

3.1 _ LE CLASSEMENT DES FILMS

Constats

- Le nombre de longs métrages pour le visionnement public est de 719, soit un résultat au dessus de la moyenne des cinq dernières années (686) (tableau 3.1.1).
- Le nombre de longs métrages classés pour le visionnement privé poursuit sa tendance à la baisse avec 3 417 films classés en 2014 par rapport à 4 130 en 2013 et 4 176 en 2012) (tableau 3.1.1).
- Le nombre de courts métrages classés pour le visionnement privé est de 729 en 2014, avec un taux de croissance annuel moyen de -20% depuis 2010 (tableau 3.1.1).
- Sur l'ensemble des longs métrages classés pour le visionnement privé, 65% sont dans la catégorie de classement « visa général ». Parmi les 3 417 longs métrages, 15% sont disponibles en français (5% en version originale et 10% en version doublée) (tableau 3.1.3).
- Les films de sexploitation, qui ne sont pas pris en compte dans les statistiques précédentes, représentent en 2014 1% des films classés pour un visionnement public et 51% des films classés pour un visionnement privé (figures 3.1.3 et 3.1.4).

Tableau 3.1.1

Nombre de films classés^{1,2} selon le type de marché, Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	TCAM ³
	n					%
Longs métrages	5 392	5 159	4 892	4 825	4 136	-6,4
Présentation publique	641	658	716	695	719	2,9
Visionnement privé	4 751	4 501	4 176	4 130	3 417	-7,9
Courts métrages	1 821	1 489	1 083	821	750	-19,9
Présentation publique	39	24	35	14	21	-14,3
Visionnement privé	1 782	1 465	1 048	807	729	-20,0
Total	7 213	6 648	5 975	5 646	4 886	-9,3

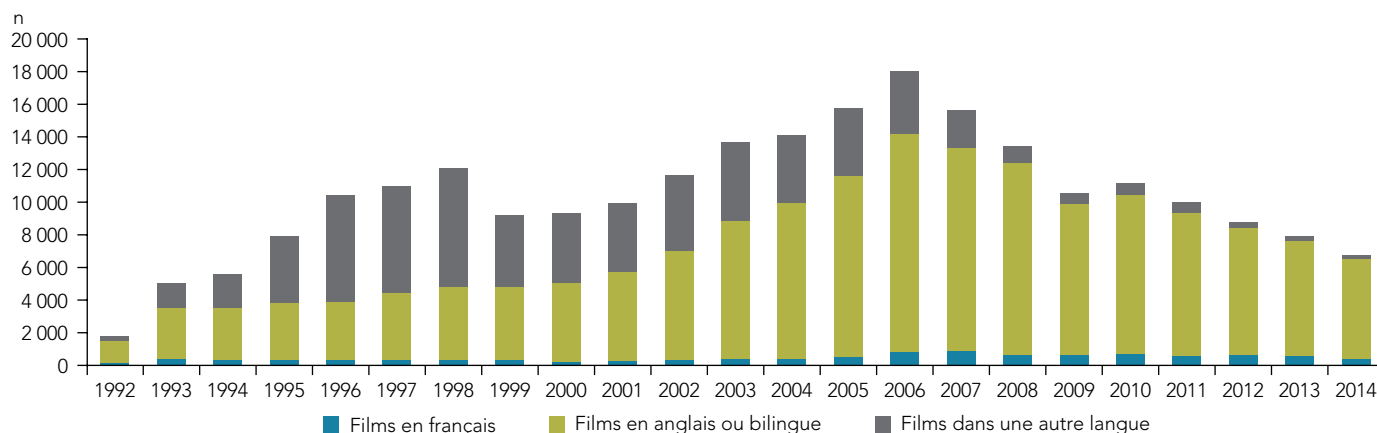
1. Les films de «sexploitation» sont exclus du présent tableau. Le genre «sexploitation» inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

2. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.

3. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.1.1

Nombre de longs métrages classés pour le visionnement privé selon la langue¹, Québec, 1992 à 2014

1. Exceptionnellement, les films de «sexploitation» sont inclus dans la présente figure. Le genre «sexploitation» inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.1.2

Répartition des longs métrages¹ classés pour présentation publique selon la catégorie de classement² et la langue, Québec, 2014

Catégorie de classement	Présentation publique	
	n	%
Total	719	100,0
Visa général	474	65,9
13 ans et plus	216	30,0
16 ans et plus	24	3,3
18 ans et plus	5	—
Refus	—	—
Langue³	719	100,0
Langue française	367	51,0
Langue anglaise	344	47,8
Existant aussi en version française	120	16,7
N'existant pas en version française	232	32,3
Bilingue	—	—
Langue étrangère	8	1,1

1. Les films de «sexploitation» sont exclus du présent tableau. Le genre «sexploitation» inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.

3. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublée. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.1.3

Répartition des longs métrages¹ classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement² et la langue, Québec, 2014

Catégorie de classement	Visionnement privé	
	n	%
Total	3 417	100,0
Visa général	2 206	64,6
13 ans et plus	1 053	30,8
16 ans et plus	123	3,6
18 ans et plus	30	0,9
Refus	5	—
Langue³	3 417	100,0
Langue française	166	4,9
Langue anglaise	3 112	91,1
Avec trame sonore française	297	8,7
Sans trame sonore française	2 789	81,6
Bilingue	6	0,2
Langue étrangère	133	3,9

1. Les films de «sexploitation» sont exclus du présent tableau. Le genre «sexploitation» inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.

3. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublée. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.1.4

Répartition des courts métrages¹ classés pour présentation publique selon la catégorie de classement² et la langue, Québec, 2014

Catégorie de classement	Présentation publique	
	n	%
Visa général	21	100,0
13 ans et plus	–	–
16 ans et plus	–	–
18 ans et plus	–	–
Refus	–	–
Langue³	21	100,0
Langue française	12	57,1
Langue anglaise	5	23,8
Bilingue	–	–
Langue étrangère	4	19,0

1. Les films de « exploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « exploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.

3. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublée. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.1.5

Répartition des courts métrages¹ classés pour visionnement privé selon la catégorie de classement² et la langue, Québec, 2014

Catégorie de classement	Visionnement privé	
	n	%
Visa général	729	100,0
13 ans et plus	699	95,9
16 ans et plus	21	2,9
18 ans et plus	4	0,5
Refus	4	0,5
1	–	–
Langue³	729	100,0
Langue française	256	35,1
Langue anglaise	454	62,3
Avec trame sonore française	36	4,9
Sans trame sonore française	418	57,3
Bilingue	1	0,1
Langue étrangère	18	2,5

1. Les films de « exploitation » sont exclus du présent tableau. Le genre « exploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

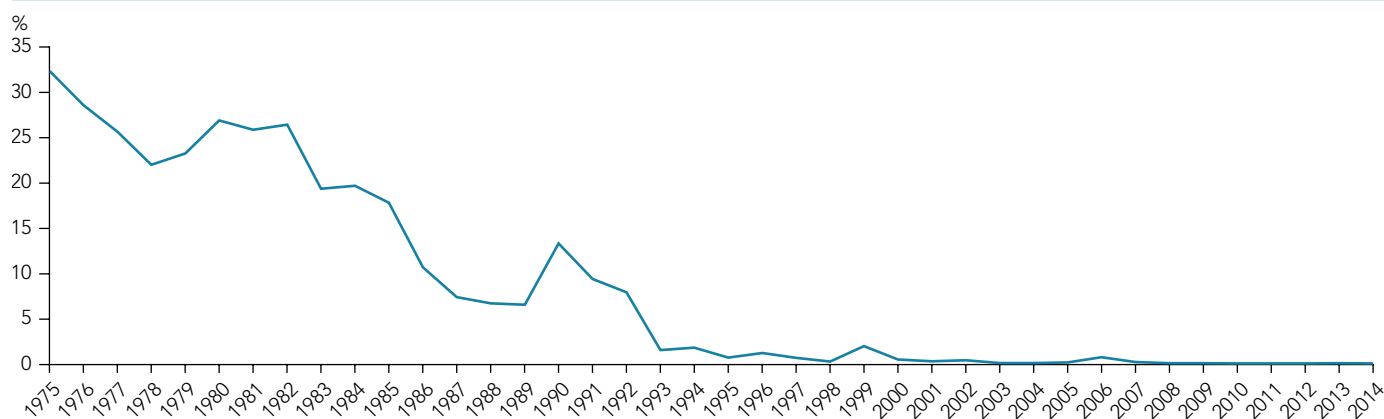
2. Un film peut avoir été classé plusieurs fois, en fonction de la langue et du métrage.

3. Chaque langue inclut les films en version originale ou doublée. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.1.2

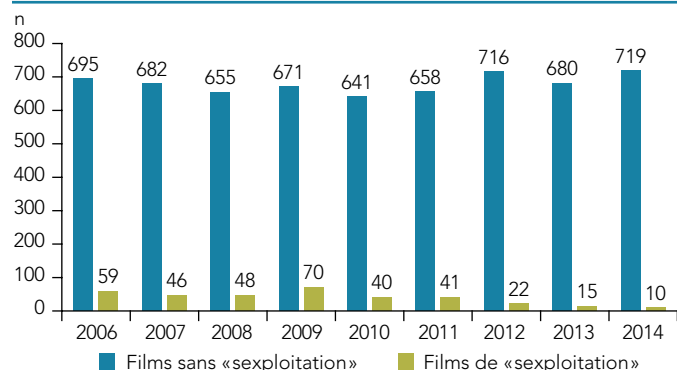
Part des films classés « 18 ans et plus » dans l'assistance des établissements cinématographiques, Québec, 1975 à 2014



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 3.1.3

Nombre de longs métrages de « exploitation »¹ classés pour présentation publique, Québec, 2006 à 2014

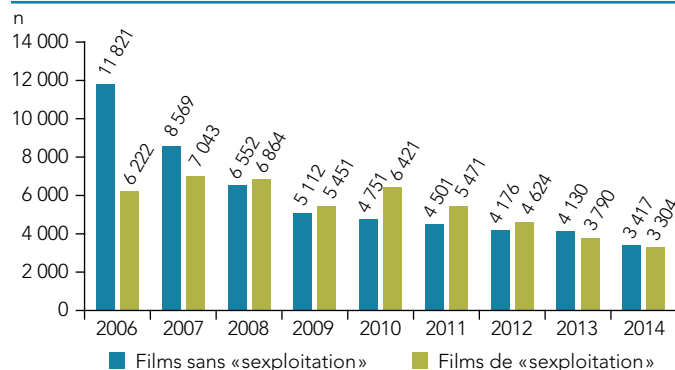


1. Le genre « exploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.1.4

Nombre de longs métrages de « exploitation »¹ classés pour visionnement privé, Québec, 2006 à 2014



1. Le genre « exploitation » inclut les films dont la caractéristique dominante est de montrer des activités sexuelles de manière explicite.

Source : Régie du cinéma.

3.2_ LA DISTRIBUTION

Constats

- Les titulaires d'un permis général recueillent 59 % de l'ensemble des revenus des distributeurs, un sommet depuis 2004 (61 %) (figure 3.2.1).
- Les revenus bruts des distributeurs de films titulaires d'un permis général sont en croissance de 21 % (247 M\$ en 2014) en raison de la forte hausse (135 % pour 97 M\$) des revenus des « autres marchés », soit ceux ne provenant pas des salles de cinéma ou des commerces de détail de matériel vidéo (tableau 3.2.2).
- Les revenus bruts de l'ensemble des distributeurs sont en légère hausse sur le marché du film en salle (+6 %), mais en légère baisse sur le marché du DVD (−8 %) (tableau 3.2.2).
- La part de l'assistance aux films des distributeurs titulaires d'un permis général est de 30 % en 2014, le résultat le plus faible depuis 1999 (figure 3.2.3).

SOCIÉTÉS MEMBRES DE LA MPAA (2015)

1. The Walt Disney Studios Motion Picture
2. Paramount Pictures Corporation
3. Sony Pictures Entertainment Inc.
4. Twentieth Century Fox Film Corporation
5. Universal City Studios, LLC
6. Warner Bros. Entertainment Inc.

- En 2014, 11 689 copies de films ont été distribuées aux établissements cinématographiques, un résultat supérieur à la moyenne des cinq dernières années (11 049) (tableau 3.2.5).
- Parmi les copies de films distribuées, 71 % sont en langue française, un résultat en légère baisse chaque année depuis cinq ans (75 % en 2010) (tableau 3.2.5).
- Une production américaine qui sort dans les salles de cinéma au Québec compte en moyenne 32 copies par rapport à 13 pour un film québécois, 8 pour un film français et 7 pour un film britannique (tableau 3.2.6).

SOCIÉTÉS ACCRÉDITÉES AUPRÈS DE LA RÉGIE (2015)

1. Buena Vista Home Video
2. Distribution de films Buena Vista Canada Inc.
3. Divertissement Paramount Pictures Canada Inc.
4. Sony Pictures Home Entertainment Canada Inc.
5. Sony Pictures Releasing Canada (division de Columbia Pictures)
6. Twentieth Century Fox Divertissements audiovisuels familiaux
7. Twentieth Century Fox Film Corporation
8. Studios Universal Canada Ltée
9. Warner Bros. Entertainment Canada Inc./Divertissement

DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LE CINÉMA RELATIVES À LA DISTRIBUTION

La distribution de films au Québec est surveillée par la Régie du cinéma. En vertu de l'article 102 de la Loi sur le cinéma, « nul ne peut, sur une base commerciale, posséder, vendre, louer, prêter ou échanger des copies de films, à moins d'être titulaire d'un permis de distributeur. » De plus, en vertu de l'article 108 de la même loi, « le titulaire d'un permis de distributeur doit, conformément aux règlements de la Régie, transmettre à celle-ci, au plus tard le 31 janvier de chaque année, un rapport financier pour l'année précédente. » Ce rapport doit indiquer séparément les revenus bruts réalisés au Québec et qui proviennent :

1. de la distribution de films dans un lieu de présentation de films en public;
2. de la vente, de la location, du prêt ou de l'échange de matériel à un commerçant de détail;
3. de toute autre activité de distribution dans le domaine du cinéma.

Enfin, soulignons qu'il existe au Québec deux catégories de permis de distributeur : le permis général et le permis spécial.

Distinction entre permis général et permis spécial de distributeur

Conformément à la Loi sur le cinéma, le permis général de distributeur est la règle et il ne peut être émis qu'aux entreprises reconnues comme « québécoises » au sens de la loi. Parallèlement aux entreprises québécoises titulaires d'un permis général de distributeur, les grands studios états-unien (*majors*) poursuivent leurs activités de distribution au Québec, en vertu d'un accord entre le ministre de la Culture et des Communications et la Motion Picture Association of America (MPAA), entente intervenue en octobre 1986 et renouvelée par la suite (en 1992, 1999, 2002 et 2008). Cette entente, reconnue par la Loi sur le cinéma, prévoit l'attribution d'un permis spécial de distributeur à l'un des *majors* signataires de l'entente initiale (ou à une société affiliée accréditée) pour chaque film qu'il soumet à la Régie et dont il est reconnu, selon les termes de l'entente, être le producteur ou le titulaire des droits mondiaux de distribution.

Tableau 3.2.1

Revenus bruts des distributeurs de films selon la catégorie de permis, Québec, 2010-2014

	Titulaire d'un permis général ¹		Titulaire d'un permis spécial ²		Total	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%
2010	249,4	46,6	285,4	53,4	534,8	100,0
2011	194,0	46,0	227,9	54,0	421,9	100,0
2012	226,0	53,4	196,9	46,6	422,9	100,0
2013	203,5	54,4	170,9	45,6	374,4	100,0
2014	247,1	59,2	170,5	40,8	417,6	100,0
Moyenne (2010-2014)	224,0	...	210,3	...	434,3	...

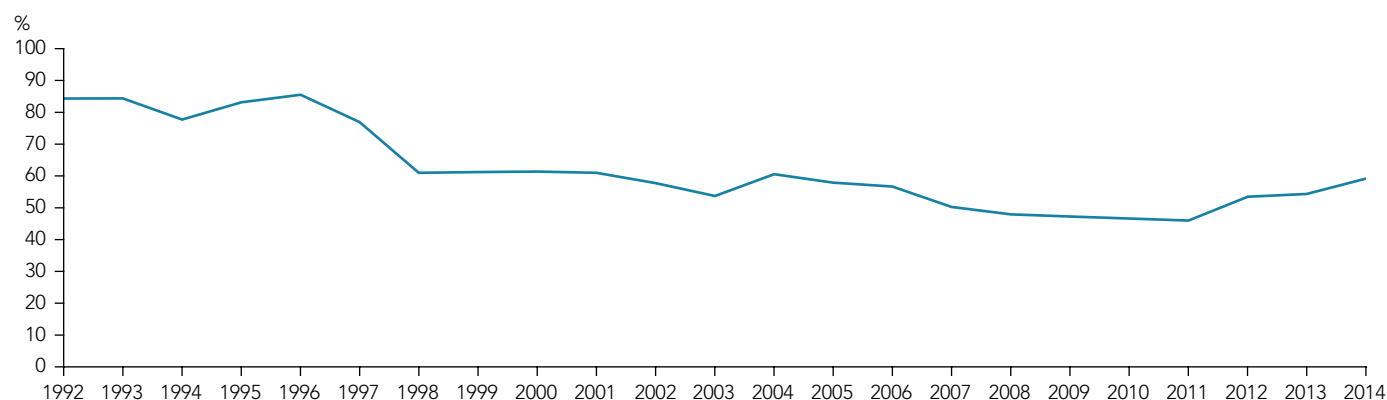
1. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

2. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 105).

3. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Régie du cinéma.

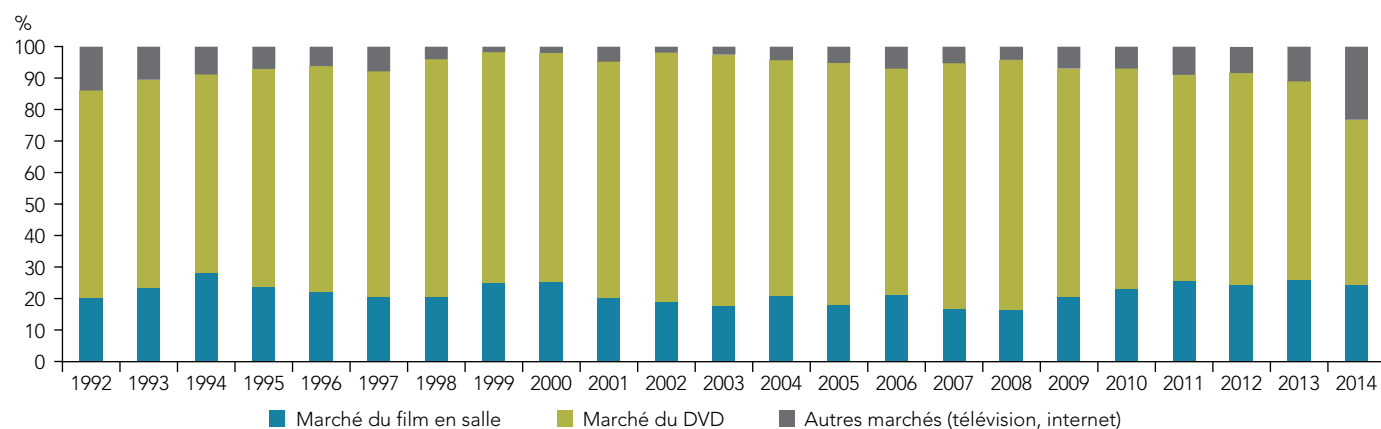
Figure 3.2.1

Part des revenus bruts des distributeurs de films titulaires d'un permis général¹, Québec, 1992-2014

1. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.2.2

Répartition des revenus bruts déclarés par les distributeurs de films pour les marchés du film en salle et du DVD, Québec, 1992-2014

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.2.2

Revenus bruts déclarés par les distributeurs de films selon la catégorie de permis et le marché, Québec, 2013-2014

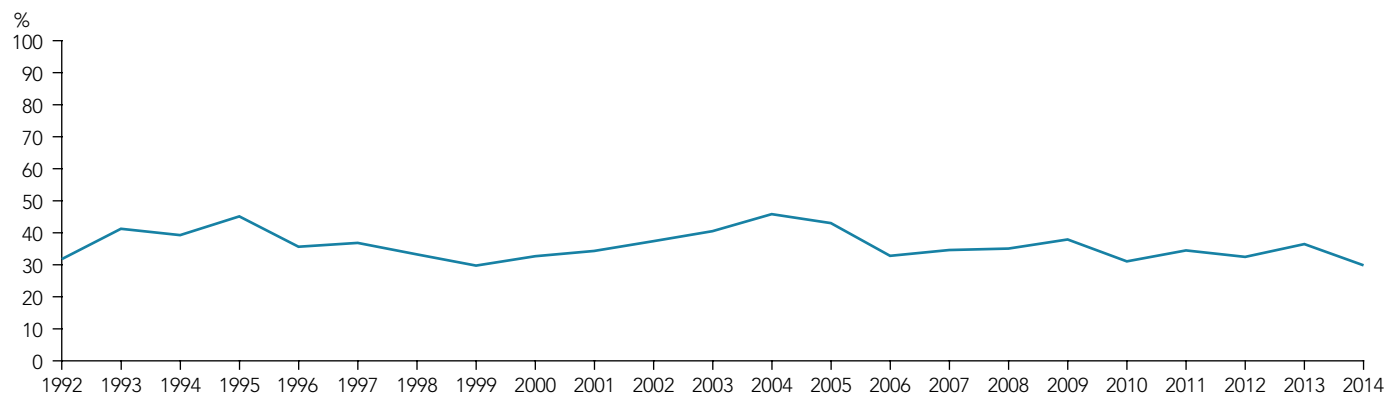
	Titulaire d'un permis général ¹				Titulaire d'un permis spécial ²				Total			
	2013		2014		2013		2014		2013		2014	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Distribution relative aux salles et aux commerces de vidéo	162,2	79,7	150,2	60,8	170,9	100,0	170,5	100,0	333,1	89,0	320,7	76,8
Distribution relative aux salles	30,8	15,1	30,0	12,1	66,1	38,7	72,3	42,4	96,9	25,9	102,4	24,5
Distribution relative aux commerces de détail de matériel vidéo	131,4	64,6	120,1	48,6	104,8	61,3	98,2	57,6	236,2	63,1	218,3	52,3
Autres marchés (télévision, internet)	41,3	20,3	97,0	39,2	—	—	—	—	41,3	11,0	97,0	23,2
Total	203,5	100,0	247,1	254,9	170,9	100,0	170,5	100,0	374,4	100,0	417,6	100,0

1. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

2. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 105).

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.2.3

Part de l'assistance aux films projetés dans les établissements cinématographiques pour les distributeurs titulaires d'un permis général¹, Québec, 1992-2012

1. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.2.3

Résultats d'exploitation des établissements cinématographiques selon la catégorie de permis et la langue du film, Québec, 2014

	Projections		Assistance		Recettes	
	n	%	k	%	k\$	%
Titulaire d'un permis général ¹	305 668	32,9	5 622 934,0	29,8	42 924 231,0	28,5
Langue française	232 475	25,0	4 202 301,0	22,3	31 570 145,0	21,0
Autres langues	73 193	7,9	1 420 633,0	7,5	11 354 086,0	7,5
Titulaire d'un permis spécial ²	623 281	67,1	13 237 321,0	70,2	107 621 567,0	71,5
Langue française	437 747	47,1	8 914 288,0	47,3	70 874 901,0	47,1
Autres langues	185 534	20,0	4 323 033,0	22,9	36 746 666,0	24,4
Total	928 949	100,0	18 860 255,0	100,0	150 545 798,0	100,0

1. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

2. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 105).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.2.4

Assistance aux films¹ projetés dans les établissements cinématographiques selon la catégorie de permis, Québec, 2014

	Unité	Titulaire d'un permis général ²	Titulaire d'un permis spécial ³	Total
Nombre de films	n	571	211	763 ⁴
Assistance totale	n	5 622 934	13 237 321	18 860 255
Assistance moyenne par film	n	9 848	62 736	24 118
Assistance moyenne par projection	n	18,4	21,2	20,3

1. Les films de sexualité explicite sont exclus du présent tableau.

2. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 104).

3. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, articles 103 et 105).

4. En 2014, 19 films ont été à la fois distribués par un distributeur titulaire d'un permis général et un distributeur titulaire d'un permis spécial.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.2.5

Nombre de copies de films¹ distribuées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine et la langue² des films, Québec, 2010-2014

	2010		2011		2012		2013		2014		Moyenne 2010-2014
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
États-Unis	8 105	75,6	8 500	77,9	8 039	76,3	9 076	79,7	8 958	76,6	8 536
Langue française	5 848	72,2	6 107	71,8	5 743	71,4	6 345	69,9	6 274	70,0	6 063
Autres langues	2 257	27,8	2 393	28,2	2 296	28,6	2 731	30,1	2 684	30,0	2 472
France	689	6,4	448	4,1	691	6,6	626	5,5	781	6,7	647
Langue française	631	91,6	422	94,2	639	92,5	606	96,8	714	91,4	602
Autres langues	58	8,4	26	5,8	52	7,5	20	3,2	67	8,6	45
Grande-Bretagne	364	3,4	361	3,3	509	4,8	177	1,6	245	2,1	331
Langue française	252	69,2	235	65,1	262	51,5	63	35,6	121	49,4	187
Autres langues	112	30,8	126	34,9	247	48,5	114	64,4	124	50,6	145
Québec	1 158	10,8	1 151	10,6	785	7,4	913	8,0	915	7,8	984
Langue française	1 095	94,6	1 114	96,8	746	95,0	901	98,7	885	96,7	948
Autres langues	63	5,4	37	3,2	39	5,0	12	1,3	30	3,3	36
Canada ³	115	1,1	94	0,9	269	2,6	250	2,2	536	4,6	253
Langue française	60	52,2	46	48,9	174	64,7	150	60,0	286	53,4	143
Autres langues	55	47,8	48	51,1	95	35,3	100	40,0	250	46,6	110
Autres pays	295	2,8	351	3,2	249	2,4	342	3,0	254	2,2	298
Langue française	149	50,5	200	57,0	85	34,1	141	41,2	22	8,7	119
Autres langues	146	49,5	151	43,0	164	65,9	201	58,8	232	91,3	179
Total	10 726	100,0	10 905	100,0	10 542	100,0	11 384	100,0	11 689	100,0	11 049
Langue française	8 035	74,9	8 124	74,5	7 649	72,6	8 206	72,1	8 302	71,0	8 063
Autres langues	2 691	25,1	2 781	25,5	2 893	27,4	3 178	27,9	3 387	29,0	2 986

1. Basé sur le nombre de visas émis pendant l'année pour des longs métrages destinés aux établissements cinématographiques.

2. La catégorie « Autres langues » comprend les films en version originale ou doublée dans une autre langue que le français. Les films avec sous-titres sont classés selon la langue du sous-titre.

3. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.2.6

Nombre moyen de copies par film¹ destinées aux établissements cinématographiques selon le pays d'origine des films, Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
	n				
États-Unis	25,4	24,7	22,8	26,4	31,5
France	6,4	5,8	6,3	9,4	8,1
Grande-Bretagne	10,1	12,9	10,6	5,1	6,6
Québec	17,3	16,9	9,5	13,8	13,3
Canada ²	3,8	4,3	8,2	6,1	11,9
Autres pays	3,2	4,4	2,7	3,1	2,1
Tous les pays	16,4	17,6	14,7	17,2	18,0

1. Basé sur le nombre de visas émis pendant l'année pour des longs métrages destinés aux établissements cinématographiques.

2. Les films classés « Canada » incluent tout film produit par une maison de production canadienne hors Québec, ainsi que les films produits exclusivement par l'ONF.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.2.7

Assistance des cinémas pour les films projetés en 3D¹ selon la catégorie de permis, Québec, 2014

	Titulaire d'un permis général ²	Titulaire d'un permis spécialisé ³	Total
	n		
Nombre de film 3D	18	32	48⁴
Assistance des films 3D	363 232	3 185 136	3 548 368
Assistance moyenne des films 3D	20 180	99 536	73 924

1. Incluant les projections de format 2K 3D, 4K 3D et Imax 3D.

2. Le titulaire d'un permis général est un distributeur dont le centre de décision et l'endroit où s'exerce la direction véritable de l'entreprise sont situés au Québec (L.R.Q., c. C-18.1, article 103 et 104).

3. Le titulaire d'un permis spécial de distributeur est délivré au producteur du film ou au détenteur des droits mondiaux sur le film (L.R.Q., c. C-18.1, article 103 et 105).

4. En 2014, deux films ont été à la fois distribués par un distributeur titulaire d'un permis général et un distributeur titulaire d'un permis spécial.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.2.8

Films¹ distribués à 100 copies ou plus, dans les établissements cinématographiques, selon le pays d'origine et la langue de ces copies, Québec, 2014

Titre du film	Pays	Français	Autre ² langue	Total
	n			
1 Transformers: L'ère de l'extinction	États-Unis	228	83	311
2 Hunger Games: La révolte partie 1	États-Unis	152	71	223
3 L'extraordinaire Spider-Man 2	États-Unis	139	48	187
4 Le hobbit: La bataille des cinq armées	États-Unis	124	54	178
5 Capitaine America – Le soldat de l'hiver	États-Unis	122	55	177
6 X-Men: Jours d'un avenir passé	États-Unis	124	45	169
7 Maléfique	États-Unis	119	48	167
8 Godzilla	États-Unis	119	39	158
9 Dragons 2	États-Unis	118	35	153
10 Divergence	États-Unis	103	47	150
11 Interstellaire	États-Unis	110	40	150
12 Rio 2	États-Unis	108	35	143
13 Les gardiens de la galaxie	États-Unis	94	43	137
14 L'aube de la planète des singes	États-Unis	92	37	129
15 Un jour sans lendemain	États-Unis	99	25	124
16 Noé	États-Unis	93	26	119
17 La petite reine	Québec	119	–	119
18 Les pingouins de Madagascar	États-Unis	95	23	118
19 Le film Lego	États-Unis	87	28	115
20 300 – La naissance d'un empire	États-Unis	72	39	111
21 Les sacrifiés 3	États-Unis	75	34	109
22 Jack Ryan: Recrue dans l'ombre	États-Unis	85	24	109
23 Hercule	États-Unis	83	23	106
24 Un amour infini	États-Unis	89	16	105
25 Robocop	États-Unis	73	29	102
26 Une nuit au musée: Le secret du tombeau	États-Unis	75	27	102
27 M. Peabody et Sherman	États-Unis	73	28	101

1. Basé sur le nombre de visas émis pendant l'année pour des longs métrages destinés aux établissements cinématographiques.

2. La catégorie « Autres langues » comprend les films en anglais, les films dans une autre langue que le français ou l'anglais et les films sous-titrés.

Source : Régie du cinéma.

3.3_L'OFFRE DE DVD

Constats

- Le nombre de commerces de détail de matériel vidéo est en légère hausse (0,4 %), pour la première fois depuis 2008 (tableau 3.3.1).
- L'ajout d'une centaine de distributrices automatisées de vidéo dans des marchés d'alimentation, chacune possédant un permis distinct à titre de commerce de matériel vidéo, explique en grande partie la hausse de 12 % du nombre de commerces de détail dont l'activité principale est la vente ou la location

Tableau 3.3.1

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon le caractère de l'activité, Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
	n				
Commerces	5 437	5 162	4 933	4 771	4 790
Activité principale	661	535	453	365	407
Activité secondaire	4 776	4 627	4 480	4 406	4 383

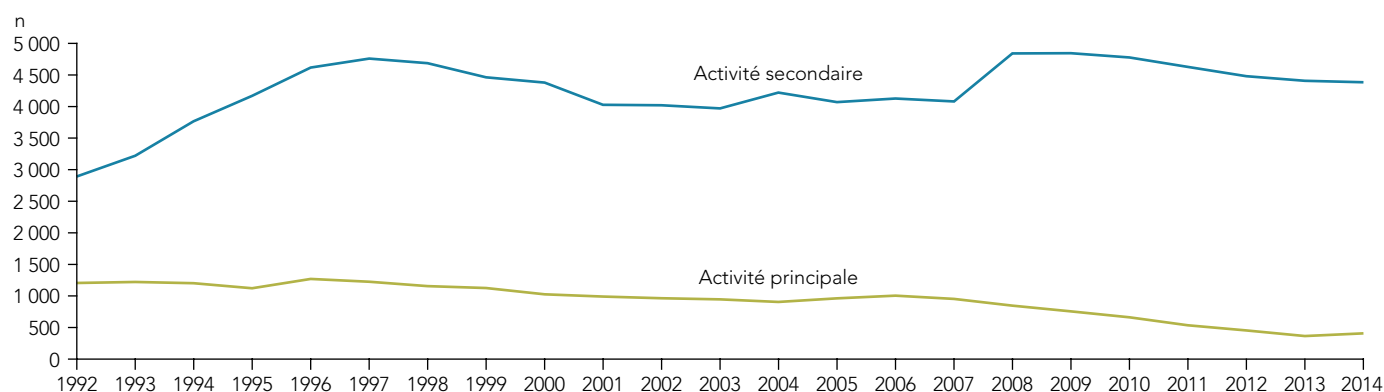
Source : Régie du cinéma.

de matériel vidéo (407 en 2014 par rapport à 365 en 2013) (tableau 3.3.1) et la croissance des commerces ayant moins de 100 supports vidéo (DVD ou Blu-Ray) en réserve (figure 3.3.3).

- Le nombre d'attestations émises pour la commercialisation de films et de programmes télévisés sur support vidéo est en baisse pour une quatrième année consécutive, passant de 28 M en 2010 à 13 M en 2014 (figure 3.3.4).
- En 2014, 12,9 M d'attestations ont été émises, dont 3,7 M sont liées aux 38 000 certificats de dépôt délivrés pour 20 000 en 2014.
- Parmi les 3,7 M d'attestations émises en 2014, 51 % le sont pour des films produits la même année, 75 % pour des films américains et 21 % pour des films en version originale française (tableaux 3.3.7 et 3.3.8).
- Sur un million d'attestations délivrées en 2014 pour des coffrets, 29 % l'ont été pour des coffrets produits en 2014, 46 % pour des coffrets produits entre 2013 et 2010 et 25 % pour des coffrets produits avant 2010.

Figure 3.3.1

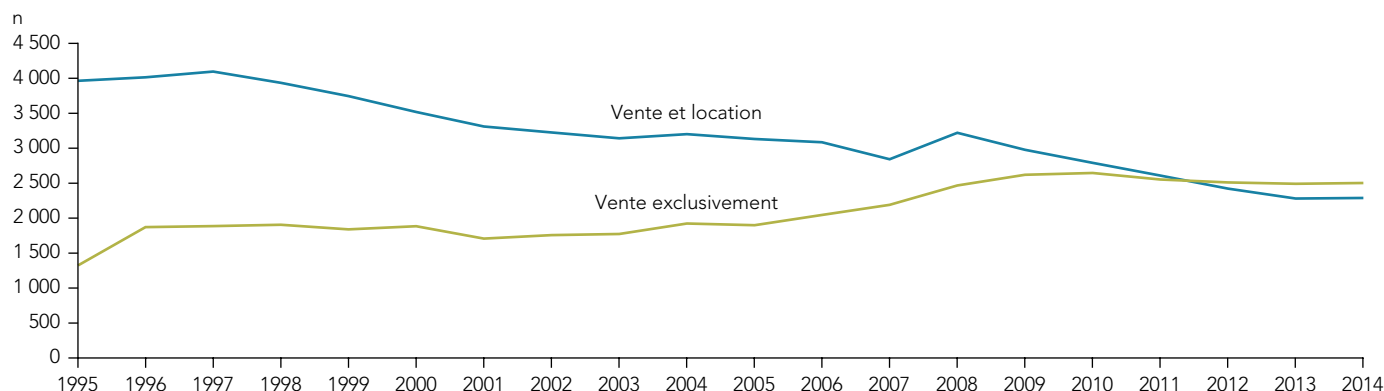
Évolution du nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'activité, Québec, 1992-2014



Source : Régie du cinéma.

Figure 3.3.2

Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéos selon le type de service, Québec, 1995-2014



Source : Régie du cinéma.

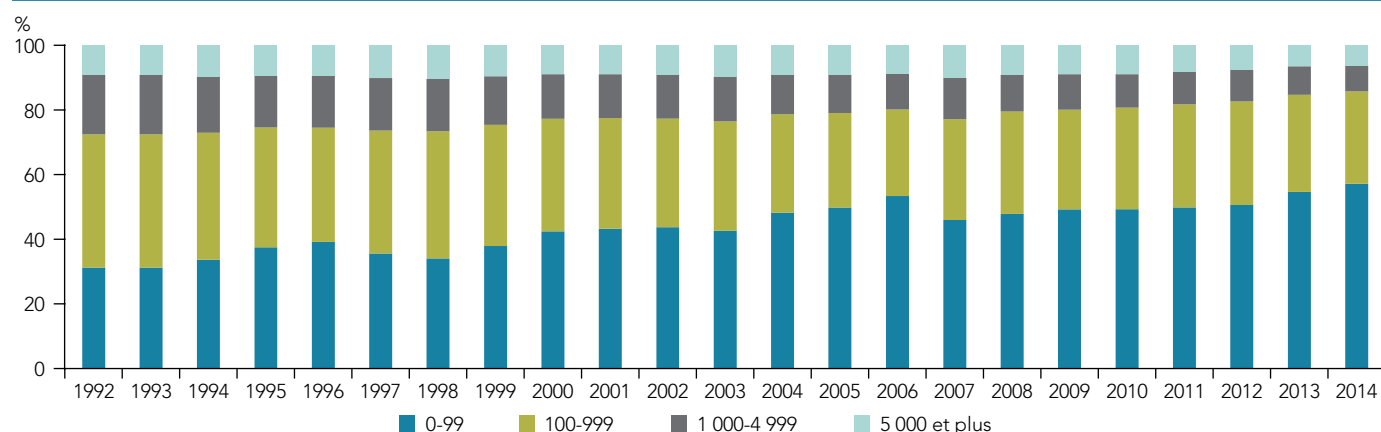
Tableau 3.3.2

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon le stock de cassettes, de DVD et de Blu-ray, Québec, 2010-2014

Nombre de cassettes, de DVD et de Blu-ray	2010	2011	2012	2013	2014
	n				
0 à 99	2 681	2 575	2 498	2 608	2 740
100 à 999	1 709	1 645	1 578	1 433	1 368
1 000 à 4 999	561	524	486	419	377
5 000 et plus	486	418	371	311	305
Total	5 437	5 162	4 933	4 771	4 790

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.3.3

Répartition du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon le stock de l'inventaire de cassettes, de DVD et de Blu-Ray, Québec, 1992-2012

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.3.3

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo¹, par type de régions², Québec, 2010 à 2014

	2010		2011		2012		2013		2014	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Centrales	1 568	28,9	1 468	28,5	1 374	27,9	1 318	27,6	1 318	27,5
Périphériques	2 106	38,8	1 996	38,7	1 941	39,4	1 879	39,4	1 915	40,0
Intermédiaires	946	17,4	898	17,4	866	17,6	861	18,1	870	18,2
Éloignées	813	15,0	797	15,4	748	15,2	710	14,9	683	14,3
Québec	5 433	100,0	5 159	100,0	4 929	100,0	4 768	100,0	4 786	100,0

1. Excluant les commerces non classés.

2. Le territoire du Québec est divisé en 17 régions administratives qui sont à leur tour regroupées en quatre grands types de régions :

- les régions centrales, qui correspondent aux grands centres urbains (Capitale-Nationale (03) et Montréal (06));
- les régions périphériques, situées à proximité des grands centres urbains (Chaudière-Appalaches (12), Laval (13), Lanaudière (14), Laurentides (15) et Montérégie (16));
- les régions intermédiaires, situées entre les régions centrales ou périphériques (Mauricie (04), Estrie (05), Outaouais (07) et Centre-du-Québec (17));
- et les régions éloignées, situées loin des grands centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec (Bas-Saint-Laurent (01), Saguenay-Lac-Saint-Jean (02), Abitibi-Témiscamingue (08), Côte-Nord (09), Nord-du-Québec (10) et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)).

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3.3.4

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par région administrative, Québec, 2014

	Ensemble des commerces		Type de service			Caractère de l'activité		
	Total		Ventes et location		Vente exclusivement	Principale		Secondaire
	2014	2014/2013	2014	2014/2013	2014	2014	2014/2013	2014
	n	%	n	%	n	n	%	n
Bas-Saint-Laurent	170	-5,0	94	-4,1	76	8	-27,3	162
Saguenay-Lac-Saint-Jean	184	-7,1	95	-8,7	89	14	-	170
Capitale-Nationale	463	-1,9	194	-8,5	269	33	-5,7	430
Mauricie	213	-3,2	108	-1,8	105	17	13,3	196
Estrie	222	-3,5	125	-6,0	97	24	-7,7	198
Montréal	855	1,1	313	4,7	542	72	14,3	783
Outaouais	219	0,5	117	0,9	102	21	31,3	198
Abitibi-Témiscamingue	103	-4,6	56	-8,2	47	9	-18,2	94
Côte-Nord	74	-7,5	42	-10,6	32	5	-16,7	69
Nord-du-Québec	44	4,8	36	-	8	2	-	42
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	108	4,9	60	-1,6	48	3	-40,0	105
Chaudière-Appalaches	301	-3,8	175	-4,9	126	13	-	288
Laval	192	5,5	83	20,3	109	19	58,3	173
Lanaudière	295	8,1	140	10,2	155	31	29,2	264
Laurentides	315	4,3	147	9,7	168	34	13,3	281
Montréal	812	0,4	379	0,5	433	89	27,1	723
Centre-du-Québec	216	11,9	120	10,1	96	13	8,3	203
Non classés	4	33,3	4	33,3	-	-	-	4
Ensemble du Québec	4 790	0,4	2 288	0,4	2 502	407	11,5	4 383

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.3.5

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo selon l'inventaire de vidéocassettes et de DVD, par région administrative, Québec, 2014

	0 - 99	100 - 999	1 000 - 4 999	5 000 et plus	Total
	n				
Bas-Saint-Laurent	74	76	12	8	170
Saguenay-Lac-Saint-Jean	99	62	10	13	184
Capitale-Nationale	284	117	32	30	463
Mauricie	109	75	16	13	213
Estrie	97	78	26	21	222
Montréal	616	146	49	44	855
Outaouais	108	76	19	16	219
Abitibi-Témiscamingue	48	41	6	8	103
Côte-Nord	41	24	5	4	74
Nord-du-Québec	36	2	5	1	44
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	45	50	10	3	108
Chaudière-Appalaches	155	104	30	12	301
Laval	113	46	13	20	192
Lanaudière	162	91	27	15	295
Laurentides	161	97	26	31	315
Montréal	500	185	72	55	812
Centre-du-Québec	91	95	19	11	216
Non classés	1	3	0	0	4
Ensemble du Québec	2 740	1 368	377	305	4 790

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.3.6

Commercialisation des films et des programmes télévisés sur support vidéo¹, Québec, 2012 à 2014 et avril 1989 à décembre 2014

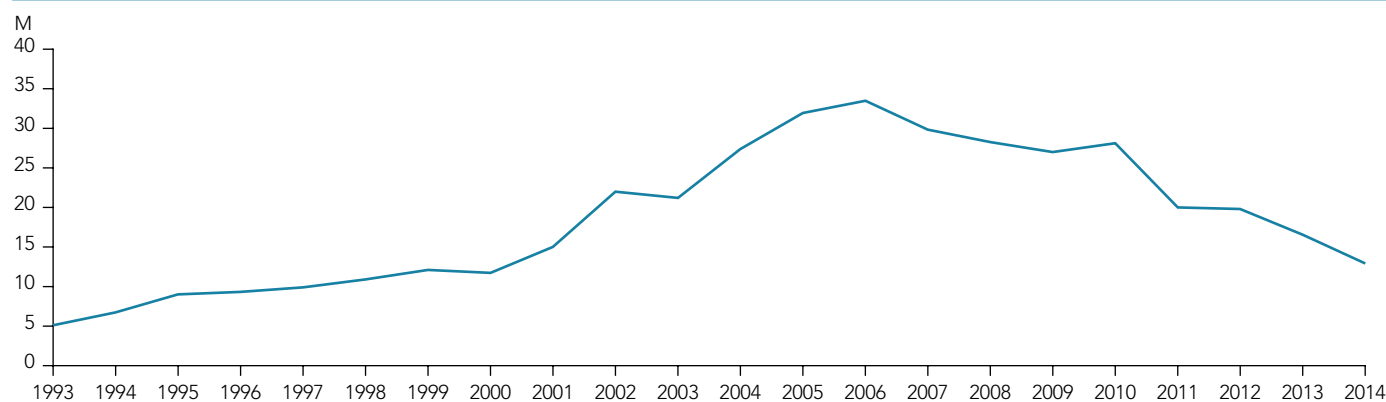
	2012	2013	2014	Avril 1989 à décembre 2014
Distributeurs	93	81	84	835
Films	15 825	13 594	20 229	312 063
Certificats de dépôt délivrés	39 027	27 874	37 566	853 156
Attestations émises²	18 339 454	16 556 162	12 914 765	405 203 228
Relatives à des certificats délivrés la même année				
Cassettes	22	2 078	30 065	...
DVD	6 243 484	5 382 282	3 716 291	...
Coffrets	495 562	522 452	288 311	...
Relatives à des certificats délivrés les années précédentes				
Cassettes	152 917	77 584	23 239	...
DVD	11 943 031	14 479 699	9 113 706	...
Coffrets	971 074	988 320	757 755	...

1. Un certificat de dépôt est délivré au titulaire d'un permis de distributeur à la suite du dépôt de l'entente l'autorisant à faire la distribution d'un film sur support vidéo ou sur support similaire au Québec. Un certificat est délivré au distributeur pour chaque titre de film. Une attestation de ce certificat est délivrée pour chaque exemplaire du matériel vidéo destiné au commerce de détail.

2. Excluant les coffrets. Les attestations émises au cours d'une année peuvent se rapporter à des certificats de dépôt délivrés au cours de la même année ou au cours des années précédentes.

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.3.4

Évolution du nombre d'attestations émises¹, Québec, 1992-2014

1. Excluant les coffrets. Les attestations émises au cours d'une année peuvent se rapporter à des certificats de dépôt délivrés au cours de la même année ou au cours des années précédentes.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.3.7

Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon l'année de production, Québec, 2014

Année de production	Films		Certificats		Attestations ¹	
	n	%	n	%	n	%
1902-1950	985	4,9	2 246	6,0	6 886	0,2
1951-1960	518	2,6	1 607	4,3	5 751	0,2
1961-1970	652	3,2	1 886	5,0	17 965	0,5
1971-1980	933	4,6	2 294	6,1	24 580	0,7
1981-1985	507	2,5	1 194	3,2	18 635	0,5
1986	110	0,5	255	0,7	3 046	0,1
1987	163	0,8	313	0,8	3 837	0,1
1988	138	0,7	266	0,7	2 751	0,1
1989	164	0,8	286	0,8	4 644	0,1
1990	157	0,8	301	0,8	2 212	0,1
1991	185	0,9	297	0,8	2 018	0,1
1992	206	1,0	311	0,8	2 826	0,1
1993	216	1,1	332	0,9	2 616	0,1
1994	222	1,1	341	0,9	1 962	0,1
1995	290	1,4	375	1,0	5 984	0,2
1996	286	1,4	400	1,1	2 425	0,1
1997	295	1,5	430	1,1	7 633	0,2
1998	341	1,7	485	1,3	8 759	0,2
1999	423	2,1	594	1,6	5 268	0,1
2000	456	2,3	581	1,5	9 918	0,3
2001	475	2,3	573	1,5	10 397	0,3
2002	455	2,2	579	1,5	8 827	0,2
2003	527	2,6	697	1,9	15 644	0,4
2004	649	3,2	806	2,1	18 119	0,5
2005	557	2,8	765	2,0	18 378	0,5
2006	730	3,6	989	2,6	21 744	0,6
2007	571	2,8	801	2,1	16 233	0,4
2008	532	2,6	770	2,0	22 951	0,6
2009	543	2,7	831	2,2	15 160	0,4
2010	580	2,9	902	2,4	31 329	0,8
2011	611	3,0	1 088	2,9	44 602	1,2
2012	853	4,2	1 862	5,0	120 493	3,2
2013	2 258	11,2	4 921	13,1	1 337 685	35,7
2014	3 623	17,9	7 147	19,0	1 921 814	51,3
Données manquantes	18	0,1	41	0,1	3 264	0,1
Total	20 229	100,0	37 566	100,0	3 746 356	100,0

1. Attestations relatives à des certificats délivrés en 2014.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.3.8

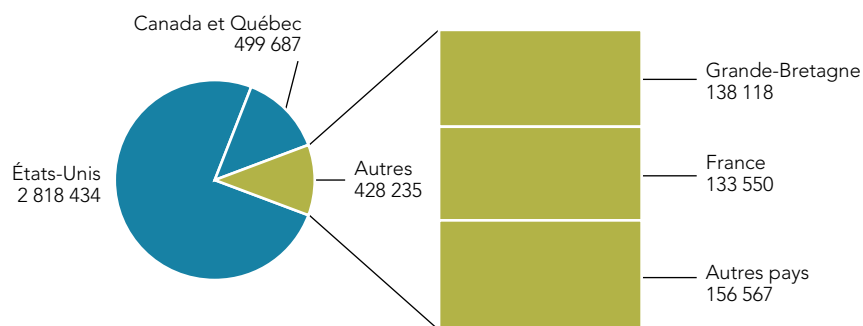
Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon le pays d'origine et la langue, Québec, 2014

Pays	Films		Certificats		Attestations ¹			
	n	%	n	%	Langue française		Autres langues	
					n	%	n	%
États-Unis	13 770	68,1	25 176	67,0	219 507	28,5	2 598 927	87,3
Canada et Québec	1 613	8,0	2 381	6,3	368 595	47,9	131 092	4,4
Grande-Bretagne	1 211	6,0	2 765	7,4	4 643	0,6	133 475	4,5
France	1 128	5,6	1 874	5,0	122 484	15,9	11 066	0,4
Autres pays	2 507	12,4	5 370	14,3	54 206	7,0	102 361	3,4
Total	20 229	100,0	37 566	100,0	769 435	100,0	2 976 921	100,0

1. Attestations relatives à des certificats délivrés en 2014.

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.3.5

Nombre d'attestations délivrées pour les films commercialisés sur support vidéo selon le pays d'origine, Québec, 2014


Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.3.9

Nombre de coffrets de films et de téléseries commercialisés sur support vidéo selon l'année de production du coffret, Québec, 2014

Année de production	Coffrets		Distributeurs	Films	Attestations ¹	
	n	%	n	n	n	%
Avant 2010	9 248	61,9	364	33 327	250 365	25,0
2010	1 352	9,1	50	4 817	37 803	3,8
2011	1 003	6,7	45	3 745	70 229	7,0
2012	1 218	8,2	36	4 685	204 738	20,4
2013	1 084	7,3	39	3 815	150 455	15,0
2014	1 030	6,9	34	3 505	288 311	28,8
Total	14 935	100,0	568	53 894	1 001 901	100,0

1. Attestations délivrées en 2014.

Source : Régie du cinéma.



Coq de St-Victor, Le

Photo : 9114-7843 Québec Inc. (Productions 10^e Ave)



Henri Henri
Photo : Courtoisie de Christal Films Productions

CHAPITRE 4

LE PATRIMOINE

4.1 _ LA CONSERVATION

Jean Gagnon, Cinémathèque québécoise

Changements notables et problématiques

Au cours des dix dernières années, le changement principal dans le monde de l'audiovisuel (cinéma et télévision) a évidemment été la prédominance grandissante du numérique dans tous les aspects de la production à la diffusion en passant par la conservation, la préservation et la restauration. Cela ne manque pas de créer de nouvelles problématiques pour la conservation des œuvres. La nouveauté des formats numériques et des processus de production et de postproduction qui en découlent vient changer les principes

de conservation établis et éprouvés avec le temps lorsque la production reposait encore sur la pellicule cinématographique. Parmi les enjeux, on mentionne l'absence de normes et l'obsolescence rapide des formats et technologies numériques ; ce sont là les problèmes les plus évidents, mais d'autres questions demeurent encore à résoudre comme de savoir quels sont les éléments méritant d'être conservés. Bien que l'instauration d'un dépôt légal au Québec puisse nous rassurer sur la pérennité et la conservation de nos productions québécoises, leur

conservation à long terme est loin d'être assurée et la préservation numérique de celles-ci impliquera des investissements importants au fil du temps. Dans certains pays, la conservation sur pellicule semble se dessiner comme une solution alternative, même pour des films numériques. Cette approche, coûteuse au moment de produire la copie de conservation, permet des économies notables sur le long terme et replace la conservation dans des paramètres connus.

4.1.1 Gestion des collections

Depuis l'été 2012, un moratoire sur les nouvelles acquisitions et les nouveaux dépôts est en vigueur. Étant l'une des rares archives spécialisées en cinéma, télévision et vidéo au Canada, la Cinémathèque est évidemment très sollicitée. Le moratoire a permis de ralentir les acquisitions en mettant en place un processus et un comité qui évalue chaque offre de don selon les critères de la politique d'acquisition. Une fois l'acquisition décidée, le personnel doit prendre le temps requis pour le traitement et le catalogage du matériel, faire les évaluations archivistiques nécessaires et produire les documents pour compléter la procédure de don ou d'acquisition. Malgré le moratoire, les données présentées dans les pages qui suivent démontrent une activité importante à ce chapitre, et il y a près de 50 dossiers d'acquisition à l'étude ou à diverses étapes du processus de traitement ou de catalogage, d'évaluation ou de production de documents officiels.

4.1.2 Acquisitions

Outre les œuvres assujetties au règlement sur le dépôt légal des films, qui font l'objet d'un bilan séparé, la Cinémathèque québécoise a enrichi ses collections de 340 éléments pour 116 titres. Ce chiffre ne tient pas compte d'acquisitions récentes importantes en cours de traitement : le fonds Michel Brault et le fonds PRIM d'art vidéo, par exemple (tableau 4.1.1).

La Cinémathèque québécoise abrite l'une des plus importantes collections de cinéma d'animation international dans le monde. Parmi les acquisitions de l'année : des copies 35 mm de *Le jour nous écoute* (film) (Canada: Québec, Félix Dufour-Laperrière, 2013, court métrage), *Points* (film) (Canada, Dan Collins, 1994, court métrage) et *WADDLES [FILM]* (Canada, Dan Collins, 1988, court métrage).

NOUVEAU SITE DES COLLECTIONS EN LIGNE

Depuis l'automne 2012, la Cinémathèque a travaillé à l'élaboration d'un nouveau site des collections en ligne pour remplacer celui qui existait depuis plus de dix ans. La conception du nouveau site <http://collections.cinematheque.qc.ca> visait deux objectifs : améliorer l'expérience utilisateur et l'efficacité des outils de recherche donnant accès à la base de données des collections ; doter la Cinémathèque d'un outil de publication numérique grâce à un système de gestion de contenu. Lancé le 23 avril 2014, le site a reçu un bon accueil des médias et du public. Un comité éditorial interne s'occupera de planifier le calendrier des publications afin que du nouveau contenu soit régulièrement ajouté.

Pour le lancement, deux « Dossiers sur les collections » ont été préparés, soit : *Joyce Wieland's Unfinished Films*, un dossier constitué par Monika Kin Gagnon, professeure et directrice intérimaire du Département des études de communications de l'Université Concordia, assistée de Vanessa Meyer ; et *À tout prendre de Claude Jutra : 50 ans*, préparé par Pierre Jutras. Ces deux dossiers, non seulement présentent les films, mais aussi rassemblent de la documentation et des archives numérisées provenant de plusieurs sources : de la Cinémathèque, mais aussi des archives de l'UQAM, de York University, de Radio-Canada et d'autres.

Le développement de ce site a joui de l'appui financier de la Fondation Daniel Langlois et du programme Jeunesse Canada au travail de Patrimoine canadien, en plus de profiter du prêt d'une ressource par la Régie du cinéma du Québec en la personne de Telesforo Tajuelo. De plus, cinq étudiants y ont contribué grâce à des missions financées par la Chaire René Malo et l'Université Concordia ou par des stages crédités par l'UQAM (École des médias et Certificat en gestion des documents et des archives) et l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

Pour les besoins des différents projets du site (à l'exclusion de l'outil de recherche), un total de **1 039 documents des collections** (12 films, 7 éléments sonores, 632 photos et affiches, 212 documents d'archives et 176 documents de la Médiathèque Guy-L.-Coté) ont été numérisés. Tous ces documents sont contextualisés et se retrouvent essentiellement dans les sections « Dossiers sur les collections » et « Publications numérisées ». Les 900 autres documents diffusés étaient déjà numérisés ou proviennent d'autres collections (250 ont notamment été numérisés par l'UQAM et concernaient Claude Jutra).

Tableau 4.1.1
Répartition des éléments par catégorie de matériel reçus entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014 (hors dépôt légal)¹

Catégories de matériel	Nombre d'éléments
	n
Support argentique	
Copies de projection	81
Éléments de tirage	14
Matériel de conservation	16
Matériel de production	36
Sous-total	147
Support vidéographique	
Copies de projection	15
Éléments de tirage	52
Matériel de conservation	36
Matériel de production	90
Sous-total	193
Total	340

1. Ce tableau ne tient pas compte des fonds en traitement.
Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 4.1.2
Répartition des titres par type de production reçus entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014 (hors dépôt légal)¹

Type de production	Nombre de titres
	n
Longs métrages	37
Moyens métrages	17
Courts métrages	62
Fiction	45
Documentaire	42
Animation	10
Québécois/Canadien	107
International	11
Dons	76
Dépôts	3
Total	410

1. Ce tableau ne tient pas compte des fonds en traitement.
Source : Cinémathèque québécoise.

4.1.3 Catalogage et traitement

Durant l'année, 1 707¹ fiches informatiques ont été créées dans le module « Films » de notre base de données *Ciné-TV* (il s'agit d'entrées pour chacun des éléments d'un

film et non pas de titres d'œuvres; de plus, certains éléments sont constitués de plusieurs éléments physiques (cassettes, bobines, etc.)).

À noter qu'une partie importante du travail de catalogage de cette année a été consacrée aux fonds de Michel Brault, à celui du cégep de Victoriaville, celui de Pierre Valcour et celui de PRIM.

Tableau 4.1.3

Répartition des éléments catalogués et des éléments traités entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014 (hors dépôt légal)¹

	Nombre d'éléments catalogués	Nombre de titres catalogués	Nombre d'éléments traités	Nombre de titres traités
Film	1 157	579	1 488	578
Télévision	315	74	351	122
Vidéo	117	100	37	34
Autres ²	118	10	54	21
Total	550	763	442	755

1. Ce tableau ne tient pas compte des fonds en traitement.

2. Cette catégorie inclut les grandes catégories Exposition, Installation vidéo, Projet, et les éléments sans catégorie associée.

Source : Cinémathèque québécoise.

Par ailleurs, 1 930 éléments ont été traités ou ont bénéficié d'un complément de traitement pour des besoins divers, dont nos projections publiques et privées ou les prêts à l'extérieur. Ce nombre ne comprend pas les éléments reçus durant l'année dans le cadre du dépôt légal.

À noter qu'une partie importante du travail de traitement de cette année a été consacrée aux fonds de Pierre Valcour, de l'Office national du film du Canada (ONF), de la Société Radio-Canada (SRC) et des Productions Via le Monde.

Tableau 4.1.4

Progression¹ des collections de films et de bandes vidéo de la Cinémathèque québécoise, 2009-2010 à 2013-2014

	Copies de projection			Éléments de tirage			Total
	Longs métrages	Courts et moyens métrages ²	Bandes vidéo	Bandes maîtresses	Longs métrages	Courts et moyens métrages ²	
	n						
2009-2010	179	57	227	566	117	150	1 296
2010-2011	194	165	138	422	53	146	1 118
2011-2012	77	197	188	319	39	356	1 176
2012-2013	149	56	1 078	48	2	16	1 349
2013-2014	15	84	49	49	6	10	213
Total^{3,4} – 1963-2014	..	..	..	..	..	..	69 905

1. Les données sont approximatives et peuvent avoir été révisées pour les années antérieures, puisque de nombreux fonds n'ont pas encore été inventoriés.

2. Cette catégorie inclut la bande-annonce.

3. Le total ventilé par type de productions n'est pas disponible.

4. 248 éléments non comptabilisés dans les chiffres du tableau concernent du matériel de production et de tournage.

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 4.1.5

Progression¹ des collections afférentes au film de la Cinémathèque québécoise, 2009-2010 à 2013-2014

	Affiches	Photo-graphies	Appareils	Scénarios	Monographies et documents
	n				
2009-2010	756	508	25	1 408	3 014
2010-2011	291	199	51	779	217
2011-2012	581	2 172	20	1 033	608
2012-2013	407	3 689	19	542	564
2013-2014 ²	356	10 014	4	932	1 734
Total – 2009-2014	2 391	16 582	119	4 694	6 137

1. Les données sont approximatives et peuvent avoir été révisées pour les années antérieures. Les photos étant classées par dossier, on calcule une moyenne de cinq photos par dossier.

2. Le nombre plus élevé de photographies en 2013-2014 s'explique par une modification du catalogage des photographies qui tient compte du nombre d'images dans un ensemble (une enveloppe par exemple).

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 4.1.6

Bilan de l'assistance des projections publiques et des festivals à la Cinémathèque québécoise, 2013-2014

	Projections	Assistance	Moyenne par projection
	n		
Projections dans les salles			
Claude-Jutra et Fernand Séguin			
Salle Claude-Jutra	502	19 770	39
Salle Fernand Séguin	102	2 146	21
Festivals			
RVCQ, FIFA, RIDM	106	7 573	71
Total	710	29 489	42

Source : Cinémathèque québécoise.

1. Quarante-sept fiches informatiques correspondent à des lots. Ces fiches de lots ne sont pas prises en compte dans les chiffres présentés ici parce que le matériel n'est pas catalogué.

4.2 LE DÉPÔT LÉGAL DES FILMS ET DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

Mireille Laforce, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Pour les producteurs de films et d'émissions de télévision québécois, le dépôt légal consiste en l'obligation de déposer gratuitement un exemplaire neuf des œuvres qu'ils produisent. Cette obligation est inscrite dans la Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec (L.R.Q., c. B-1.2) depuis 2006. Elle est régie par le Règlement sur le dépôt légal des films, qui lui est associé. Le terme « film » doit s'entendre au sens de la définition établie à l'article 2 de la Loi sur le cinéma² et inclut donc les émissions de télévision. Sont soumis au dépôt légal les films ayant obtenu le soutien financier de l'État, principalement par l'intermédiaire de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) et du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Le Règlement sur le dépôt légal des films énumère les conditions techniques auxquelles doivent répondre les copies

déposées ainsi que les paramètres d'échantillonnage spécifiques aux émissions de télévision. Vu la progression très importante du nombre de films et d'émissions de télévision maintenant produits sous forme de fichiers numériques, des directives ont été émises en 2012 et 2013 afin de spécifier aux producteurs les particularités techniques à respecter lors du dépôt légal de telles productions.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, organisme responsable du dépôt légal, a confié à la Cinémathèque québécoise le mandat de conserver les films déposés. C'est donc la Cinémathèque qui, dans les faits, reçoit, traite et conserve ces documents.

En 2014, le nombre de productions reçues en dépôt légal a augmenté de 10,9 % par rapport à 2013. Il est à noter qu'un effort particulier de réclamations a été réalisé, ce qui explique en partie cette hausse.

Pour être considéré comme « reçu », un film doit avoir obtenu un certificat de conformité confirmant le dépôt légal au cours de l'année de référence, c'est-à-dire l'année du dépôt légal et non l'année de production.

Les films reçus se divisent en deux catégories : les œuvres uniques et les productions à épisodes multiples, ou séries. Les œuvres uniques rassemblent non seulement les films diffusés en salle, mais aussi les émissions spéciales de télévision et les documentaires, dont plusieurs ont été produits pour la télévision. Pour leur part, les productions à épisodes multiples, ou séries, rassemblent presque exclusivement des émissions de télévision. Quelques statistiques à noter en 2014 : le nombre de fictions et le nombre de documentaires ont augmenté respectivement de 31,5 % et de 18,7 %. Le nombre de magazines hebdomadaires a pour sa part diminué de 12,9 % (tableau 4.2.1).

Tableau 4.2.1

Nombre de films reçus au dépôt légal, Québec, 2010 à 2014

	Titres reçus					Éléments physiques				
	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
	n									
Œuvres uniques	182	133	128	159	193	324	259	203	189	213
Fiction	66	45	44	54	71	201	158	115	82	86
Documentaire	79	52	70	75	89	86	59	74	75	91
Variétés	34	33	13	30	30	34	39	13	32	33
Autre catégorie	3	3	1	–	3	3	3	1	–	3
Productions à épisodes multiples ou séries	213	171	180	171	173	2 027	1 600	1 689	1 611	1 600
Fiction hebdomadaire	37	30	40	25	32	519	449	551	402	458
Fiction quotidienne	5	9	4	10	4	95	165	52	261	94
Documentaire	58	38	42	42	48	561	328	403	276	383
Magazine hebdomadaire	88	62	67	62	54	619	437	460	408	371
Magazine quotidien	5	1	1	5	4	72	20	20	84	61
Émission de variétés hebdomadaire	18	25	25	18	22	126	156	199	117	142
Émission de variétés quotidienne	1	–	1	2	4	23	–	4	26	77
Émission à contenu éducatif	–	–	–	7	5	–	1	–	37	14
Autre production	1	6	–	–	–	12	44	–	–	–

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

2. L.R.Q., chapitre C-18.1, art. 2 : « [...] un film est une œuvre produite à l'aide d'un moyen technique et ayant comme résultat un effet cinématographique. »

En ce qui concerne le type d'éléments physiques reçus, le support HD continue à progresser de façon significative (hausse de 13,6 % en 2014), alors que le nombre d'éléments sur support Betacam, 35 mm et DVCPRO est en baisse drastique. Le support LTO-5 est en essor important avec 117,2 % d'augmentation. Les supports HD et LTO-5 représentent ensemble 93 % des éléments physiques reçus (tableau 4.2.2).

Parmi les films reçus, 86 % sont majoritairement en français, alors que 9 % ont l'anglais comme principale langue. Les autres productions sont en d'autres langues, multilingues ou sans paroles.

Tableau 4.2.2

Nombre d'éléments physiques reçus au dépôt légal selon le format, Québec, 2010 à 2014

	Éléments physiques				
	2010	2011	2012	2013	2014
	n				
Betacam numérique	549	257	203	77	61
Betacam MPEG IMX	..	55	–	–	–
Betacam SP	299	11	10	1	11
35 mm	177	151	102	35	20
Mini DV	–	–	–	–	1
DVCPRO	293	107	11	218	–
HD	986	1 274	1 541	1 430	1 625
LTO-5	–	–	–	29	63
Autre format ¹	46	3	25	10	32
Total	2 350	1 858	1 892	1 800	1 813

1. Pour l'année 2010, le format Betacam MPEG IMX est inclus dans Autre format.

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Tableau 4.2.3

Nombre de films reçus au dépôt légal selon le métrage, Québec, 2010 à 2014

	Œuvres uniques					Productions à épisodes multiples ou séries					Total				
	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
	n														
Courts métrages	21	16	19	20	49	130	97	103	87	83	151	113	122	107	132
Moyens métrages	74	50	45	74	65	80	73	74	82	88	154	123	119	156	153
Longs métrages	87	67	64	65	79	3	1	3	2	2	90	68	67	67	81
Total	182	133	128	159	193	213	171	180	171	173	395	304	308	330	366

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.



Amour au temps de la guerre civile, L'

Photo : Collection Cinémathèque québécoise

Cette publication réunit les renseignements et les analyses nécessaires pour prendre la mesure de l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante. Elle est réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), avec la collaboration d'institutions impliquées dans l'activité cinématographique.

L'édition 2015 présente les renseignements provenant des partenaires de l'OCCQ et concernant la production (Cinémathèque québécoise), le financement (Société de développement des entreprises québécoises), la distribution, le classement des films (Régie du cinéma) et les activités de conservation (Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Cinémathèque québécoise). Les résultats d'exploitation de 2014, incluant les analyses requises pour comprendre l'évolution de cette activité, ont été présentés dans le tome 1, diffusé en juin 2015. Les tableaux sont aussi diffusés sur le site Internet de l'OCCQ.

Cette publication (tomes 1 et 2) permet au grand public, grâce à la pertinence des analyses, de bien saisir les enjeux de l'exploitation cinématographique au Québec.

**Institut
de la statistique**

Québec



Avec la participation de :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Régie du cinéma
- Société de développement des entreprises culturelles

Errata

Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante. Édition 2015, Tome 2 – Production, financement, diffusion et patrimoine cinématographique

Document corrigé le 16 décembre 2015

1. À la page 31, 3^e colonne, 2^e paragraphe, il aurait fallu lire :

2.1.3 Les documentaires

Le nombre de productions documentaires affiche une croissance de 12,4 % par rapport à 2013-2014, mais le coût de production moyen a diminué de 21,1 %. Au total, 200 productions ont reçu 22,3 M\$ en crédits d'impôt au cours de l'année 2014-2015. Les documentaires destinés à la télévision se répartissent comme suit : 86 émissions uniques, 36 miniséries et 64 séries. Après une forte hausse en 2013-2014, le coût de production moyen des miniséries est redescendu à 873,7 k\$. Quant aux émissions uniques et aux séries documentaires, leurs coûts de production moyens ont subi deux baisses consécutives depuis 2012-2013. Le recul est particulièrement marqué dans le cas des séries entre les années financières de 2013-2014 et de 2014-2015, avec 35,9 % d'écart. L'absence de coproductions dans ce format en 2014-2015 pourrait en partie expliquer cette chute. Quatorze longs métrages documentaires destinés aux salles de cinéma ont été produits en 2013-2014 de même qu'en 2014-2015. Toutefois, le coût moyen de production de ce format a augmenté de 5,6 % en 2014-2015, passant de 388,3 k\$ à 410,1 k\$ (tableau 2.1.2).

2. À la page 34, 2^e colonne, 1^{er} paragraphe, il aurait fallu lire :

2.1.6 Les coproductions

Pour une deuxième année consécutive, on assiste à une baisse importante de l'apport des coproducteurs. En long métrage, le nombre de coproductions majoritairement québécoises est passé de quatre en 2013-2014 à huit en 2014-2015, et les coproductions minoritaires de dix à cinq. Si bien que l'apport des coproducteurs pour le long métrage de fiction s'est contracté de 25,2 % depuis un an. Le coût de production moyen se situe à près de 7,5 M\$ en 2014-2015 comparativement à 8,0 M\$ en 2013-2014. Pour le documentaire, le nombre de coproductions a été particulièrement élevé en 2013-2014 avec neuf coproductions majoritaires et onze coproductions minoritaires. L'apport des coproducteurs dans les structures de financement a atteint la valeur de 17,1 M\$, ce qui est deux fois plus élevé que les résultats des années 2011-2012 et 2012-2013, avec respectivement 8,5 M\$ et 9 M\$. En 2014-2015, cet apport a atteint 8,0 M\$, un recul par rapport à 2011-2012. Le nombre de coproductions minoritaires est passé de onze en 2013-2014 à quatre en 2014-2015, et le nombre de coproductions majoritaires s'est maintenu à neuf au cours de ces deux années. En général, l'apport annuel des coproducteurs était plutôt élevé du côté des productions télévisuelles, avoisinant les 40 à 60 M\$. Ces deux dernières années, on assiste à une baisse importante de cet apport. En 2013-2014, l'apport des coproducteurs n'est plus de que 7 M\$ et en 2014-2015, de près de 5 M\$ (tableau 2.1.5).

3. À la page 35, changer le tableau 2.1.5 par celui-ci :

Tableau 2.1.5

Coproductions cinématographiques et télévisuelles, données générales selon le type de productions, Québec, 2010-2011 à 2014-2015

Catégorie	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Longs métrages						
Nombre total	n	15	11	10	14	13
Majoritairement québécois	n	6	4	4	4	8
Coût de production	\$	113 202 650	70 572 710	105 711 961	112 148 134	98 106 042
Apport des coproducteurs	\$	52 636 671	37 897 243	66 349 349	63 720 120	47 671 176
Coût de production moyen	\$	7 546 843	6 415 701	10 571 196	8 010 581	7 546 619
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	48,7	59,6	58,2	56,4	58,4
Courts et moyens métrages						
Nombre total	n	..	..	..	..	..
Majoritairement québécois	n	..	..	..	..	..
Coût de production	\$	..	..	..	..	..
Apport des coproducteurs	\$	..	..	..	..	..
Coût de production moyen	\$	..	..	..	..	..
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	..	..	..	..	..
Documentaires						
Nombre total	n	17	15	11	20	13
Majoritairement québécois	n	8	8	4	9	9
Coût de production	\$	24 094 698	18 004 603	15 697 060	33 082 245	16 216 506
Apport des coproducteurs	\$	11 896 680	8 461 180	8 996 916	17 053 659	8 047 332
Coût de production moyen	\$	1 417 335	1 200 307	1 427 005	1 654 112	1 247 424
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	20,9	18,8	13,9	24,0	13,3
Productions télévisuelles et animation						
Nombre total	n	18	12	9	4	3
Majoritairement québécoises	n	6	2	2	x	X
Coût de production	\$	138 388 077	19 646 199	69 800 952	x	X
Apport des coproducteurs	\$	95 682 480	12 744 151	58 397 988	7 125 339	4 950 599
Coût de production moyen	\$	7 688 226	1 637 183	7 755 661	x	x
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	32,8	5,2	16,4	x	x
Nombre total	n	50	38	30	38	29
Majoritairement québécoise	n	20	14	10	x	17
Coût de production	\$	275 685 425	108 223 512	191 209 973	159 860 826	114 322 548
Apport des coproducteurs	\$	160 215 831	59 102 574	133 744 253	87 899 118	60 669 107
Coût de production moyen	\$	5 513 709	2 847 987	6 373 666	4 206 864	4 397 021
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	28,2	17,2	25,9	19,9	15,8

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

4. À la page 36, 1^{ère} colonne, 1^{er} paragraphe, il aurait fallu lire :

2.1.7 Le soutien public

En 2014-2015, le soutien public totalise 304,7 M et compte pour 38,6% **du financement total**, qui **s'élève** à 790,1 M\$. Les investissements publics directs représentent 21,6% et les investissements publics indirects 78,4% des investissements publics. À noter que la contribution du Fonds des médias du Canada est maintenant répartie selon sa part publique et privée, ce qui a pour conséquence de donner un portrait plus juste du soutien public (tableau 2.1.7).

5. À la page 36, changer le tableau 2.1.7 par celui-ci :

Tableau 2.1.7

Productions cinématographiques et télévisuelles, financement public selon le type de productions, Québec, 2012-2013 à 2014-2015

	Unité	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Longs métrages						
Nombre	n	39	42	37	45	44
Coût de production	\$	170 798 312	182 189 833	181 758 482	198 711 750	168 078 815
Financement public total	%	46,2	48,6	46,0	47,6	46,5
Investissements publics directs ¹	%	25,2	21,6	29,2	30,9	26,7
Financement public indirect ²	%	16,4	18,2	16,8	16,7	19,8
Courts et moyens métrages						
Nombre	n	12	16	9	28	18
Coût de production	\$	2 286 061	3 062 379	1 513 062	5 104 662	3 118 910
Financement public total	%	63,1	63,0	64,4	67,8	66,3
Investissements publics directs ¹	%	32,1	31,4	39,1	34,4	31,0
Financement public indirect ²	%	31,0	31,6	25,3	33,4	35,2
Documentaires						
Nombre	n	172	180	148	178	200
Coût de production	\$	124 267 026	121 039 908	112 536 156	137 746 104	122 116 964
Financement public total	%	36,6	36,9	34,1	37,3	39,7
Investissements publics directs ¹	%	7,0	5,0	2,7	4,3	5,4
Financement public indirect ²	%	29,6	31,8	31,4	29,3	34,2
Productions télévisuelles						
Nombre	n	238	235	199	219	274
Coût de production	\$	431 031 218	441 392 099	426 210 224	377 336 596	471 815 520
Financement public total	%	33,3	32,7	29,2	35,3	34,5
Investissements publics directs ¹	%	3,7	1,3	0,1	6,3	2,2
Financement public indirect ²	%	29,7	31,4	29,1	33,0	32,3
Animation						
Nombre	n	9	7	6	5	7
Coût de production	\$	37 311 352	25 107 473	15 668 198	12 640 748	20 757 559
Financement public total	%	20,9	29,2	24,9	34,3	56,0
Investissements publics directs ¹	%	2,7	6,0	2,8	7,1	13,4
Financement public indirect ²	%	18,2	23,2	22,2	27,2	42,6
Total						
Nombre	n	470	479	399	475	543
Coût de production	\$	765 693 969	772 791 692	737 686 122	731 539 860	785 887 769
Financement public total	%	36,2	37,1	34,0	38,5	38,6
Investissements publics directs ¹	%	10,1	9,0	7,7	10,6	8,3
Financement public indirect ²	%	26,1	28,1	26,3	27,8	30,2

1. Investissements publics directs : SODEC, Téléfilm Canada, Minitraité et ONF.

2. Financement public indirect : Crédit d'impôt du Québec, crédit d'impôt du Canada, Fonds canadien de télévision (part publique 2012-2013 : 36,9 % ; 2013-2014 : 34,7 % ; 2014-2015 : 36,9 %), commandites publiques, autres apports publics.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

6. À la page 37, 1^{ère} colonne, 3^e paragraphe, il aurait fallu lire :

Le soutien public direct pour le documentaire (5,4 %) et pour les productions télévisuelles (2,2 %) est beaucoup moins élevé que pour les longs métrages (26,7 %) et les courts et moyens métrages (31,0 %) de fiction. Pour l'animation, il est de 13,4 %.

7. À la page 40, changer le tableau 2.1.12 par celui-ci :

Tableau 2.1.12

Structure de financement¹ des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2014–2015

	Québécoises		Coproductions		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%
Nombre de productions (n)	514		29		543	
A. Investissements	247 329 665	37,2	26 488 423	41,6	273 818 088	37,5
SODEC	23 497 750	9,5	1 824 500	6,9	25 322 250	9,2
Téléfilm Canada	21 269 467	8,6	5 607 557	21,2	26 877 024	9,8
Fonds des médias du Canada (part publique)	12 612 509	5,1	474 459	1,8	13 086 969	4,8
Fonds des médias du Canada (part privée)	21 558 473	8,7	810 990	3,1	22 369 462	8,2
Minitraité	—	—	—	—	—	—
ONF	336 340	0,1	254 749	1,0	591 089	0,2
Investissements du producteur	29 786 368	12,0	1 873 703	7,1	31 660 071	11,6
Crédit d'impôt du Québec	124 761 287	50,4	14 403 291	54,4	139 164 578	50,8
Télédiffuseurs français	2 345 772	0,9	25 000	0,1	2 345 772	0,9
Télédiffuseurs anglais	3 268 273	1,3	—	—	3 268 273	1,2
Distributeurs	—	—	—	—	—	—
Apports nets d'investisseurs privés (abris fiscaux)	—	—	—	—	—	—
Autres investissements (fonds privés)	6 523 666	2,6	758 829	2,9	7 282 495	2,7
Autres investissements	1 369 760	0,6	455 345	1,7	1 825 105	0,7
B. Sommes différées	3 827 556	0,6	308 611	0,5	4 136 167	0,6
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	3 642 386	95,2	222 760	72,2	3 865 146	93,4
Maisons de service	185 170	4,8	85 851	27,8	271 021	6,6
C. Autres apports	147 182 992	22,1	30 754 901	48,3	177 937 893	24,4
Crédit d'impôt du Canada	64 143 185	43,6	5 272 162	17,1	69 415 347	39,0
Fonds des médias du Canada (part publique)	23 734 341	16,1	739 414	2,4	24 473 755	13,8
Fonds des médias du Canada (part privée)	40 568 940	27,6	1 263 875	4,1	41 832 815	23,5
Commandites privées	7 634 371	5,2	—	—	7 634 371	4,3
Commandites publiques	276 566	0,2	—	—	276 566	0,2
Prêts	839 450	0,6	11 931 017	38,8	12 770 467	7,2
Services de télédiffuseurs	201 804	0,1	—	—	201 804	0,1
Apports maisons de service	443 244	0,3	145 000	0,5	588 244	0,3
Apports fonds privés	2 625 720	1,8	111 000	0,4	2 736 720	1,5
Autres apports privés	1 664 708	1,1	10 843 433	35,3	12 508 141	7,0
Autres apports publics	5 050 663	3,4	449 000	1,5	5 499 663	3,1
D. Préventes	267 409 113	40,2	6 137 253	9,6	273 546 366	37,5
Télédiffuseurs français	230 570 837	86,2	3 177 526	51,8	233 748 363	85,5
Télédiffuseurs anglais	18 510 999	6,9	768 763	12,5	19 279 762	7,0
Télédiffuseurs autres langues	64 750	—	—	—	64 750	—
Télédiffuseurs hors Québec	2 275 546	0,9	27 200	0,4	2 302 746	0,8
Distributeurs	13 476 981	5,0	1 470 158	24,0	14 947 139	5,5
Distributeurs étrangers	2 510 000	0,9	590 000	9,6	3 100 000	1,1
Exportateurs	—	—	103 606	1,7	103 606	—
Part nationale (A–D)	665 749 326	100,0	63 689 187	100,0	729 438 514	100,0
E. Coproducteurs	—	...	60 669 107	...	60 669 107	...
Coproducteurs	—	...	60 669 107	...	60 669 107	...
Financement total	665 749 326	...	124 358 294	...	790 107 621	...
Surfinancement	–4 188 622	...	–31 230	...	–4 219 852	...
Coût de production total	661 560 704	...	124 327 064	...	785 887 769	...
Coût de production moyen	1 287 083	...	4 287 140	...	1 447 307	...
Crédit d'impôt du Québec	124 761 287	...	14 403 291	...	139 164 578	...
Taux effectif du crédit d'impôt	18,9	...	11,6	...	17,7	...

1. À l'exception des productions non admissibles au Programme québécois de crédit d'impôt.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).